L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1272 - VENDREDI 30 MAI 2014 2 €

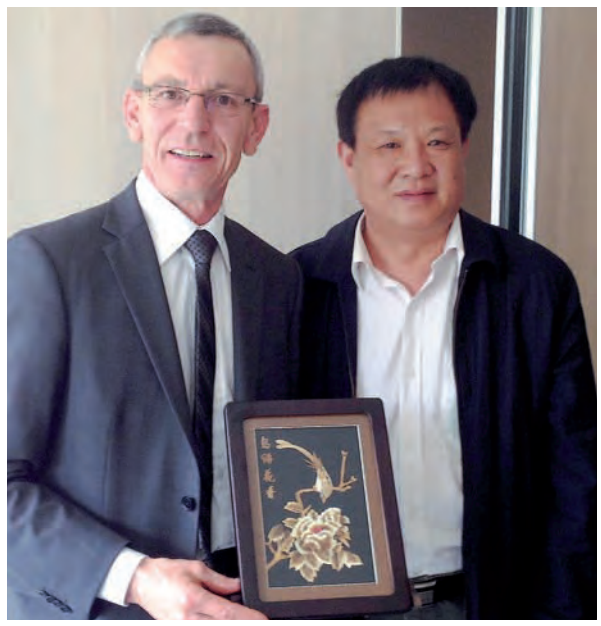
www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Une délégation chinoise chez Cerepy (89)

Le modèle coopératif français séduit Pékin

La coopérative de Saint-Julien du Sault a reçu la visite d'une délégation chinoise de l'Office général des Affaires agricoles de la province du Henan. Le modèle coopératif rencontre un franc succès en Chine mais reste encore à un stade embryonnaire. Cérépy a su attirer l'attention des autorités chinoises au travers de ses réseaux de communication et s'est imposé comme une étape importante du tour d'Europe programmé pour la délégation chinoise.





Encarté avec cette édition: De Bruin (partiellement sur département 58 et 89) Catalogue Delta Force

Côte d'Or

› Parc National

Un «cœur» qui s'emballe un peu vite...



Nièvre

› Manifestation à Château-Chinon

«Nous ne sommes plus en mode dialogue !»



Yonne

› Vols en milieu rural

Le vol ne doit pas être une fatalité







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • La pauvreté en Bourgogne: Elle est jeune, féminine et plutôt urbaine...

Côte d'Or
04 • Côte d'Or Conseil Élevage: Une production en pleine mutation
05 • Bienvenue à la ferme: Un train à prendre pour les producteurs
06 • Dijon Céréales: Deux piliers tournent la page
07 • Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne:Un «cœur» qui s'emballe un peu vite...
08 • FDSEA: Nouvelle équipe au service des agriculteurs

Nièvre
09 • Remplacement: Tous les motifs en hausse...
10 • Manifestation à Château-Chinon: «Nous ne sommes plus en mode dialogue !»
11 • Moins de CUMA mais plus d'adhérents
12 • Cialyn: Une «situation «tendance à s'inverser»
13 • La FDSEA renouvelle ses cadres

Yonne
14 • Milieu rural : Le vol ne doit pas être une fatalité
15 • UPVY: Une baisse de la teneur en protéines des blés qui pose problème
16 • Coopératives: Cerepy à l'heure chinoise
17 • Groupama PVL: «Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin…»

Bourgogne
18 • MSA de Bourgogne: En positif sur toute la ligne
19 • Assemblée générale Global: Les années difficiles l'union fait encore plus la force
20 • Innov'Action du 2 au 24 juin: L'innovation en action
21 • Dossier spécial "Travail du sol"

Services
30-31 • Cours et marchés
32-34 • Petites annonces
35-38 • Annonces légales
39 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

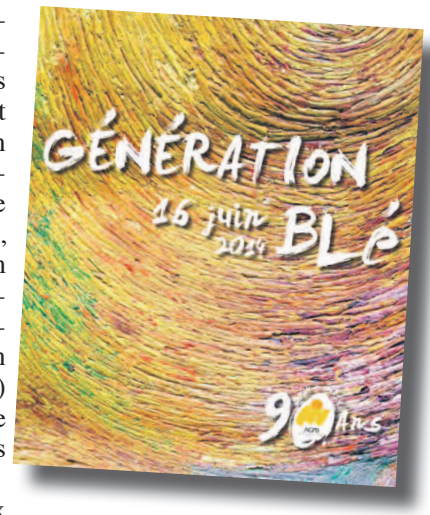
Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

90 ans l'AGPB

Les producteurs de céréales invités à Paris



Pour fêter ses 90 ans, l'Association Générale des Producteurs de Blé invite les acteurs de la filière à l'évènement «Génération Blé» le lundi 16 juin à Paris. Les festivités se dérouleront sous le haut patronage de Monsieur François Hollande, Président de la République et en présence de Pascal Lamy (Président d'honneur Notre Europe - Institut Jacques Delors et ancien Directeur général de l'OMC) ainsi que de Hubert Védrine (ancien ministre des Affaires étrangères).
La journée se déroulera en deux temps avec l'ouverture de l'évènement à 14h00 au CNIT Paris à La Défense. Deux tables rondes «le Blé, un atout stratégique pour la France» et «L'innovation au cœur de la bioperformance» animeront l'après midi. Lors de cette cérémonie l'AGPB présentera également en avant première son livre blanc. La soirée se poursuivra à partir de 19h30 au Musée d'Orsay avec une visite privée de l'exposition Van Gogh et une soirée de gala réservée aux participants.
Inscription gratuite sur www.generationble2014.fr

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

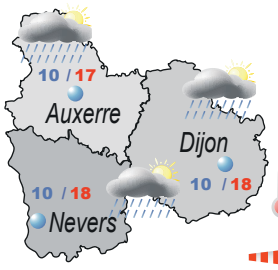
Saône et Loire Formation «S'installer en agriculture ? Vérifier si ma passion peut devenir mon métier»
Un projet, c'est d'abord un rêve. Qu'ils soient récents ou plus anciens, tous les rêves peuvent voir le jour… mais pas toujours tels qu'on les avait imaginés au départ ! Comment oser franchir le pas ? Comment adapter son projet à la réalité ? Et mettre toutes les chances de son côté ? La formation « S'installer en agriculture ? Vérifier si ma passion peut devenir mon métier » qui aura lieu les vendredis 13, 20 et 27 juin prochains s'adresse à toutes les personnes qui ont un rêve, une idée ou un projet d'installation en agriculture. Information auprès de Jeanne Frachon, animatrice Point Info Installation au 03 85 29 56 96.

Yonne La retraite ça se prépare
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 30 mai au 8 juin

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 30 Mai



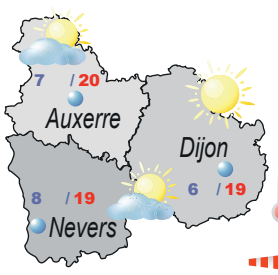
Averses
De nombreuses averses sont attendues pour ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Ferdinand
Soleil : 05:55 - 21:33
Lune : 07:29 - 22:55

Samedi 31 Mai



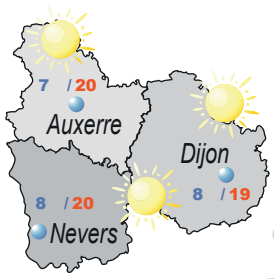
Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Nord 20 km/h

Ste Perrette
Soleil : 05:54 - 21:34
Lune : 08:22 - 23:37

Dimanche 1er Juin



Ensoleillé
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les températures seront en très légère hausse en matinée.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Justin
Soleil : 05:54 - 21:35
Lune : 09:18 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 au Mercredi 4 Juin :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 6 à 12 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 5 au Dimanche 8 Juin :

Les averses persisteront et seront parfois orageuses.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



La pauvreté en Bourgogne

Elle est jeune, féminine et plutôt urbaine...

La pauvreté en Bourgogne touche plutôt des jeunes, des femmes et des familles monoparentales. Si globalement, la région semble plutôt préservée, les situations entre les départements sont très disparates et on remarque que la population pauvre se concentre davantage en milieu urbain. Sous l'effet de la crise, la précarité augmente et les inégalités se creusent, c'est un portrait sans artifice que dresse ainsi l'Insee Bourgogne.



Photo : Réussir

Près de 50% des personnes pauvres ont moins de trente ans.

En Bourgogne, 212 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Un seuil fixé à 977€ pour une personne seule en 2011, à 1563€ pour un adulte élevant seul deux enfants de moins de 14 ans et 2052€ pour un couple élevant deux enfants de moins de 14 ans. Avec un taux de pauvreté à 13,2% de la population, la Bourgogne se classe au 7ème rang des régions les plus préservées.
Près de 50 000 Bourguignons touchent le RSA et près de 44 000 l'allocation adulte handicapé. Prestations qui constituent pour certains les trois quarts de leur revenu. Cette dépendance aux prestations sociales concerne19 allocataires sur 100, soit un point de moins qu'en France métropolitaine.

Des «*poches*» de pauvreté en zone rurale

Les quatre départements de Bourgogne se trouvent dans des situations bien différentes. La Côte d'Or semble ainsi relativement épargnée, avec un taux de pauvreté de 11%, alors que la Nièvre avec ses 16% figure parmi les 25 départements les plus touchés. La Saône-et-Loire et l'Yonne sont à près de 14%, mais la population icaunaise apparaît plus fragile avec près de 10% de bénéficiaires des minima sociaux et 21% d'allocataires fortement dépendants aux prestations.

La pauvreté est avant tout urbaine, car 15% des citadins sont considérés comme pauvres, contre 11% de la population vivant en milieu rural. 63% de la population pauvre réside ainsi en milieu urbain, la pauvreté concerne ainsi les villes-centres et les villes de taille moyenne comme Montbard, Decize, Tonnerre ou Autun, villes qui paient souvent le prix de la désindustrialisation et de ses conséquences.
Seules les zones périurbaines semblent un peu plus épargnées. Dans certaines zones rurales on recense toutefois des «*poches*» de pauvreté comme dans le Châtillonnais, la Bresse ou encore La Puisaye.

Une situation en dégradation constante depuis 2008

Entre 2008, année du début de la crise et 2011, la pauvreté a progressé et les inégalités se sont creusées. Durant cette période, 20 000 Bourguignons de plus sont passés sous le seuil de pauvreté et la population bourguignonne vivant du RSA a progressé de 6%.
Près de la moitié des personnes pauvres a moins de trente ans et la pauvreté touche en priorité les enfants et les adolescents en fonction de la situation de leurs parents, mais elle n'épargne pas non plus les jeunes adultes entre 20 et 29 ans, avec un taux de pauvreté encore plus défavorable pour les 20-24 ans. La fragilité des jeunes est plus grande en zone rurale, avec une proportion de jeunes non insérés plutôt élevée dans le Châtillonnais et l'Auxois, pour la Côte d'Or, le sud de la Puisaye dans l'Yonne, le centre et le sud de la Nièvre et le nord de la Bresse pour la Saône et Loire. On observe les mêmes difficultés d'insertion dans certaines villes de taille moyenne (Joigny, Migennes, Tonnerre, Saint-Florentin, Digoin) et dans des villes nivernaises de taille plus modestes (La Machine, Clamecy, Corbigny).

Les femmes, plus pauvres parmi les pauvres

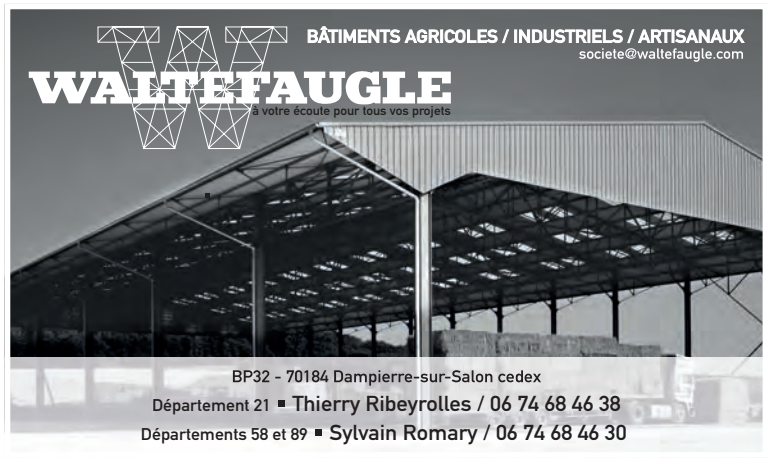
Le taux de pauvreté diminue ensuite avec l'âge pour s'établir à 8,1% pour les 65 ans et plus. La pauvreté de seniors est alors plus importante dans les départements ruraux où le niveau de retraite est plus faible. Elle se conjugue aussi principalement au féminin.
Les familles monoparentales se trouvent particulièrement exposées. Plus de 60% vivent sous le seuil de bas revenu, contre 17% pour les couples avec enfants. 39% bénéficient des minima sociaux contre 9% pour les couples avec enfants. Dans les familles monoparentales, l'adulte est une femme dans 85% des cas, avec un taux de chômage au double de celui des hommes seuls (18,5% contre 9,7%). La sur-représentation des femmes parmi les parents de famille monoparentale accentue les inégalités constatées avec les familles «*traditionnelles*».

D'APRÈS DOCUMENT **INSEE**

▶ Repères

Seuil de pauvreté, bas revenu, revenu disponible...

Le seuil de pauvreté est égal à 60% du niveau médian de vie national. Il est calculé à partir du revenu disponible des ménages fiscaux ordinaires. En 2011, il s'élevait à 977€ pour une personne vivant seule ; 1563 € pour une famille monoparentale élevant deux enfants âgés de moins de 14 ans et 2052€ pour un couple élevant deux enfants de moins de 14 ans.
Le seuil de bas revenu en 2012 est de 1001€/mois, il correspond à 60% de la médiane nationale des revenus par UC, avant impôts.
Le revenu disponible du ménage correspond à la somme des revenus de l'activité (salaires nets, bénéfices...), des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites...) et des revenus du patrimoine des différentes personnes composant le ménage, augmentée des prestations sociales (prestations familiales, aide au logement, minima sociaux... et diminuée des impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et des prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

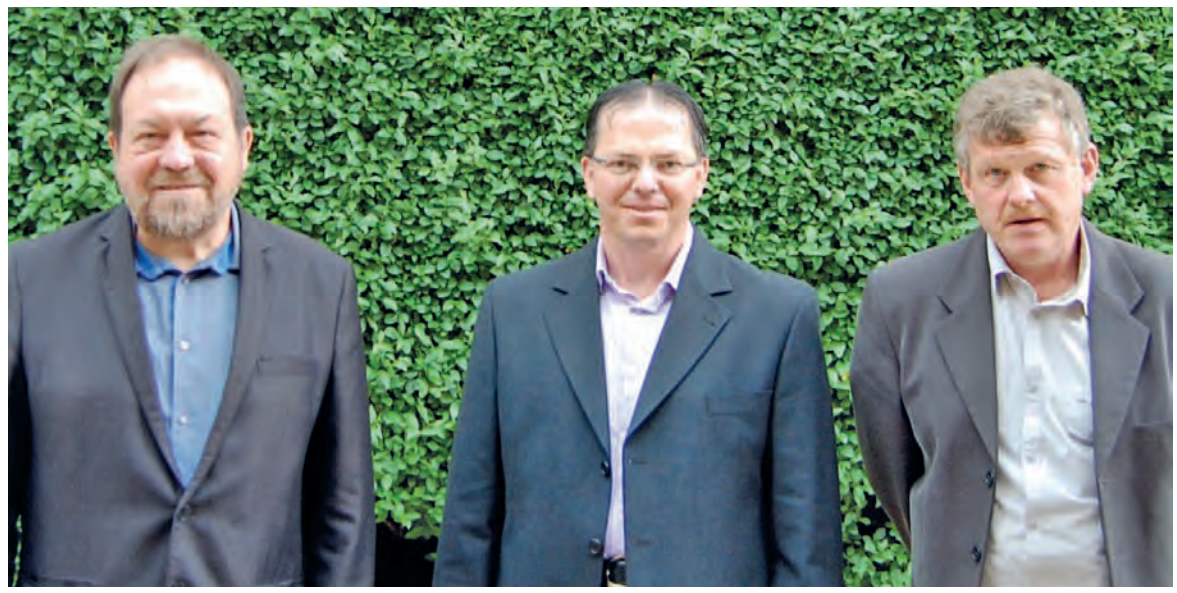




Côte d'Or Conseil Élevage

Une production en pleine mutation

Le nombre d'adhérents a chuté de 8% en un an. Dans le même temps, les élevages ont augmenté leurs effectifs de cinq vaches.



Marc Belvalette, Dominique Lavalley et Guy Buntz : directeur, directeur-adjoint et président de Côte d'Or Conseil Élevage.

L'assemblée de Côte d'Or Conseil Élevage s'est tenue jeudi 22 mai à Saint-Seine-l'Abbaye. Ce rendez-vous a confirmé la baisse du nombre de producteurs laitiers (205 adhérents aujourd'hui) et l'augmentation de la taille des troupeaux (65 vaches par exploitation). *«La production laitière de notre département est en pleine mutation»* déclare le président Guy Buntz, *«la gestion des quotas au niveau du bassin Grand-Est a facilité l'agrandissement de nos exploitations désireuses de poursuivre et de conforter leur droit à produire par les achats, les attributions aux jeunes ainsi que les attributions gratuites»*. Cette mutation ne s'arrête pas là : *«bon nombre de nouveaux bâtiments, d'extension et de modifications ont été réalisés ces dernières années. La traite robotisée dépasse 10% du parc de machines à traire. Ceci est la preuve que les éleveurs croient en leur avenir»* se réjouit Guy Buntz.

Travail avec Alysé

Faut-il s'inquiéter de la baisse du nombre d'adhérents ? Marc Belvalette, directeur depuis novembre 2013, reconnaît que la barre symbolique des 200 adhérents n'est plus très loin : *«on ne peut pas s'en réjouir, mais cela fait indéniablement partie de la restructuration laitière. La proportion des éleveurs adhérant à Côte d'Or Conseil Élevage reste fort heureusement identique»*. Un travail est actuellement mené avec Alysé, une coopérative qui s'intéresse au renforcement de la compétitivité des élevages.

Marc Belvalette dirige également cette organisation et affiche le besoin de préserver une taille d'entreprise suffisante avec un certain volume d'activités. Pour ce faire, un rapprochement est à l'étude avec Côte d'Or Conseil Élevage : *«notre organisation économique doit rester cohérente. Nous nous devons de proposer un accompagnement de qualité sans avoir à augmenter les cotisations. Alysé propose d'autres métiers comme le parage d'onglons, la reproduction.... Il y a une complémentarité de compétences à mettre en place entre les deux organismes»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Points forts

Hommage à Charles Bolot

L'assemblée a eu une profonde pensée pour l'ancien directeur de Côte d'Or Conseil Élevage, décédé en fin d'année 2013. «Charles nous a quittés malgré son énergie à rester parmi nous. Il était tant attaché à notre syndicat, il nous manque. L'avenir de notre OCL le préoccupait beaucoup, notre façon d'envisager le futur le réconfortait» commente Guy Buntz. «Tout le monde met du temps à se remettre de sa disparition» ajoute son successeur Marc Belvalette.

Trop de concentrés

La quantité de concentrés a atteint une moyenne de 240 g/kg de lait en 2013. Pour Franck Lavedrine, ce niveau est «bien trop élevé» et n'est pas sans conséquence sur le résultat économique des exploitations : «Nous préconisons des rations à moins de 200 g/kg de lait. Les maïs de 2012 étaient de piètre qualité et plusieurs éleveurs ont essayé de compenser. Ce réflexe n'est pas toujours bon. Le maïs est très riche en amidon et dépasse aujourd'hui la teneur de 35%. La céréale est souvent apportée en trop grande quantité. Chaque vache reçoit trop souvent ses deux kilogrammes d'orges chaque jour, en plus du maïs. Parfois, cette orge pourrait être mieux valorisée en étant dédiée à la vente, par exemple».

Chute de production

L'année 2013 a été marquée par une chute de la quantité de lait produit par vache. «Cela faisait bien longtemps que ce n'était pas arrivé» remarque Jean-François Dessolin, pointant du doigt la mauvaise qualité des fourrages. Toutes races confondues et toutes lactations, la baisse atteint 465 kg de lait par vache. «L'année 2014 s'annonce nettement meilleure» commente Marc Belvalette, «depuis octobre/novembre, la production est repartie à la hausse. Les fourrages sont de meilleure qualité et les éleveurs ont conservé des vaches pour compenser leur baisse de productivité en 2013». Guy Buntz souhaite à la Côte d'Or le retour d'«une année normale», même si les derniers mois «très secs» l'inquiètent d'un point de vue quantitatif.



Comme à son habitude, la salle de Saint-Seine-l'Abbaye avait fait le plein.

Les PROMOTIONS LIBRE-SERVICE
Jusqu'au 30 juin 2014



REMISE de 10%
pour tout achat
d'un nettoyeur haute pression
eau chaude ou eau froide

ICA

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE
L'esprit Service

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00
www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr

CLAAS

Bonne retraite Jean-Louis!



Jean-Louis Mercuzot, contrôleur laitier, a fait valoir ses droits à la retraite et a été remercié à l'issue de l'assemblée pour son travail accompli depuis 1973. Le Côte d'orien ne retient *«que de bonnes choses»* de ses tournées dans les secteurs de Saint-Seine-l'Abbaye, Semur-en-Auxois et Venarey-Les Laumes.

Bienvenue à la ferme

Un train à prendre pour les producteurs

L'Association départementale du tourisme rural a consacré une large partie de son assemblée au projet de drive fermier. Une belle opportunité est à saisir.



Les producteurs du réseau, réunis le 19 mai à Beaune.

Des groupes de travail se réunissent pratiquement chaque semaine. Leur objectif : lancer un drive fermier, un nouveau concept de commercialisation qui facilite l'accès aux produits fermiers. *«Nous voulons nous ouvrir à une nouvelle clientèle, celle qui aime les bons produits du terroir mais qui n'a malheureusement pas le temps de venir dans les fermes»* relève le président Pascal Mure. Dans la pratique, les clients commandent sur internet, payent en ligne et vont retirer leur colis dans un entrepôt. Le projet suit son cours: *«Nous avons déjà bien avancé dans les réflexions, mais tout n'est pas si simple. Les aspects économiques, financiers et organisationnels doivent être parfaitement réglés»* insiste Pascal Mure.

Joyeux anniversaire

Au cours de cette 34ème assemblée générale de l'ADTR, le réseau Bienvenue à la ferme a soufflé ses 25 bougies lundi 19 mai à Beaune. *«Notre réseau se porte très bien pour cet âge-là et continue de grandir. Nous sommes 80 producteurs et de nouvelles candidatures sont en cours d'examen pour 2014-2015, notamment en productions fermières et en hébergement»* note le président. Ghislaine Verstraete, vice-présidente de la Chambre d'agriculture en charge de l'agritourisme et de la diversification, a salué le dynamisme des producteurs et vanté la marque à la petite fleur jaune: *«Bienvenue à la ferme, marque des Chambres d'agriculture, est leader en matière d'accueil et de ventes à la ferme. Les producteurs agréés proposent une offre complète de services : en direct de la ferme, locaux et authentiques! Ils répondent à un cahier des charges bien précis, ils se professionnalisent sans cesse et sont soumis à des suivis qualité. Pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets, une équipe d'animation est mise à disposition par la Chambre d'agriculture».*

AURÉLIEN GENEST

Mot d'ordre d'un jurassien : foncez !



Gilles Tonnaire, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture du Jura, est venu témoigner sur le drive fermier mis en place depuis six mois dans son département : *«Si j'avais un conseil à donner à la Côte d'Or, ce serait qu'elle se lance dès maintenant dans l'opération. Il faut foncer et ne pas attendre l'ouverture d'autres drive fermiers, je pense notamment aux GMS. Notre bilan est très positif depuis l'année dernière. Pour réussir, il faut jouer sur l'image de Bienvenue à la ferme, la qualité des produits: qu'ils soient bien emballés, frais, de proximité. Le consommateur reste quelqu'un de volatile : il regarde beaucoup les publicités dans sa boîte aux lettres le lundi matin, alors il ne faut pas avoir peur de se mettre en avant, jouer la carte communication et marketing avec l'aide de la Chambre d'agriculture. Ne pas hésiter non plus à voir grand : le consommateur ne doit pas se voir proposer la moitié d'un bifteck ou d'une escalope, mieux vaut proposer un produit étoffé avec des nouveautés. Le drive fermier est un marché nouveau, nos producteurs réalisent un chiffre d'affaires nouveau.... Ce n'est que du plus ! Le bassin de population entre Beaune et Dijon est important. Je suis persuadé que les consommateurs sont prêts à acheter !»*



Vente à la ferme

Lapin/volaille : qui a le plus de succès ?

Un éleveur du canton d'Auxonne dévoile les préférences de ses clients.

Claude Farcy est spécialisé dans la vente en direct d'animaux vivants, dans le village de Champdôtre. *«Je me suis installé il y a 25 ans en mono-production de lapins. Je les vendais à un grossiste mais les prix n'étaient pas forcément au rendez-vous, alors j'ai décidé de changer»* informe l'homme de 53 ans. Claude Farcy se consacre aujourd'hui à plusieurs productions qu'il vend dans sa propre cour de ferme : les lapins sont encore là, mais sont désormais concurrencés par des poulets de chair, des poules pondeuses et des canards -pour ne citer qu'eux-. Environ 3 000 animaux vivants sont vendus chaque année. *«Les poulets de chair concernent les deux tiers des ventes. Les clients sont principalement des Musulmans, habitués à abattre leurs propres animaux. Les lapins arrivent en seconde position. La clientèle opte pour des lapins sevrés, à finir d'élever. Les particuliers ne veulent plus avoir à s'occuper de reproducteurs, ils recherchent quelques lapins à tuer pour leur famille. Ils les prennent petits, puis les font grossir»* explique Claude Farcy. Les poules pondeuses connaissent un succès grandissant depuis un peu plus d'un an : *«les gens ont pris conscience qu'ils pouvaient valoriser leurs déchets alimentaires ou venant du jardin. Ils sont de plus en plus nombreux à monter un petit poulailler chez eux, dans un petit coin de verdure. Cela concerne des personnes du secteur mais aussi des Dijonnais». Quant aux canards, ils font plutôt grise mine à Champdôtre : «il est vrai que je n'en vends pas beaucoup... Ils sont plus difficiles à tuer, à plumer et les gens veulent moins s'embêter !»*


Sur 3000 animaux vivants vendus chaque année, 2000 sont des poulets de chair et 800 sont des lapins.

AURÉLIEN GENEST

▸ Astuce

De la paille pour les fraisiers



Claude Farcy se consacre également à la production de fraises, tomates, courgettes, potirons et coloquintes (légume décoratif vendu à près de 2000 exemplaires à la fête de la citrouille de Beire-le-Châtel). Pour ses fraisiers, le Côte d'orien utilise de la paille pour plusieurs raisons : *«cela empêche les mauvaises herbes de pousser, permet de rentrer dans la parcelle même s'il a plu. Les fraises reposent sur la paille et sont propres pour la cueillette. La paille permet aussi de garder l'humidité après arrosage».*

▸ Agenda

29/05-01/06 Journées gourmandes à Saulieu

Les 25ème Journées gourmandes du Grand Morvan et des Pays de Bourgogne se dérouleront à Saulieu du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin. De nombreux exposants, installés dans le Hall des expositions à l'Espace Jean Bertin, feront découvrir la gastronomie bourguignonne, avec des stands de restauration, deux concours de cuisine - amateur et professionnel - participeront à l'animation de ces journées.

04-06 : Rencontres du Technopôle Agro-Environnement à Varois

L'équipe Damier Vert se prépare pour l'édition 2014 des Rencontres du Technopôle Agro-Environnement. Elles se dérouleront à l'EARL Boussageon (Varois et Chaignot), adhérent à Dijon Céréales, le 4 juin prochain. Plus de 500 agriculteurs sont attendus sur cette manifestation qui proposera des visites d'essais de cultures mais aussi de nombreux ateliers autour de l'agriculture de précision et les pratiques environnementales. Les Rencontres du Technopôle sont co-organisées par Dijon Céréales, Damier Vert, la Chambre d'agriculture, l'Inra, Arvalis, le Cetiom et le pôle de compétitivité Vitagora. http://www.bussy-rabutin.monuments-nationaux.fr/"

Du 16-/06 au 20/06

Instants Santé de la MSA à Beaune

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront pour le canton de Beaune du 16 au 20 juin de 7h30 à 11h30 à l'agence MSA de Levernois.

04/06 Visite d'une ferme polyculture-élevage bio

Le Sedarb organise la visite d'une ferme en polyculture-élevage bio, le mercredi 4 juin, au Gaec de la Seine à Billy-les-Chanceaux. Cette visite s'effectue en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le Gab 2, de 9h à 12h30. L'occasion de découvrir le mode de production biologique et sa faisabilité économique. Renseignements auprès du Sedarb au 03 80 31 45 61 et au 06 89 27 97 68. Mail : sarah.obellianne@sedarb.org

Dijon Céréales

Deux piliers de la coopérative tournent la page

Pierre Cinier et Guy Jouanno, deux des cadres fondateurs de la coopérative, font valoir leurs droits à la retraite. Une soirée était organisée jeudi 22 mai pour rendre hommage à leurs belles carrières.



Une page se tourne dans l'histoire du Groupe Dijon Céréales. A l'occasion de cette soirée, Pierre Cinier et Guy Jouanno ont été élevés au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole.

L'un est originaire de l'Ain, l'autre du Morbihan. Mais c'est finalement en Côte-d'Or que leurs vies professionnelles se sont croisées et jouées, autour de leur passion de tradition familiale pour l'agriculture et d'une aventure commune : la naissance, la construction et la réussite du groupe coopératif Dijon Céréales.

Pierre, *«l'homme des RH et de la Com»*

Pierre Cinier était, jusqu'à décembre 2013, secrétaire général du groupe Dijon Céréales et directeur de la branche légumes (STL, Trois Bulbes, Terre de Saône), une évolution nouvelle donnée à sa carrière en 2006. Jusqu'à cette année-là, il avait tenu les rênes, depuis la naissance de Dijon Céréales en 1993, des fonctions Ressources humaines et communication, accompagnant ou mettant en scène de nombreux évènements de la vie de l'entreprise. Dans les hommages, il a été rappelé la contribution de Pierre Cinier aux grands forums *«Nature en Ville»* (2000 et 2005), aux voyages d'agriculteurs ou au 10ème anniversaire de la coop, mais aussi aux dossiers RH comme la mise en place des 35 heures ou la gestion sociale des fusions.

Guy, *«l'homme des grands chantiers»*

Guy Jouanno était Directeur logistique, exploitation et investissement de la coopérative. Il restera l'homme des grands chantiers structurants de l'entreprise. Parmi les plus importants, la construction du site de Pagny, plateforme d'exportation des coopératives régionales vers le bassin méditerranéen, le nouveau siège du Groupe inauguré en 2000 et sa voisine, la plateforme d'approvisionnement centrale de Longvic. Guy Jouanno a aussi développé l'activité de l'union BFC Semences et celle de Dijon Céréales Logistic, filiale de transports du groupe.

La *«bande des 4»*

Marc Patriat, président de Dijon Céréales, et Pierre Guez, directeur général, ont salué la fidélité sans faille et l'engagement des deux hommes, Le DG a rappelé comment ils ont, depuis le départ, cru avec lui en la nécessité de fédérer les coopératives cantonales (Genlis et le GIE Fleuron de Bourgogne pour Pierre Cinier, Coteval et la SCAMS de Mirebeau pour Guy Jouanno) de Côte-d'Or pour créer une coopérative départementale à horizon interrégional aujourd'hui : *«Avec Robert Bilbot et vous deux, nous étions la bande des 4 et tout s'est fait ensemble ! Merci d'avoir été à mes côtés !»*. Au palais des Congrès de Dijon, 300 personnes s'étaient réunies pour fêter cette fin de parcours et le passage dans une nouvelle vie. En point d'orgue, Jean Myotte, ancien Directeur général d'Invivo, a remis à Pierre Cinier et Guy Jouanno les insignes de Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole. Une juste récompense pour de longues années consacrées à l'agriculture, des petits boulots sur les exploitations familiales à l'équipe de direction de la coopérative, en passant par l'enseignement agricole.

Et en ce qui concerne Dijon Céréales, près de 60 années bien remplies par deux cadres dont le passage restera en mémoire.

Dijon Céréales

Visite brésilienne à la coopérative

Le frère du président Marc Patriat était récemment en visite à Longvic avec un groupe de producteurs et représentants du syndicat des multiplicateurs de la région du Matto Grosso, de parlementaires députés, ingénieurs et consultants agricoles brésiliens.



Pierre Patriat, originaire du canton de Mirebeau-sur-Bèze, exploite des terres en Amérique du sud depuis 1977.

Le Brésil qui vient *«s'inspirer»* de la France : inutile de le préciser, il ne s'agit pas de football. *«Ce sont les semences fermières qui nous amènent ici»* indique Pierre Patriat, installé à 1 200 kilomètres de Rio depuis 1997 sur une surface aujourd'hui de 3 000 hectares, qu'il gère avec Luc, son autre frère. *«Au Brésil, nous avons le droit de faire la semence fermière. En revanche, nous avons une pression grandissante d'entreprises, je pense notamment à Monsanto, qui veulent nous enlever ce droit. Nous voulons nous défendre d'un abus de pouvoir économique»* explique Pierre Patriat. Devant l'évolution de la production agricole (qui approche les 200 millions de tonnes), la *«gourmandise»* des multinationales inquiète de plus en plus. Pierre Patriat, en tant que vice-président des producteurs du Mato Grosso (une région de deux fois la taille de la France), voudrait faire évoluer la législation de son pays dans le domaine de la semence fermière. La délégation du Matto Grosso a passé une semaine en France dont plusieurs jours en Côte d'Or. *«Après la coopérative à Longvic, nous avons visité la station de semences à Bèze et rencontré plusieurs agriculteurs locaux»* explique Pierre Patriat. *«Le système français n'est pas directement applicable mais nous pouvons nous en inspirer. Nous voulons maintenir la semence de ferme et qu'elle soit rémunérée. Cela passe par une organisation digne de ce nom et il faudra le défendre à l'assemblée. Nous sommes venus avec des Parlementaires, des députés, des présidents d'associations de producteurs et des consultants nationaux pouvant intervenir sur les questions de lois. Dans un climat tropical comme le nôtre, la semence fermière est un atout pour les agriculteurs»*.

AURÉLIEN GENEST

Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne

Un «cœur» qui s'emballe un peu vite...

Initié en 2009, le projet de Parc National des forêts de Champagne et de Bourgogne vient de franchir une nouvelle étape avec l'esquisse des zonages, en discussion. Les premières voix discordantes se font entendre, face à la perspective de voir le cœur du Parc impacter beaucoup plus largement le périmètre agricole en production, que ce qui semblait raisonnable et acceptable pour la profession.

Quand le projet de Parc National en Champagne et Bourgogne a émergé, en 2009, dans la foulée du Grenelle de l'Environnement, l'opportunité semblait intéressante. La commande alors était claire, il s'agissait de créer un Parc National de forêt feuillue de Plaine, le premier du genre, susceptible de redynamiser un territoire aux atouts méconnus, qui trouve là une possible reconnaissance.
Tout le monde voulait alors croire que l'économie agricole du secteur seraient impactée au minimum du fait même des limites forestières du coeur de Parc. Le travail de concertation s'est engagé avec la création du GIP, groupement d'intérêt public de 208 membres, rassemblant en trois collèges les principaux acteurs du projet : l'Etat (31%), la société civile (31%) et les collectivités locales (38%). 119 communes font partie du périmètre, dont 108 adhérent au GIP. Le président du GIP est issu du collège des collectivités locales, mais la tutelle de l'Etat, représenté par le Préfet de Haute-Marne, reste forte car ce projet de Parc National, le seul en cours actuellement, intéresse tout particulièrement le ministère de l'Ecologie. Dans tout projet de parc national, la volonté de concertation locale laisse une large place à l'instruction du dossier : Etat des lieux, diagnostic territorial, prise en considération des enjeux, avant d'aboutir à la rédaction de la Charte du Parc National et à la création proprement dite de ce qui deviendra ensuite le 11ème Parc national français.


Lors de la dernière réunion à Chateauvillain.

Concertation, transparence... mais jusqu'où ?

La première phase préalable à la *«prise en considération»*, va s'achever en juillet 2015. Cette étape consiste à définir un périmètre d'étude et à faire un état des lieux qui constitue le socle du projet. Jusque là tout s'était bien passé, le GIP s'est mis au travail et a formulé des hypothèses, inventorié plusieurs niveaux d'impact en fonction du périmètre défini pour le coeur de Parc. Mais entre temps l'Etat a quelque peu rebattu les cartes, privilégiant un périmètre d'étude à 91000 hectares, alors que trois autres options inférieures étaient aussi envisagées par le GIP, à 76 000 ha, 56 000 ha et 51 000 ha. Cette hypothèse haute du coeur de parc englobe près de 18 000 ha de SAU et concerne une aire d'adhésion de 220 000 ha. Ni les Chambres d'agriculture, ni les exploitants ne s'attendaient à ce qu'autant de terres agricoles en production soient incluses dans de périmètre. Les positions se sont particulièrement crispées lors de la dernière réunion organisée le 22 avril à Chateauvillain, afin de faire adhérer les agriculteurs à la démarche en les incitant à s'inscrire dans des groupes de travail. Réunion plutôt houleuse, certains participants au GIP et les agriculteurs présents dans la salle, estimant ne pas avoir été entendus et que les vraies décisions leur échappent. Le vers est maintenant dans le fruit. Les agriculteurs et les maires s'inquiètent d'un périmètre trop élargi qui risque d'impacter des équilibres économiques déjà chancelants. La perspective de voir augmenter le niveau des contraintes, avec la sanctuarisation de larges zones, ne favorise pas non plus l'acceptation sereine de ce que beaucoup considèrent comme *«un consensus forcé»*. Autre crainte, la possibilité de voir installer dès 2015 un *«régime transitoire d'autorisation spéciale»* sur les travaux en zone de coeur (91 000 ha), qui permettrait aux Pouvoirs publics de prendre des mesures de préservation des sites, avant même que le temps de la concertation et les consultations soient terminées... Face aux inquiétudes qui s'expriment, l'administration maintient un langage apaisant, mais la Chambre d'agriculture, comme les représentants professionnels, craignent qu'un alourdissement des contraintes dans un coeur de parc trop élargi, pénalise les structures agricoles existantes et handicape de façon durable leur développement. Dans la balance pour le moment, les craintes pèsent plus lourd que les avantages et il faudra encore beaucoup de pédagogie -et surtout d'écoute- pour emporter l'adhésion pleine et entière du monde agricole à ce projet de Parc National *«nouvelle génération»*.

AMK

▸ Repères

Les étapes de la création du Parc National

2014-2015 : Diagnostic territorial et prise en considération. Elaboration du diagnostic, identification des enjeux. Consultation institutionnelle locale sous forme de réunions dès septembre. Arrêté de prise en considération et zonages : zone d'étude du coeur, réserve intégrale, régime transitoire d'autorisation spéciale, projet de protection et de développement. 2016 : Rédaction de la Charte du Parc National (un projet pour 15 ans) Enquête publique. 2017 : Création du 11ème Parc National français. Délibération des communes pour adhérer ou non au règlement du Parc National

Révisions scolaires

Le Baccalauréat approche à grands pas

Deux élèves de la MFR de Liernais évoquent les révisions de leur examen de fin d'année.

Stephen Briotet se dit *«stressé»*, Jérémy Cépa *«un peu moins»*. *«Les épreuves générales avec le français, l'histoire, les maths et la techno se déroulent les 11 et 12 juin. Ce sont ces matières que je redoute le plus»* confie Stephen, 19 ans, fils d'agriculteurs à Véronnes dans le canton de Selongey. Jérémy, 17 ans, craignait davantage le rapport de stage : *«Le fait d'avancer dans le travail m'a rendu plus confiant»* affiche le jeune homme originaire du canton de Liernais. Les deux camarades de classe passeront devant un jury les 16 et le 17 juin, afin de restituer leur rapport de stage effectué dans une entreprise : une exploitation agricole pour Stephen et une concession pour Jérémy. Après le Bac, les deux garçons souhaiteraient poursuivre dans la voie mécanique. Jérémy envisage un brevet technique des métiers à Nevers, Stephen devrait prendre la direction de Vesoul pour une formation similaire. *«Ce que j'aime bien en mécanique ? Utiliser à la fois ma tête et mes mains !»* relève Jérémy. Même raisonnement pour Stephen qui, lui, n'exclut pas de reprendre une exploitation après un travail de plusieurs années dans une concession.

Aurélien Genest


Stephen Briotet et Jérémy Cépa sont en classe de terminale bac pro agro-équipement.



▸ Formations

Abattage et transformation à la ferme : mettez-vous à l'aise avec la réglementation

Mieux maîtriser la réglementation sanitaire afin de gagner en sérénité lors des manipulations quotidiennes et des échanges avec les services sanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 2 et 10 juin-Pouilly en Auxois
Public concerné : Agriculteurs-trices et salarié(e)s agricoles bourguignons
Contact : Mathilde Schryve (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 3
mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Séverine Gautier(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 50
severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

Directive Nitrates : **faites le point sur les évolutions**

Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 3 juin 2014 Agencourt ; 6 juin 2014 plombières les Dijon
Public concerné : Agriculteurs(trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable.
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or
03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr



FDSEA 21

Une nouvelle équipe de responsables au service des agriculteurs

2014, année de renouvellement syndical à la FDSEA de Côte d'Or. Comme tous les 3 ans les réunions cantonales de fin 2013-2014 ont élu leurs représentants cantonaux qui ont été validés lors de l'assemblée générale du 16 mai 2014.



Le Bureau FDSEA21

Réuni le 26 mai, le nouveau conseil d'administration FDSEA a procédé à l'élection d'un nouveau bureau pour 3 ans. Heureux d'accueillir de nouveaux responsables locaux, le conseil d'administration FDSEA a procédé à l'élection d'une nouvelle équipe au bureau du syndicat.
Son action s'inscrira dans la continuité du travail accompli ces dernières années : défendre les intérêts des agriculteurs Côte d'Oriens et Bourguignons sur tous les fronts (prix des produits, Pac, dégâts de gibier, sanitaire, contraintes environnementales non pertinentes, surcharges administratives, ...) et accompagner les adhérents en leur proposant des services pointus.
Une des priorités du mandat sera le développement des adhésions. En effet, dans un contexte global où l'individualisme et le repli sur soi sont courants, le syndicalisme a des valeurs et des atouts à promouvoir.
Soucieux de préserver l'agriculture Côte d'Orienne, les membres du conseil d'administration souhaitent mobiliser les agriculteurs. Un seul objectif : fédérer le plus grand nombre pour mieux se faire entendre. Les agriculteurs Côte d'Oriens sont conscients de notre travail et de nos acquis, ils doivent maintenant nous rejoindre !

LA FDSEA21

Président: Fabrice Faivre (Varanges)
1er Vice-Président: Mauricette Besancon (Avelanges)
2ème Vice-Président: Dominique Guyon (Rouvres sous Meilly)
3ème Vice-Président: Fabrice Genin (Marsannay le Bois)
4ème Vice-Président: Denis Masson (Normier)
Secrétaire Général: Samuel Maréchal (Champdôtre)
Secrétaire Général Adjoint: Nicolas Michaud (Pagny le Château)
Trésorier: Ghislaine Bourgeon (Montot)
Membres : Yves Asdrubal (Talmay)
Gérard Berthaut (Saulieu)
Thierry Besancon (Avelanges)
Virginie Brion (Villotte sur Ource)
Samuel Bulot (Pralon)
Bernard Ehret (Duesme)
Suzanne Ferrand (Varois et Chaignot)
Martial Gros (Flavigny sur Ozerain)
Jacques de Loisy (Hauteville)
Emmanuel Raillard (Montigny Mornay Villeneuve)
Thierry Ronot (Lucey)
Philippe Saunois (Marcenay)
Invités: Jean-Pierre Fleury (Saint Martin de la Mer)
Olivier Gallien (Oigny)
Laurent Garnier (Epernay sous Gevrey)
Didier Lenoir (Charmes)
Jean-Luc Loizon (Bonnencontre)
Nathalie Mairet (Turcey)

▸ Le mot du président

Une FDSEA représentative du département



Fabrice Faivre, réélu président, se réjouit de sa nouvelle équipe :
«Une grande partie des membres était déjà là, cela fera une bonne courroie de transmission. Mais l'arrivée de plusieurs personnes, notamment du Châtillonnais, nous apporte une représentativité encore plus large. Tous les régions, toutes les productions, tous les âges et tous les sexes sont représentés. Nous sommes encore mieux armés pour aller à la conquête du terrain, augmenter notre nombre d'adhérents pour être encore plus fort syndicalement.
La défense des intérêts de l'agriculture et des agriculteurs nous anime chaque instant. Nos travaux durant ces trois prochaines années iront dans ce sens, comme cela l'a toujours été».

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47



Le bureau de la FDSEA de Côte d'Or

Service de remplacement Nièvre

Tous les motifs en hausse, à l'exception du motif «*accident*»

L'assemblée générale du Service de remplacement Nièvre, qui s'est déroulée le 19 mai à Rouy, a été l'occasion de faire le bilan de l'activité de 2013. Depuis 2011, le nombre de journées de services a constamment augmenté. L'an dernier, tous les motifs de remplacement ont confirmé cette tendance, sauf le motif accidents.



Les adhérents du Service de remplacement ont approuvé le rapport d'activités, les comptes et le renouvellement des administrateurs à main levée.

Le Service de remplacement se porte bien. En 2013, il a totalisé 404 adhérents, dont 375 sous contrat collectif, c'est-à-dire la formule qui les couvre pour tous les motifs. Répartis en quatre secteurs (Sud Nivernais, Sud Morvan, Haut Nivernais et Bourgogne nivernaise), les effectifs sont assez hétérogènes, selon les responsables du SR58.

Ainsi, le secteur 1 regroupe-t-il 110 adhérents dont 39 adhérents utilisateurs, le secteur 2, 144 adhérents dont 51 utilisateurs, le secteur 3, 83 adhérents dont 20 utilisateurs et le secteur 4, 67 adhérents dont 23 utilisateurs. Ce qui fait dire à Marie-Aline Saltel, l'animatrice départementale, qu'il *«reste un certain potentiel de développement sur tous les secteurs»* puisque le taux d'utilisation s'échelonne de 24,10% (Haut nivernais) à 34% (Bourgogne nivernaise) voire 35% (Sud Nivernais et Sud Morvan). En nombre de journées de remplacement, l'an dernier, le SR58 enregistre pourtant une forte hausse de l'activité, passant de 1822 en 2012 à 2793 en 2013. En détaillant les motifs invoqués par les agriculteurs adhérents et utilisateurs, cette augmentation concerne l'ensemble de l'activité à l'exception notable du motif *«accidents»* (555 journées, -13%) qui avait toutefois fortement augmenté en 2012. Ainsi, la maladie passe à 547 journées (+126%), les congés à 183 journées (+71%), les congés crédit d'impôt à 266 journées (au lieu de 156), la formation FSE à 30 journées (+3%), la formation à 74 journées (+14%), le développement agricole à 227 journées (+29%), le mandat syndical à 77 journées (+11%), la maternité à 699 journées (+140%), la paternité à 88 journées (+340%) et le complément de main d'oeuvre à 43 journées (+ 81%). Des statistiques qui démontrent que les adhérents sont loin de tous utiliser toute l'offre du SR58, mais que ceux qui le font y ont davantage recours.

11 Equivalent temps plein

Côté agents de remplacement, le service fait appel à 66 salariés en CDD et 3 salariés en CDI, soit 11 équivalent temps plein (ETP) de masse salariale. Sur les secteurs 1 et 2 (Sud Nivernais et Sud Morvan), ce sont des salariés en CDI qui sont présents, compte tenu du nombre d'adhérents respectifs.

Les salariés occasionnels viennent en renfort selon les besoins, tandis que sur les secteurs 3 et 4 seuls des salariés occasionnels en CDD assurent les missions. *«Ceci s'explique par un manque d'activité ne permettant pas au SR de pérenniser des postes en CDI temps plein sur toute l'année… Avec un engagement des adhérents, des perspectives pourraient être proposées»* précise Marie-Aline Saltel. En fait, pour 2014, et malgré une baisse de 5% d'activité au 1er trimestre (du fait des motifs accident et maternité en diminution de 35% et 60%), le Service de remplacement étudie déjà la possibilité de pérenniser les emplois d'agents de remplacement dans les secteurs 3 et 4.

Cela répond à une volonté du Conseil d'administration de relancer et développer l'activité, avec l'objectif de signer un contrat en CDI temps plein, mais cela reste soumis à un volet d'activité suffisant de la part des utilisateurs. Les adhérents vont donc être de nouveau sollicités.

E.C.

Journée technique le 2 juin

Les légumineuses dans les systèmes de culture

Dans le cadre du projet Copernic (CO-innovation pour des systèmes doublement PERformants dans les exploitations NIvernaises avec des rotations à base de Céréales), le Ceta Entre Loire et Allier et ses partenaires (Chambre d'Agriculture et Inra) invitent tous les agriculteurs à une journée technique sur le thème : *«les légumineuses dans les systèmes de culture : quelles utilisations ? Quels bénéfices ?»* le lundi 02 juin 2014.

L'allongement des rotations est une des voies pour solutionner, entre autre, les problèmes de désherbage. Le choix d'intégrer des légumineuses n'est jamais évident (problème de débouché, sensibilité aux conditions climatiques). Mais, l'utilisation des légumineuses ne se limite pas uniquement au pois protéagineux, il peut revêtir d'autres formes (association en culture ou en interculture) avec de nombreux bénéfices pour les systèmes de cultures. Leur prise en compte dans la globalité du système est donc indispensable.

Cette journée s'articule en deux parties:
- Une partie en salle de 9h30 à 12h30 au Legta de Challuy. Intervention de Marie-Helène Jeuffroy, directrice de recherche à l'Inra de Grignon qui présentera les bénéfices agronomiques (maîtrise des adventices et gestion de l'azote) et l'impact économique et environnementale de différentes thématiques (colza associé, association graminées – légumineuses, interculture, …).
- Une partie sur le terrain de 14h à 17h chez Eric Dewavrin (Les Colons à Chevenon). Il témoignera sur ses systèmes de culture en semis direct et semis sous couvert intégrant des légumineuses (soja, colza associé…). Nous aborderons les résultats agronomiques (effet sur le désherbage, la gestion de l'azote et la qualité de l'implantation) et les performances économiques et environnementaux du système de culture. Une large place sera faite aux discussions et aux échanges.

Si vous êtes intéressés et pour des raisons de logistique, merci de vous inscrire au repas en confirmant votre inscription à l'adresse mail suivante : grandes-cultures@nievre.chambagri.fr

Contact : Michael Geloen (06 72 20 37 08)



Le soja est une légumineuse qui offre de nombreux avantages : apport d'azote et maîtrise des graminées grâce au semis de printemps. Venez le découvrir sur le terrain !

► En bref

Statut de l'animal

La section bovine de la FDSEA et des JA a rencontré la sénatrice Anne Emery-Dumas

Lundi 19 mai, une délégation de la section bovine de la FDSEA et des JA, composée de Emmanuel Bernard, Michel Prévotat et Cédric Bernard a rencontré la sénatrice Anne-Emery-Dumas à Château-Chinon. A l'ordre du jour, le fameux amendement Glavany … Une oreille attentive sur un sujet tout aussi burlesque qu'indécent pour les éleveurs. Affaire à suivre … **FDSEA 58**

► A noter

20/06 AG des anciens exploitants FDSEA58

La Section départementale des anciens exploitants de la FDSEA58 tiendra son assemblée générale vendredi 20 juin à partir de 9h à la MJC de Châtillon-en-Bazois. Programme: 9h, accueil par Jean Monais et Yves Delfolie, 9h15, ouverture par Michèle Dardant, maire de Châtillon, 9h30, intervention de Joëlle Lebeaut, vice-présidente de la FDSEA58, 9h40, ouverture de l'AG par Jean Monais, 9h50, rapport d'activité par André Morle et rapport d'orientation par Jean-Paul Aurousseau, 10h15, intervention de Yann Mozziconacci (CRPF) sur la forêt privée nivernaise, 11h45, remerciements à Jean Monais par Paul Cointe et Jean Milard, 12h, intervention des personnalités et clôture par Yves Delfolie, nouveau président, 12h15, déjeuner. Réservation avant le 13 juin auprès de la FDSEA58 au 03 86 93 40 92.

12/06 Inauguration de la Maison du Parc

L'inauguration des nouveaux aménagements de l'Espace Saint-Brisson – Maison du Parc aura lieu jeudi 12 juin à 11h à Saint-Brisson. Patrice Joly, président du PNR du Morvan, François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne, Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Pascal Mailhos, préfet de la région Bourgogne, visiteront les lieux, avant le verre de l'amitié.
Contact: 03 86 78 79 00.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

06/06 AG de la Sicafome
L'assemblée générale de la Sicafome, la société qui exploite le marché au cadran de Moulins-Engilbert, aura lieu vendredi 6 juin, à partir de 15h, à la salle polyvalente de la commune.

10/06 Soirée «élevage» de la FDSEA58
La FDSEA58 propose l'organisation d'une soirée sur le thème de l'élevage, le mardi 10 juin prochain. Le lieu envisagé serait la salle des fêtes de Cercy-la-Tour. Plus de renseignements auprès de la FDSEA58 au 03 86 93 40 92.

12/06 Rencontres agronomiques Axereal
Le groupement coopératif Axereal propose une nouvelle série de 7 rencontres agronomiques sur chacun des départements de son ressort. Pour la Nièvre, le rendez-vous est fixé jeudi 12 juin à partir de 13h45 sur l'exploitation de F. Chollet, à Saint-Quentin sur Nohain (lieu-dit Chevroux). Programme: café d'accueil, début des ateliers et visites des pôles tehniques (essais adaptés aux besoins et à la région), apéritif à partir de 18h30 et *«Grillades party»* dès 19h30. Inscriptions en ligne sur le site internet www.axereal.pro ou par courrier à Axereal, Service communication, 65 avenue de Lattre de Tassigny, 18924 Bourges cedex.

19/06 AG de la Sicagemac
Les adhérents de la société d'exploitation du marché au cadran de Corbigny, la Sicagemac, se réuniront en assemblée générale jeudi 19 juin, à partir de 18h, à la salle de l'abbaye de Corbigny.

Août Comices agricoles nivernais
Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.

Manifestation devant la sous-préfecture de Château-Chinon

«Nous ne sommes plus en mode dialogue !»

Mercredi 21 mai vers 21h, une centaine d'agriculteurs du Morvan et des cantons limitrophes, ainsi qu'une vingtaine de tracteurs, sont venus déverser leur mécontentement devant la sous-préfecture de Château-Chinon. La Pac, dont les annonces tardent autant que les propositions inquiètent, a motivé les troupes placées sous les banderoles du syndicalisme majoritaire.


Michel Prévotat, élu cantonal FDSEA de Château-Chinon, et Alexandre Lorré, président des JA58, ont dès 21h. mis au parfum le sous-préfet, François Rosa, qui était sorti pour les accueillir. *«Ils n'est plus l'heure du dialogue»* lui ont-ils dit.

François Rosa ne s'attendait sûrement pas à çà. Mercredi dernier, en début de soirée, les agriculteurs morvandiaux ont déversé, durant plus de deux heures, paille, fumier, pneus, lisier, déchets verts, blocs de pierre et autres gravats devant les grilles de sa sous-préfecture. *«Château-Chinon n'avait encore connu aucune manifestation agricole de cette envergure»* témoignait l'un des participants... C'est dire si les professionnels morvandiaux, habitués des bras de fer avec les représentants de l'Etat successifs dans la capitale morvandelle, étaient remontés. Portant plus ou moins les bannières de la FDSEA et des JA de la Nièvre mais attachés à démontrer l'exaspération et le mécontentement de tous les paysans du Morvan et des alentours, spécialisés dans l'élevage bovin allaitant, ils dénonçaient cette fois-ci à la fois les atermoiements du gouvernement dans l'annonce de la nouvelle Pac et les propositions, dans les tuyaux, concernant ses modalités. Comme chez le député Christian Paul, la semaine passée, les agriculteurs du Morvan craignent des mesures défavorables à leur spécialisation et à leur zone intermédiaire, le tout en contradiction avec les engagements de François Hollande, au dernier Sommet de l'élevage de Cournon d'Auvergne.


Plus de 100 agriculteurs du Morvan et des alentours, venus avec une vingtaine de tracteurs chargés, ont déversé les objets de leur colère devant et sur la sous-préfecture de Château-Chinon.

«Pas de dialogue»
Le sous-préfet, averti de l'action un peu plus tôt, et entouré de deux gendarmes, était sorti accueillir les manifestants et a tenté de nouer un dialogue avec leurs représentants. Il proposait même à Michel Prévotat et Alexandre Lorré, qui l'ont dès leur arrivée mis au *«parfum»*, d'entrer en communication avec Michèle Kirry, la préfète de la Nièvre. Issue déclinée par les intéressés car *«ce n'est plus le temps du dialogue. Nous avons été piquenniqué le 9 avril à Nevers. Nous devions avoir des réponses sous huit jours et nous attendons toujours. On nous ballade»* lui ont opposé les agriculteurs énervés. François Rosa a bien essayé de convaincre que les propositions de la FNB, suite au rassemblement régional de Nevers, étaient étudiées au ministère et que les études techniques avançaient à Paris, rien n'y a fait. Les objets de la colère se déversaient, dans des proportions jamais encore atteintes, devant, au-dessous et par-dessus les gilles et les portes de la sous-préfecture. Le lendemain, ce sont les services techniques de la ville qui ont été chargées d'effacer les stigmates de la contestation agricole. Jusqu'à la prochaine fois. *«Si la PMTVA et la nouvelle Pac ne vont pas dans notre sens, nous continuerons, la semaine prochaine et celle d'après»* a prévenu Alexandre Lorré devant le sous-préfet dépité.



Fédération des CUMA Bourgogne – antenne Nièvre

Moins de CUMA mais plus d'adhérents

L'Assemblée générale de l'antenne Nièvre de la Fédération CUMA Bourgogne (FCB), le 16 mai chez André Bourry à Saint-Jean-aux-Amognes, a été l'occasion de faire un point sur l'évolution du mouvement cumiste dans la Nièvre en 2013. La tendance est à la diminution du nombre de CUMA mais à l'augmentation de celui de leurs adhérents.



C'est Mathilde Capet, l'une des deux animatrices de l'antenne, avec Benjamin Pinel, qui a présenté les rapports d'activités de l'année écoulée, devant une quinzaine d'adhérents et en présence de Lucien Brossard, président départemental, et Jean-Philippe Rousseau, directeur régional de la FCB. *«Le nombre de Cuma dans la Nièvre est en baisse, faible mais constante»* a-t-elle observé. Le département perd régulièrement deux ou trois structures chaque année. En revanche, les Cuma attirent toujours plus. Leur nombre d'adhérents ne cesse de grimper, *«principalement du fait de la création de la Cuma du Vignoble de Pouily qui s'est construite autour de 86 adhérents»*. Du coup, la courbe du chiffre d'affaires cumulé des Cuma nivernaises s'avère elle aussi en hausse, avec une augmentation sur un an de près de 374 000 euros (à 3 151 000 euros).

A l'exception d'une certaine stagnation en 2009-2010, cette évolution est constante depuis 2007 (2 225 000 euros) tandis que le nombre d'adhérents est passé entre 2007 et 2012, de moins de 1500 à près de 1800. Rien d'alarmant, donc, dans le phénomène de *«concentration»* des structures existantes qui laisse entrevoir un bel avenir au mouvement dans la Nièvre...

Travail du sol et récolte des fourrages

Il semble d'ailleurs que les *«cumistes»* en soient d'ailleurs les premiers convaincus, puisque, *«après plusieurs années de baisse, les investissements dans les Cuma nivernaises ont dépassé le niveau des cinq dernières années, pour atteindre 3,87 millions d'euros»* (2,38 millions en 2007).

Cette augmentation, entamée entre 2011 et 2012, *«trouve une partie de son explication dans la forte évolution du nombre de matériels achetés»* souligne Mathilde Capet avant de nuancer son propos: *«si on considère le nombre de matériels achetés, le niveau de 2012 n'est pas exceptionnel. Il ne constitue qu'un retour à un investissement moyen de 130 matériels par an»*. Vu le nombre, le prix d'achat du matériel participe de manière importante à cette évolution, d'autant plus que les Cuma investissent principalement dans du matériel neuf (cent quinze neufs et dix huit d'occasion en 2012), gage de meilleures performances. Dans le détail, l'année passée, les Cuma ont préféré les matériels de travail du sol (dix sept déchaumeurs et rouleaux) et dans le matériel de récolte du fourrage (quinze faucheuses, faneuses, andaineurs, enrubanneuses, presses...). Quatre moissonneuses ont aussi été achetées en Cuma.

E.C.

Zoom sur…

La fabrication d'aliments à la ferme

La maîtrise des coûts alimentaires est une grande problématique des éleveurs, particulièrement en l'absence de production de céréales sur l'exploitation. L'une des solutions réside dans la fabrication d'aliments à la ferme (FAF), telle que l'antenne Nièvre de la Fédération Cuma Bourgogne l'a démontré lors de sa dernière assemblée générale. Différentes solutions de productions ont été présentées sur ce sujet particulièrement adapté au travail collectif. La FAF peut comprendre différents éléments tels qu'un broyeur, un aplatisseur ou un lamineur. Le choix de s'orienter vers l'un ou l'autre dépend de la composition de la ration et de la mouture souhaitée. Il est possible d'ajouter un mélangeur afin d'obtenir en sortie une ration complète, prête à distribuer. La FAF peut se réfléchir à partir de matériels fixes dont le principal avantage est de permettre un coût d'installation limité. Elle peut également être un investissement réfléchi au sein d'un groupe d'éleveurs souhaitant s'orienter vers une solution collective et mobile. Dans ce cas, les possibilités techniques ne manquent pas. Du simple broyeur tracté au camion-broyeur-aplatisseur-mélangeur, tout est envisageable. La Cuma peut être porteuse d'un tel projet, à l'instar de la Cuma des Monts du Lyonnais, citée en exemple, qui propose à ses adhérents un service complet (broyeur-mélangeur + tracteur + chauffeur) pour un coût de prestation de 10 euros/t. S'équiper ou faire appel à un prestataire, il existe autant de modèles de FAF que d'éleveurs «fafeurs».

Réforme des retraites

Retraites: parution des décrets

Conformément aux souhaits que la FNSEA et sa section nationale des anciens avaient émis au cours de la campagne présidentielle de 2012 et repris par François Hollande, alors candidat, le Gouvernement a publié ce week-end, trois décrets permettant d'améliorer les petites retraites agricoles

Trois décrets, c'est autant d'espoir pour les ainés du monde agricole de voir leur petite retraite (652 Euros en moyenne par mois) revue à la hausse.

Les conjoints et les aides familiaux reconnus.

Le décret le plus attendu permet l'attribution de points gratuits de RCO aux conjoints et aides familiaux. La durée minimale d'assurance non salariée agricole requise pour l'ouverture du droit est fixée à 32.5 ans pour les personnes dont la retraite a pris effet avant le 1er janvier 1997. Au-delà, cette durée est revue à 17.5 ans.
Selon un communiqué commun du 17 mai, Stéphane Le Foll et Marisol Touraine témoignent: *«La mesure, qui peut représenter jusqu'à 30 Euros en plus par personne et par mois, concerne plus de 500 000 personnes»*. On est tout de même loin de toucher les quelques 1 600 000 retraités agricoles français…
Au niveau du financement, la FNSEA tient toutefois à rappeler que l'engagement pris par le Président de la République d'un financement par la solidarité nationale n'a pas été tenue puisque l'intégralité du coût de ces mesures est supportée par les agriculteurs aujourd'hui en activité. Ce sont donc les autres actifs qui paient pour la faiblesse de revenu des anciens exploitants qui n'ont pas eu les moyens de se constituer une retraite décente. Responsabilité oui, solidarité aussi!

Un accès facilité à la pension minimale de retraite.

En effet, le deuxième décret supprime la durée de 17,5 ans pour bénéficier de la pension minimale pour les liquidations postérieures au 1er février 2014. Ces 17,5 années étaient auparavant nécessaires pour bénéficier d'un montant minimal de retraite: 681,20 Euros par mois pour une carrière complète pour les chefs d'exploitation et les veuves et 541,30 Euros par mois pour les conjoints et les aides familiaux.
Le troisième décret concerne quant à lui, l'application outremer du régime de RCO pour les non-salariés agricoles.

Océane Devancourt FDSEA 58

MSA Des dépistages de cancer de la peau dans la Nièvre



Tout comme à Dijon, le 22 mai, la MSA Bourgogne a proposé à ses adhérents de la Nièvre un dépistage du cancer de la peau, sur les sites de Nevers et Corbigny, en partenariat avec le Syndicat national des dermatologues et vénérologues (SNDV). Une cinquantaine de personnes avaient pris rendez-vous au préalable et ont subi les examens en deux temps: d'abord un examen visuel complet de la peau par des praticiens de la MSA Bourgogne avant une opération de télé-dermatologie à distance. Les nouvelles technologies de communication, dans ce domaine, se révèlent déterminantes, la Nièvre étant un département faiblement pourvu en dermatologues. C'est la 6ème année que la MSA s'associe au niveau national à la Journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau, organisée depuis 16 ans, gratuitement, par le SNDV. En France, 11 176 cas de mélanome, le cancer le plus grave de la peau, ont été détectés en 2012 et 1672 décès enregistrés. La réduction des expositions aux rayonnements UV et l'adoption de nouvelles habitudes de prévention constituent un enjeu important, confirmé par le nouveau Plan cancer 2014-2019.

Section Éleveurs nivernais de la Cialyn

Une «*situation particulière à 2013*» qui a «*tendance à s'inverser*» en 2014

L'assemblée générale de la section des Eleveurs nivernais de la Ciaylin, qui s'est déroulée le 15 mai à la Maison de la chasse et de la nature de Forges, a été l'occasion pour Bertrand Ribaucourt, son président, et Séverine Breton, la directrice de la coopérative, de dresser le tableau du marché de la viande. 2014 s'annonce meilleure que 2013.



Bertrand Ribaucourt et Séverine Breton ont présenté les chiffres de la section Eleveurs nivernais en 2013.

En 2013, *«la vache était à 4,40 euros le kg puis çà a été la dégringolade à 3,70 euros. Il y a eu beaucoup d'attaques contre la viande et puis des affaires comme celle de Spanghero ont eu un effet négatif sur la production, en parallèle à une hausse de la consommation de steak haché. C'est une situation particulière à 2013 mais les chiffres de 2014 semblent inverser cette tendance, ce que j'ai du mal à comprendre, d'autant qu'il y aurait une reprise des importations de viande bas de gamme»*. Bertrand Ribaucourt, en introduction de l'AG, a donné le ton. Puis, rappelant qu'il s'agissait ici de la 43e clôture d'exercice d'une entreprise qui compte 500 salariés, Séverine Breton, la directrice de la Ciaylin, a présenté les chiffres 2013 détaillés à la cinquantaine d'adhérents qui avaient pris place, le 15 mai, dans la salle de réunion de la Fédération départementale des chasseurs, à Forges.



Une cinquantaine d'adhérents avait pris place dans la salle de réunion de la Fédération départementale des chasseurs, à Forges, le 15 mai.

-3,5% du chiffre d'affaires

A l'aide d'un diaporama en couleur, elle a expliqué que l'activité totale de la section nivernaise avait reculé de 1,9% l'an dernier, pour une baisse de 3,5% du chiffre d'affaires. 40 316 UGB issues du département ont transité par la coopérative en 2013, contre 41 081 en 2012 et 42 652 en 2011. Et les ovins ont aussi reculé, passant de 15 342 en 2012 à 14 382 en 2013, *«un chiffre toutefois à relativiser parce qu'en fonction du mois de sortie, les volumes peuvent s'étaler d'une année civile sur l'autre»* a-t-elle nuancé. Dans le détail, les bovins maigres restent prépondérants dans le volume d'activité (78% à 30 724 animaux) mais enregistrent une baisse de 1,1%. Les gros bovins viande accusent une baisse de 6,5% de l'activité et représentent encore 14% du total (5 463). En revanche, les jeunes bovins viande progressent de 2,2%, à 2 528 animaux, soit 6% de l'activité totale. 604 veaux de dix jours et 63 reproducteurs sont aussi passés par la Ciaylin l'an dernier.

Répartition des bovins maigres et des bovins viande

Séverine Breton a aussi approfondi la répartition des des volumes de bovins maigres et de bovins viande dans l'activité des Eleveurs nivernais. En 2013, les bovins maigres se sont répartis entre 70% de mâles (21 423), 15% de broutardes femelles (4 535), 9% de vaches maigres (2 713) et 6% de génisses maigres (2 053). En bovins viande, la section a collecté 46% de vaches à viande (3 689), 30% de jeunes bovins viande (2 413), 15% de génisses viande (1 192), 3% de taureaux (256) et de réformes lait et mixtes (258), 2% de JB lait et mixtes (115) et 1% de boeufs (42). Ces chiffres confirment bien la dépendance importante de la part principale de l'activité Cialyn aux importateurs italiens de maigre et l'intérêt de la Sicavyl, filiale de la Cialyn à 83,5%, dans les débouchés viande. Enfin, en ovins, 96% des 14 382 animaux sont issus de la Nièvre, ce qui n'empêche pas une baisse d'activité de 6,3%, ces 14 382 animaux se répartissant entre 11 489 agneaux, 1948 réformes et 945 maigres et élevage.

Atelier de 3e transformation

Après un échange avec la salle, la directrice de la Cialyn et le président de la section nivernaise ont évoqué les chiffres de l'ensemble du groupement coopératif et ses projets d'avenir. Ainsi a-t-il été question de la réalisation à Migennes (89) de l'atelier de 3e transformation, en deux tranches de 16 et 6 millions d'euros, marquant ainsi les ambitions du groupe de redéployer son activité viande. *«Il ne faudrait pas que ce soit la Sicavyl qui fasse le prix payé au paysan hors du prix du marché»* s'est inquiété l'un des adhérents. *«La Cialyn, c'est la Sicavyl et la Sicavyl, c'est la Ciaylin ! C'est la productivité de l'atelier et le temps de découpe de la viande qui feront sa valeur sur le marché, pas le prix de la vache»* lui a répondu Yves Pinet des Ecots, le président de la Cialyn qui se trouvait dans l'assistance. Au rayon des projets, Séverine Breton a également dévoilé celui d'un atelier d'engraissement de taurillons en région Champagne, *«s'appuyant sur une complémentarité entre les productions végétales et les productions animales»*. Ce projet s'appelle Copelis.

E.C.

Point de vue

PMTVA : «*Que l'action syndicale a du bon !*»

Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA de la Nièvre, revient sur les annonces du ministre sur la PMTVA.

Nous revenons de loin ! Mardi, le ministre de l'agriculture a, depuis Paris, clos le débat sur l'orientation de la future PMTVA et a enfin, au travers de cet oral de rattrapage, libéré les éleveurs de la chape de plomb qui pesait sur leurs épaules à force de tergiversations et d'amateurisme ministériel.

En revoyant en profondeur les modalités d'attribution de l'aide, en sachant remobiliser sur la PMTVA des fonds complémentaires (+ 8 millions d'€), et en s'affranchissant des barrières dogmatiques hissées par une minorité aussi influente qu'illégitime, Stéphane Le Foll aura, à l'égard d'un monde paysan en colère, su quelque peu redorer le blason d'un gouvernement mis à mal de toute part.

Comme toute réforme, ne nous attendons néanmoins pas à des miracles ! Nous ne gagnerons pas grand-chose, mais étant donné la situation dans laquelle nous nous trouvions encore il y a quelques semaines, ce qui est sur, c'est que nous risquions de perdre gros. Ce revirement inespéré redonne à la Nièvre de l'élevage, des couleurs, de l'envie mais aussi et surtout des perspectives, ce qui manquait cruellement aux éleveurs qui durant plusieurs semaines n'ont eu cesse de se mobiliser pour faire entendre leurs voix.

Alors n'ayons pas peur des mots, c'est bien grâce aux agriculteurs qui étaient dans la rue le 9 avril à Nevers, le 17 mai à Lormes ou encore 21 mai dernier à Château-Chinon que les lignes ont bougé. Unis, dans l'action syndicale derrière la bannière de la FDSEA et des JA de la Nièvre, de la FRSEA Bourgogne, ils ont su par leur mobilisation personnelle servir le collectif. Je n'oublie pas non plus d'associer le travail de lobbying efficace effectué par les services de l'Etat Nivernais auprès du ministère depuis plusieurs mois, en étroite relation avec la FDSEA et les JA.

Ces annonces sonnent donc comme un soulagement pour tous, mais aussi comme une véritable victoire syndicale de nos réseaux qui auront à nouveau prouver que c'est par l'action, la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'économie locale et non par la prêcherie de comptoir que finissent par se prendre les décisions opportunes pour l'économie de nos territoires et de nos filières.

Le combat aura été rude mais que l'action syndicale a du bon !

EMMANUEL BERNARD



Syndical

La FDSEA renouvelle ses cadres

Après la tenue de l'assemblée générale élective du Marault le 13 mai dernier, le conseil d'administration électif de la FDSEA de la Nièvre a procédé en début de semaine à l'élection de son bureau. Après 12 années de présidence, Jean-Pierre Condamine voit Stéphane Aurousseau lui succéder, entouré d'une équipe de 7 membres, rajeunie et renouvelée. Trombinoscope des nouveaux élus syndicaux Nivernais.

S.L. FDSEA 58 (PHOTOS TERRES DE BOURGOGNE)



Le bureau de la FDSEA *(de gauche à droite)*
Cyrille Forest (vice-président), Joëlle Lebeaut (vice-présidente), Alain Namy (secrétaire général adjoint), Michel Loison (vice-président), Stéphane Aurousseau (président), Benoît Mathé (trséorier), Didier Ramet (secrétaire général), Philippe Rault (trésorier adjoint)

Le conseil d'administration de la FDSEA

Arrondissement de Château-Chinon


Stéphane Aurousseau- Charrin


Olivier Laporte – Maux


Marie-Bernard Benoist - Alluy


Pascal Lebel – Dommartin


Pierre Bobin – Ouroux en Morvan


Michel Loison – Saint-Agnan


Éric Boucher – Moux en Morvan


Michel Prévotat – Montigny en Morvan


Jean-Luc Flory – St-Léger de Fougeret


Philippe Rault – Moulins-Engilbert

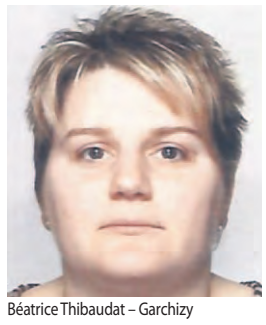
Arrond. de Nevers


Guillaume Colmont – Langeron


Francis Maenhout – Chevenon


Benoît Mathé – Saint-Benin d'Azy


Didier Ramet – Limon


Béatrice Thibaudat – Garchizy

Arrondissement de Clamecy


Paul Dourneau – Varzy


Philippe Guillien – Epiry

Didier Bonotte – Clamecy


Joëlle Lebeaut – Cuncy les Varzy


Thierry Vernillat – Pazy

Arrondissement de Cosne sur Loire


Olivier Cadiot – Chaulgnes

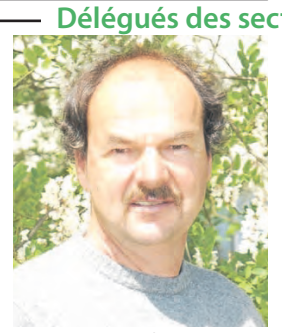

Jean-Pierre Condamine – Suilly la Tour


Cyrille Forest – Cosne sur Loire


Alain Namy – Suilly la Tour

Délégués des sections spécialisées


Emmanuel Bernard (section bovine)


René Gonnet (section bovine)


Marcel Cottin (section ovine)


Olivier Hoareau (section laitière)


Didier Guyon (section grandes cultures)


Laurent Cornu (section employeurs)


Denis Berge (fermiers et métayers)


Yves Delfolie (anciens exploitants)

Membre de droit


Roland Lachaut (section bailleurs)


Joëlle Girard (commission agricultrices)


Vincent Giraud (commission fiscale)


Alexandre Lorré (Jeunes Agriculteurs)

▶ Agenda

12/06 Journée Déclic'agro dans l'Aube

La Chambre d'agriculture de l'Aube organise jeudi 12 juin, à partir de 8h30, à Charmont sous Barbuise, sa journée Déclic'agro, autour du thème "Innovons face aux risques". Le matin, tables rondes, échanges et discussions sur les changements climatiques et les risques du métier d'agriculteur. L'après-midi, ateliers autour de différents pôles : Adapter son choix variétal face aux aléas, agir différemment face aux aléas, évaluer son système de cultures face aux aléas, faire de l'élevage autrement. Renseignements et inscriptions : Sophie Nicolardot, Chambre d'agriculture de l'Aube, tél 03 25 29 29 98, email : sophie.nicolardot@aube.chambagri.fr

04/06 Conférence agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en partenariat avec le Gaby, une conférence sur l'agriculture biologique, mercredi 4 juin, à partir de 9h30, en ses locaux, rue Guynemer, à Auxerre. Plusieurs thèmes au programme : état des lieux de l'agriculture biologique dans l'Yonne, la filière œuf de consommation, la préservation de la qualité de l'eau.
Renseignements au 03 86 94 22 19 (Deborah Colard, Chambre d'agriculture de l'Yonne) et au 03 86 72 92 20 (Aurélie Billon, Gaby)

11/06 Portes Ouvertes Arvalis

Arvalis, Institut du végétal, organise ses "Portes Ouvertes", mercredi 11 juin, de 14h à 17h, à Rouvres en Plaine, en Côte d'Or. autour du thème : "Des leviers pour faire des protéines dans les blés".
Deux ateliers sont prévus : Génétique (l'actualité variétale) et fertilisation azotée (dose x fractionnement x pilotage)
Coordonnées GPS du lieu de rendez-vous :
Latitude : 47.13483
Longitude : 5.08235



Vols en milieu rural

Le vol ne doit pas être une fatalité

Afin de sensibiliser les agriculteurs contre les vols et les inciter à sécuriser leurs exploitations, la gendarmerie, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et Groupama, vient d'organiser plusieurs réunions locales à leur intention



Lors de la réunion du 15 mai dernier, à Saint-Clément, dans le Sénonais

Par définition, le monde agricole est un milieu ouvert, facilitant d'autant l'action des malfrats. L'Observatoire de la délinquance affiche ainsi une hausse de 66% en cinq ans, des vols sur les exploitations agricoles, recensant en 2013, plus de 10 000 vols, sans prise en compte des vols de tracteurs ou carburant. Le département de l'Yonne n'est pas épargné et l'an passé, 218 vols ont été enregistrés en zone gendarmerie, en hausse de près de 24% par rapport à l'année précédente. Engins agricoles, carburant et métaux sont les cibles privilégiées des malfaiteurs, qui agissent surtout jusqu'à présent, durant la période hivernale. Ces faits représentent un taux annuel de 55 délits pour 1000 agriculteurs, la circonscription d'Auxerre étant particulièrement touchée avec 53,2% des faits répertoriés dans le département.
Dans le cadre du plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée des mesures destinées à renforcer la sécurité des exploitations agricoles ont été mises en œuvre depuis octobre dernier et ont commencé à donner des résultats encourageants. C'est dans ce cadre que viennent de se tenir quatre réunions d'information, animées par la gendarmerie nationale, parmi lesquelles, le 15 mai dernier, celle organisée à Saint-Clément, pour les exploitants du Sénonais.

Un doute…? Faites le 17 !

L'élément nouveau, apparu depuis quelques années dans notre département, est l'apparition d'une délinquance itinérante, qui profite des nombreux axes de communication lui permettant de s'enfuir rapidement une fois leurs méfaits accomplis. Selon les services de gendarmerie, ces vols seraient le fait de bandes organisées, associées à des filières d'écoulement, originaires pour la plupart d'Europe de l'Est (Albanie, Roumanie, Géorgie…). Leurs cibles principales : carburant, métaux, engins agricoles, véhicules, bétails… Les vols d'outillages ou de bois semblant relever davantage d'une délinquance locale plus classique.
Pour l'adjudant chef Stéphane Verse, référent sureté au Groupement de Gendarmerie de l'Yonne et animateur de la réunion, le plus important en la matière est *«de tout faire pour retarder le plus en amont possible les voleurs et ne pas leur faciliter la tâche. Si en 5 ou 10 minutes, ils ne sont pas rentrés sur le site, vous pouvez vous dire que c'est gagné ! Ils iront voir ailleurs…»* Tout est bon pour cela : stationnez les véhicules de manière à compliquer l'accès aux réservoirs ou rendre difficile leur enlèvement, effectuez les pleins au fur et à mesure et surtout pas le soir, installez un dispositif d'éclairage à détection de mouvement à proximité, renforcez les ouvrants… Et surtout : *«au risque de devoir changer les habitudes et les mentalités, ne laissez plus de clés de contact sur les véhicules !»*
Parmi les autres conseils prodigués : personnaliser les engins afin de les rendre facilement identifiables (nul besoin de les repeindre en rose fluo ! Une sérigraphie sur les vitres peut suffire), installer des systèmes de prises de vues ou des alarmes sonores détectant les intrusions, équiper les engins agricoles de dispositifs antivols complémentaires, comme les traceurs GPS : *«autant de systèmes, qui au regard du prix du tracteur, peuvent pour quelques centaines d'euros, vous rapporter gros !»* C'est ainsi que récemment, un tracteur volé à Chigy, dans le Sénonais, a pu être repéré et retrouvé en Seine et Marne, juste avant qu'il ne prenne la route de la Moldavie.
Et en cas de moindre doute ou de situation suspecte, ce dernier rappel : *«Faites le17…!»*

DOMINIQUE BERNERD

▶ Repères

Quelques conseils pour agir au quotidien…

Verrouillez systématiquement les portes et accès des locaux privatifs (réserve, bureau…) et des dépendances (garages, ateliers…) lorsqu'ils ne sont pas utilisés ou occupés physiquement
Ne laissez pas les clés sur la serrure
Faites preuve de vigilance en toute circonstance. En cas de doute (présence suspecte aux abords), alertez la gendarmerie en faisant le17
Relevez et conservez en lieu sûr les références (type et n° de série) de vos appareils (ordinateur, imprimante, téléphone portable, appareil photo…) ou de matériels électroportatifs, engins de chantier,…
Procédez au marquage des matériels et outillage pouvant l'être (lettres à frapper, initiales sur carénage plastique, signe particulier, peinture…)
Prenez des clichés photographiques des objets de valeur
Si vous devez vous absenter :
Ne signalez pas votre absence, qu'elle soit momentanée ou durable (Pas d'affichette au facteur ou au commerçant itinérant !)
Faites relever votre courrier par un proche ou une personne de confiance
Renvoyez vos appels téléphoniques sur votre portable ou à votre domicile, à défaut, sur un répondeur, sans jamais mentionner que vous êtes absent, ni pour combien de temps
Vérifiez avant de partir, la bonne fermeture des issues et le bon fonctionnement de votre dispositif d'alarme et activez le
Laissez un double des clés et le code de l'alarme le cas échéant, à une personne de confiance, en mesure de vérifier régulièrement que tout va bien
Informez la brigade de gendarmerie dont vous dépendez, de votre absence et de sa durée

Les viticulteurs aussi sont touchés…

La première fois, c'était en mai 2013. Plus de 200 bouteilles envolées. A cette époque, cette famille de viticulteurs du chablisien, n'avait pas encore installé d'alarme. Le vin a du être apprécié car en fin d'année, bis répétita, plus de 1000 bouteilles de la même cuvée, qui prennent la poudre d'escampette. Une alarme provisoire a fonctionné, mais cette fois encore, les malfaiteurs ont fait vite : *«ils savaient ce qu'ils venaient chercher : des palettes prêtes à partir, pour être certains que ce soit capsulé et en état de vente..»* La dernière fois, c'était entre les fêtes, juste après Noël : *«l'alarme venait d'être posée mais n'était pas encore en fonctionnement. Même la gendarmerie n'en revenait pas ! Deux fois en huit jours d'intervalle et un samedi en plus ! Alors qu'il y a plus de monde sur les routes…»* Cette fois ci, ils ont même pris le temps de démonter les lumières extérieures se déclenchant automatiquement. Et toujours le même scénario : *«ils n'ont pris que des bouteilles de Premier Cru et Chablis, délaissant les Petit Chablis…»*
Depuis, d'autres dispositifs ont été rajoutés pour la sécurité, comme le renforcement des fenêtres, l'installation de volets roulants et la création de fossés tout autour du chai, afin d'empêcher les véhicules d'approcher au plus près, mais le mal est fait : *«depuis, on «psychote» à mort ! On ne prépare plus de commandes le vendredi soir, quitte à travailler dans l'urgence, par peur de voir disparaître tout ce qui a été fait d'avance…»*

UPVY

Une baisse de la teneur en protéines des blés qui pose problème

Parmi les sujets évoqués lors de l'assemblée générale de l'Union des Productions Végétales de l'Yonne, l'enjeu face à la baisse de la teneur en protéines des blés

La teneur en protéines est la base de la qualité boulangère des blés et la baisse constatée depuis plusieurs années suite à la diminution des apports d'intrants dans le cadre des mesures environnementales commence à peser sur les marchés à l'export. Particulièrement pour les blés bourguignons, dont la moitié de la production part vers des pays tiers, notamment du nord et de l'ouest de l'Afrique, dont les exigences en terme de qualité sont devenues drastiques. Réunis en assemblée générale, les producteurs icaunais de l'UPVY se sont penchés sur le problème, invitant pour l'occasion Luc Pelcé, d'Arvalis Institut du végétal, qui a livré quelques leviers pour aider à inverser la tendance.

Si la Bourgogne a longtemps été fer de lance en terme de teneurs en protéines des blés tendres, face à la moyenne nationale, depuis 2004, les résultats ne cessent de diminuer, avec une perte annuelle de l'ordre de 0,1 point. Autre facteur complètement illogique, selon Luc Pelcé : *«en général moins on a de protéines et plus on a de rendements et depuis 2004, ils stagnent ! De l'ordre de 05 quintaux par ha et par an, sans que l'on sache très bien pourquoi…»*

Des leviers pour inverser la tendance

Effet climatique, effet variétal, fertilisation azotée…, autant d'éléments influençant la teneur en protéines des blés : si l'excès de pluviométrie ou au contraire l'échaudage peuvent apporter une fourchette de 2 points en plus ou en points, il en est de même selon les types de variétés utilisées : *«Caphorn, Soissons ou Premio étaient des variétés à forte teneur mais aujourd'hui plutôt disparues du paysage. Apache est également en diminution. De fortes attentes avec Arezzo et Goncourt, mais ces variétés ne sont pas encore assez répandues…»* Un constat encourageant : *«à rendement équivalent, les nouvelles variétés ne sont pas moins riches en protéines que les anciennes»* Avec une moyenne de 153 unités d'azote/ha en 2011 (Sources Agreste), la Bourgogne occupe désormais le 13ème rang des régions pour les apports d'azote là où en 2006, elle se classait au 5ème rang. Avec là aussi, des effets réducteurs sur la teneur en protéines pouvant aller jusqu'à 1%. Des leviers existent pour augmenter le taux protéinique, ils sont multiples : fertilisation ajustée, fractionnement, outils de pilotage, adaptation des dates d'apport selon les probabilités de pluviométrie… Sur ce dernier point, l'analyse des 30 dernières années est la suivante : *«il vaut mieux effectuer votre 2ème apport azoté avant le 20 mars qu'après, pour qu'il ait quelque chance de se valoriser. Par ailleurs, dès lors que vous intervenez pour le 3ème, au 25 avril et au-delà, les statistiques le prouvent, c'est valorisant sept années sur dix, la décade la plus humide de l'année restant la première de mai…»*



Luc Pelcé, d'Arvalis Institut du Végétal, était l'invité de l'assemblée générale de l'Union des Productions Végétales de l'Yonne

DOMINIQUE BERNERD

En images

Les quais de l'Yonne ont fait le plein pour Fleurs de vignes

Pour son grand retour sur les quais de l'Yonne nouvellement rénovés, la manifestation Fleurs de vignes a rencontré un succès populaire sans précédent. Ils étaient plusieurs milliers ce dimanche, à déambuler au fil des stands, pour ce rendez-vous devenu traditionnel avec l'ensemble des appellations viticoles du département. Un symbole fort également pour les 70 vignerons présents, quand on sait que de ces mêmes quais, montaient autrefois les vins de l'Yonne pour la capitale, par voie d'eau. On disait même des vins d'Auxerre qu'ils étaient les « vins des rois » ! Aujourd'hui, à écouter les visiteurs, le voyage s'effectue dans le sens inverse et ce sont plutôt les Parisiens qui sont descendus à Auxerre faire la fête le temps d'une journée…

Par delà les cépages emblématiques que sont le chardonnay et le pinot noir, Fleurs de vignes, c'est aussi l'occasion pour les amateurs, de découvrir l'ensemble de la palette qui fait l'histoire du vignoble icaunais, comme le melon des vins de Vézelay, le sauvignon de Saint-Bris ou le pinot gris des vins du jovinien. Présents également, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, venus à la rencontre du public expliquer les contraintes qui sont les leurs dans l'exercice quotidien de leur métier. Fête du bien vivre et du bien boire, Fleurs de vignes a su se faire une place sans pareil, dans le calendrier des manifestations auxerroises. Aucune fausse note pendant toute la journée, si ce n'est peut-être ce touriste réclamant à goûter du blanc sur le stand des vins d'Irancy… ! Il lui faudra certainement revenir dans deux ans pour une nouvelle dégustation, après avoir révise ses notes !



Pour Christian Boname, aviculteur adhérent au réseau Bienvenue à la Ferme, peut-être l'occasion de se découvrir une nouvelle passion et devenir un chef « oeuftoilé » avec sa recette d'omelette aux fraises !





Pas de chance pour ce JA 89, pris en flagrant délit d'excès de vitesse. A moins que ce ne soit le résultat de l'éthylotest… !

Fleurs de vignes aura également été l'occasion de présenter au public l'affiche de la prochaine édition de « Peintres de vignes en caves » à Saint-Bris le Vineux

Agenda

30/05-01/06 Rencontre entre la broderie et le vin
Exposition d'ouvrages de broderie sur le thème de la vigne, animations, marché gastronomique, du vendredi 30 mai au dimanche 1er juin, à partir de 10 h, au Domaine Tupinier, 7 Grande rue, à Bleigny-le-Carreau

31/05 Insectes en bottes à Mézilles
L'histoire a marqué les prairies le long du Branlin. Venez déchiffrer le langage secret des plantes, libellules et autres insectes parmi les herbes et les fossés. Bottes fortement recommandées. Visite commentée par Cédric Foutel du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. RDV au lieu dit Les Proux, sur la commune de Mézilles, à 14 h 30. Inscriptions au 03 80 79 25 99 ou contact@cen-bourgogne.fr

De mars à octobre
"Promenons-nous dans les bois" : histoire (s) de la forêt de Joigny
Exposition à la maison du Bailly, 36 rue Montant au Palais, à Joigny sur le thème : "Promenons-nous dans les bois, histoire (s) de la forêt de Joigny". A travers cette exposition ludique et intercative, conçue pour les enfants, partez à la découverte des petites et grandes histoires de la forêt jovinienne. Histoires réelles ou légendes vous accompagnent tout au long du parcours pour vous dévoiler les secrets de cette forêt : habitat de nombreux animaux et espèces végétales, mais aussi lieu de vie et de travail des hommes, des Gaulois à nos jours.
De nombreux jeux à disposition, permettent de comprendre l'écosystème de la forêt et l'organisation de ce territoire vivant, de jour comme de nuit. De mars au 5 octobre, du mercredi au samedi, ainsi que les 2e et 4e dimanches de chaque mois, de 14 h 30 à 18 h. Entrée gratuite

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

▶ Formations

Réforme de la PAC : première approche des différentes mesures

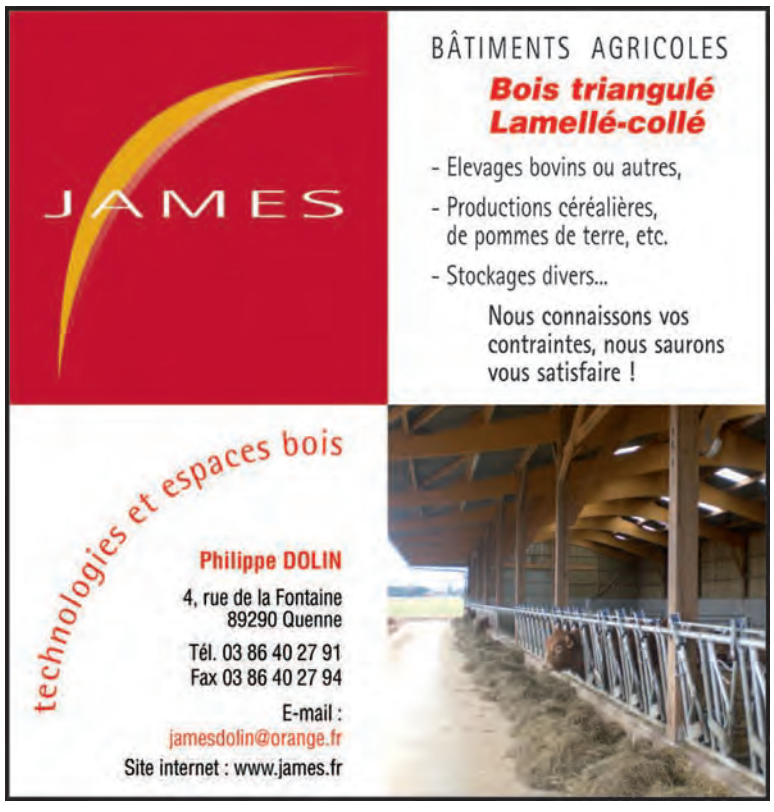
Objectif : permettre aux agriculteurs (trices), de mesurer les effets de la PAC 2015 sur leurs exploitations (comprendre les mesures, évaluer leurs impacts, s'adapter et trouver des marges de manœuvre). Durée : 1 jour - Horaires : 9 h à 17 h
Dates et lieux :
Lundi 16 juin à Gron (session Grandes Cultures)
Lundi 23 juin à Avallon (session élevage)
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), déclarant PAC
Contacts : Déborah Collard - Tél 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48

Formations DUER par la FDSEA 89

La FDSEA de l'Yonne organise plusieurs sessions de formations sur 2 jours, dédiées à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) :
Mardi 3 juin et jeudi 12 juin (Grandes Cultures)
Jeudis 26 juin et 3 juillet (viticulture)
Jeudis 10 juillet et 17 juillet (viticulture)
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Gérer mes couverts d'interculture : un atout pour mon système

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne; Objectif : réussir votre couvert d'interculture et savoir en faire un atout pour votre système
Dates : vendredi 6 juin et septembre (date précisée ultérieurement)
Lieu : Auxerre (Chambre d'agriculture) +,terrain
Public et pré-requis : agriculteurs (trices) en grandes cultures
Contacts : Marjorie Lautier - Tél 03 86 94 28 49 ou service formation : 03 86 94 28 48



Coopératives

Cerepy à l'heure chinoise

La coopérative de Saint-Julien-du-Sault a reçu la visite d'une délégation chinoise de l'Office Général des Affaires Agricoles de la province du Henan



La délégation chinoise de la province du Henan, reçue au siège de la coopérative Cerepy, à Saint-Julien-du-Sault

Conduite par le directeur adjoint de l'Office, M Min Li et composée de plusieurs cadres dirigeants en charge notamment d'associations d'élevage et d'apiculture ou d'économie agricole, une délégation chinoise de la province du Henan s'est rendue le 6 mai dernier sur la coopérative agricole Cerepy, basée à Saint-Julien-du-Sault. Avec pour objectif d'échanger sur le développement de l'agriculture coopérative en France comme en Chine.

Située à l'Est du pays, au nord du Fleuve Jaune, la province du Henan s'étend sur 167 000 km² et dispose de 110 millions d'hectares de terres arables. Avec une population de 110 millions d'habitants dont la moitié composée d'agriculteurs exploitant une surface de 1 à 2 ha, la province du Henan produit 35% des blés chinois ainsi que du maïs. En 2007, la Chine a instauré la loi sur les coopératives agricoles : 1 million de coopératives ont ainsi vu le jour dans le pays et la province du Henan en compte aujourd'hui 70 000 dans les secteurs de l'élevage, de l'apiculture et des céréales.
Si le modèle coopératif rencontre un franc succès en Chine, son déploiement comme la gestion des coopératives reste à optimiser.

Des échanges fructueux

Cerepy avait convié la Chambre d'agriculture de l'Yonne ainsi que l'Union de commercialisation Cerevia à participer à cette rencontre. A travers l'exemple de la coopérative, son président, Laurent Poncet, Simon Beck, membre du bureau et Germain Bour, son directeur, ont présenté les principes et le rôle d'une coopérative, les mécanismes qui la régissent, ainsi que l'implication quotidienne auprès des agriculteurs : un accompagnement non seulement autour des enjeux techniques et économiques, mais également environnementaux. L'accent a été mis sur les actions novatrices proposées par Cerepy, notamment : le partenariat créé entre apiculteurs et agriculteurs, afin de préserver les abeilles, les cultures alternatives à valeur ajoutée pour limiter les intrants, ainsi que la communication et l'information vers les adhérents. L'intérêt des modèles d'Unions de coopératives pour l'approvisionnement et la commercialisation a été également exposé. Le directeur de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Hervé Mivielle, dressant pour sa part, un tour d'horizon des différentes instances publiques et des opérateurs locaux contribuant à la politique agricole

A l'issue de la rencontre, jugée par tous comme *«fructueuse et instructive»*, une visite prochaine de Cerepy et de ses partenaires dans la province du Henan a été évoquée. Peut être les prémices d'une future coopération…?

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom sur…

Une visite qui pourrait être suivie d'un partenariat

TdB : Dans quel cadre s'est déroulée cette visite ?
Germain Bour : *«C'est en fait la délégation chinoise qui nous a contacté il y a quelques mois. Dans cette province du Henan, existent des agences d'État, qui recensent les sociétés de pays étrangers, dans le domaine de la coopération notamment, susceptibles d'être intéressantes à rencontrer. Nous étions répertoriés chez eux, du fait de l'action que l'on mène aujourd'hui via les réseaux sociaux et notre site Internet. Ils ont pris contact il y a 6 mois de cela, pour organiser la visite et le plan de travail de cette demi-journée passée ensemble. Une visite qui rentrait dans de cadre d'un tour d'Europe sur le thème de la distribution agricole»*

Qu'en attendaient-ils ?
«Les coopératives n'en sont encore chez eux qu'à un stade embryonnaire, le statut n'ayant été créé qu'en 2007. Les structures les plus courantes sont de petites exploitations vivrières dont la surface moyenne n'excède pas quelques ha et même si quelques entreprises commencent à se structurer, les outils de stockage sont pour l'instant très précaires. Ils ont été notamment très étonnés en découvrant un chargement de train comme on peut en faire à Saint-Julien, l'équivalent chez eux d'un outil d'État, seul à disposer d'un tel type d'installation. Ce sont encore aujourd'hui les agriculteurs qui font office de salariés au sein des 70 000 coopératives que compte la province et le sentiment que l'on a eu, est qu'ils souhaitent passer rapidement à des regroupements importants en se rapprochant de notre mode d'organisation…»

Ce qui les a particulièrement intéressés ?
«Ils nous ont beaucoup questionné sur la gouvernance, le rôle d'un Conseil d'administration, la manière de constituer un capital financier, comment se décident les investissements… En fait, tout ce qui concerne le fonctionnement de la gouvernance. S'ils connaissent bien le marché, tout l'accompagnement des agriculteurs au quotidien, les services apportés etc, leur sont encore étrangers. Ce qui les a intéressés aussi, du fait de la présence dans la délégation d'un directeur d'une association apicole, c'est tout le travail mené par Cerepy en partenariat avec les apiculteurs, dans le domaine de la biodiversité. Également la manière dont on transmet l'information aux adhérents, car si tous les gens, y compris les agriculteurs, possèdent un smartphone, ils n'ont pas encore de quoi alimenter l'information…»

Bientôt une visite en Chine ?
«Au delà de la fierté d'avoir été retenus comme étape de leur voyage, il est certain qu'une rencontre de ce type crée une ouverture sur une possibilité de partenariat, même si tout reste à définir. Par le biais de Cerevia, nous sommes déjà un peu sur le marché chinois, notamment avec les orges de brasserie. Mais leurs besoins en matières premières agricoles sont importants, que ce soit en blé ou en orge. Ils ne sont pas autosuffisants, loin de là… Ils nous ont officiellement invités à venir les visiter et ils sont prêts à étudier des partenariats possibles.»

Groupama PVL

«Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin…»

Dans le cadre des «*Rencontres Groupama*», la fédération départementale des Caisses Locales de l'Yonne a invité le philosophe et écrivain Jean-Pascal Farges, venu donner à Appoigny une conférence sur le thème de l'avenir du mutualisme.



Le philosophe et écrivain Jean-Pascal Farges, venu témoigner à Appoigny, de son attachement au mouvement mutualiste

C'est devant un public ciblé de clients et d'acteurs du monde économique et institutionnel local, que s'est exprimé le conférencier. Philosophe et écrivain, Jean-Pascal Farges est également intervenant en relations humaines et des organisations.

«*Le mutualisme, un modèle d'avenir…?*» Une question à laquelle le philosophe répond sans détours: «*seul on va plus vite, ensemble on va plus loin…*», allant chercher au fil des siècles exemples et citations pour étayer ses propos. Et rappeler que le mutualisme s'oppose avant tout à la loi de la nature ou loi de la jungle : «*la loi de la nature, c'est celle de Darwin: si on est aujourd'hui en haut de l'échelle alimentaire, c'est qu'on a su s'adapter et réussi à survivre, dans une compétition effrénée…*» Soulignant au passage que ce que Darwin a mis en œuvre pour la nature, Hitler l'avait appliqué à l'échelle industrielle pour les humains, «*tout ce qui est faible doit disparaître…*» A l'heure où la compétitivité et le développement forcené de l'individualisme mettent à mal les solidarités entre les individus, la notion même de mutualisme rapproche les hommes : «*si la loi de la nature tend à faire de l'autre un ennemi à faire disparaître, le mutualisme apporte une vision culturelle du monde qui consiste à penser que l'autre est un humain et que j'en ai par essence le souci…*»

«*A plusieurs, on a raison d'avoir moins peur…*» Tout l'équilibre des communautés s'est fondé sur cette idée là, au premier desquelles bien sur les mutuelles, même si Jean-Pascal Farges considère qu'elles n'ont pas toujours la place qu'elles méritent : «*vous êtes 775 millions de sociétaires dans le monde, deux fois la population des Etats-Unis et on ne vous entend pas ! Second parti de France après les abstentionnistes, vous êtes le mouvement citoyen le plus représenté et le monde continue à se dérouler sans vous !*»

De rappeler également qu'en France, nous sommes 15 millions d'habitants à adhérer à un groupe mutualiste, dont 300 000 pour la seule Caisse Groupama Paris Val de Loire.

«*La barbarie commence dès lors que l'on considère l'autre comme un peu moins humain que soi et la mutualité est organisée entièrement autour de cette petite phrase…*» Le mutualisme par définition, est synonyme d'humanisme, ce qui, selon le conférencier, assure son avenir : «*idée alternative à la loi naturelle, le projet mutualiste définit avant tout une finalité, on a besoin de savoir pourquoi on se lève le matin…*»

Dominique Bernerd

MERCREDI 4 & JEUDI 5 JUIN 2014 À POUSSAY (88)
GRAND JEU RÉUSSIR
stand près du Commissariat général
Salon de l'herbe
Un brin d'avance

1e lot
Valeur du lot
1 688 € HT.
Un Lève-sac AGRAM
• flèche de levage à double télescopage,
• charge utile 600 à 1300 kg,
• attelage 3 points tracteur avant ou arrière,
• second attelage pour combiner avec distributeur d'engrais,
• chaîne de manutention de série.
AGRAM
www.agram.fr
Présent sur le salon

2e lot
Valeur du lot
1 007,50 € HT.
patura
www.patura.com
Présent sur le salon
Électrificateur PATURA P6500
équipé de la technologie MaxiPuls,
sur secteur 230 V, avec option télécommande pour de très longues clôtures même avec une forte végétation ; énergie stockée : 34 joules.

3e lot
Valeur du lot
230 € HT.
rizome
www.rizome.fr
Une Combinaison Extrem Outdoor, RIZOME®
Thermo-régulante
Spéciale Grand Froid
Double zip, en cordura® bi stretch,
membrane imperméable et respirante.

Du 4e au 10e lot
Valeur du lot
21 € HT.
Le jeu vidéo Farming Simulator 2013®,
de la société Focus Home Interactive
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !
FOCUS HOME INTERACTIVE
www.farming-simulator.com

Pour JOUER, C'EST FACILE !
REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur la billetterie d'entrée du salon et sur les stands REUSSIR et des sociétés partenaires.
DÉPOSEZ-LE à l'entrée du salon ou dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard **jeudi 5 juin à 17 h.**
EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés AGRAM SAS, PATURA, RIZOME et FOCUS HOME INTERACTIVE, organisent les 4 et 5 juin 2014 dans le cadre du Salon de l'Herbe, à Poussay (88) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le Salon de l'Herbe et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 5 juin 2014 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP LAUZANNE-ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 4-14 rue Ferrus, Hall B, CS 41 442, 75683 PARIS CEDEX 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.
REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles
REUSSIR · AGRAM · patura · rizome · FOCUS HOME INTERACTIVE · Terres de Bourgogne · Salon de l'herbe

Mutualité sociale agricole

La MSA de Bourgogne en positif sur toute la ligne

L'assemblée générale de la MSA de Bourgogne s'est déroulée à Beaune, le 23 mai. Les indicateurs passent au vert en 2013, avec un résultat en positif et une performance globale en progression. Ce contexte favorable, mais encore perfectible, est encourageant pour l'institution qui va devoir mener et gagner la bataille des élections à la MSA en 2015.



La dernière assemblée générale de la MSA s'est déroulée à Beaune le 23 mai.

Plus encore que pour d'autres organisations professionnelles agricoles, une assemblée générale de la MSA permet de compter ses troupes, de dresser le bilan des actions et de tracer le chemin qui reste à parcourir. La dernière assemblée générale de la MSA de Bourgogne, qui s'est déroulée le 23 mai à Beaune, s'est inscrite dans ce droit fil, tout en bénéficiant d'une aura particulière. D'abord, parce que pour la première fois depuis la fusion, l'année 2013 montre comme le souligne le président Dominique Bossong *«une amélioration significative du résultat»* qui s'évalue *«en positif»*. Preuve que *«le temps est l'arme absolue de la réussite»*. Tout n'est pas encore parfait et certaines attentes ne sont pas satisfaites, comme en témoignaient les observations de la salle, mais la MSA de Bourgogne continue de se donner les moyens d'atteindre ses objectifs en interne comme à l'externe.

Cette assemblée a ainsi pris date pour les prochaines élections MSA qui se dérouleront en 2015. Un scrutin essentiel qui a valeur de test sur la capacité des professionnels de l'agriculture à se mobiliser, pour animer et défendre leur régime de santé, ses valeurs et l'institution qui en a la charge. Tout un dispositif est déjà prévu pour mobiliser les électeurs et motiver les candidats potentiels. Dans ces temps où la démobilisation et l'individualisme gagnent du terrain, *«c'est un vrai défi»*. Pour le relever, la MSA se dote d'un réseau d'ambassadeurs chargés de parler de l'institution et d'encourager les électeurs à voter et à s'investir plus activement encore.

Christian Decercle, président de la Chambre régionale d'agriculture et président de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire, est l'un des premiers à rejoindre le cercle des ambassadeurs. Il a ainsi été invité à s'exprimer lors de cette assemblée générale. Ces ambassadeurs portent bien entendu les valeurs mutualistes de la MSA, mais plus largement, ils sont aussi les ambassadeurs des valeurs de l'agriculture. Dans un discours offensif et très politique, le nouvel ambassadeur a ainsi encouragé les agriculteurs *«à compter d'abord sur leurs propres forces individuelles et collectives»* pour garder le pouvoir de décision en étant présents partout où c'est nécessaire. Et cela doit aussi amener à créer des liens avec les autres Chambres consulaires, car c'est l'union qui fait la force, alors que la population agricole diminue structurellement.

Concernant le volet administratif et technique des missions de la MSA de Bourgogne, les évolutions législatives et réglementaires ont montré que l'action concertée portait ses fruits. Les indemnités journalières, la revalorisation des petites retraites, ont été des sujets de satisfaction pour la MSA, même si ces premiers pas en appellent d'autres, encore plus significatifs pour les bénéficiaires.

La politique de proximité, qui a vu une profonde refonte des différents modes d'accueil a permis en quatre ans de progresser dans l'amélioration de la relation client. La rationalisation des procédures participe aussi à l'augmentation de la performance globale. En 2014, l'organisation est maintenant quasi formalisée et *«les indicateurs de performance»* qui situent la caisse régionale dans la moyenne des performances des autres caisses, *«sont satisfaisants»*.

L'action sanitaire et sociale est toujours centrée sur la famille, les actifs en situation de fragilité, les seniors et les personnes âgées. Dans un contexte économique difficile, les actions en faveur de ces différents publics cibles font de la MSA de Bourgogne un acteur essentiel et reconnu des territoires ruraux. Même reconnaissance en matière d'accompagnement des exploitations et des ressortissants de la caisse pour tout ce qui concerne la santé sécurité au travail. Pour toutes ces actions, la force du réseau MSA s'appuie sur un échelon local actif et efficient, un échelon local largement représenté lors de cette assemblée générale qui a vu une importante participation des délégués et des suppléants.

Anne-Marie Klein


Les élections MSA de 2015 se préparent dés maintenant.

Christian Decerle : une petite leçon d'histoire

Parce qu'il *"ne faut pas avoir honte de notre histoire et de l'avenir qu'on sera capable de construire"*, Christian Decercle, premier ambassadeur du message mutualiste de la MSA, invité à s'exprimer lors de l'assemblée générale à Beaune, a rappelé des grandes lignes de la construction de l'organisation agricole, d'hier à aujourd'hui. Dans la perspective des élections *"il s'agit de relever le défi de la mobilisation"*, *"même si le manque de visibilité n'engage pas à la sérénité"*. Le président de la Chambre régionale d'agriculture, a pris la problématique de l'engagement professionnel par le haut, rappelant au passage *"que la réussite du monde paysan et d'un secteur qui a su passer en trente ans de la disette à la première place des exportations, n'est pas le fruit du hasard"*. Il résulte *"d'un deal entre des hommes courageux, porteurs de valeurs, la puissance publique"* et une classe politique réceptive. *"Le système a commencé à se dérégler dans les années 1980 et la dernière décennie a été très déstabilisante sur le plan communautaire"*. La PAC ensuite a "*consacré l'isolement des agriculteurs par rapport à la société"* amplifié, au fil des crises sanitaires, par "*un séisme d'image aux effets dévastateurs"*. L'opinion publique, "*troublée"* par "*des messages brouillés"* s'est coupée du monde agricole. Aujourd'hui, "*derrière les orientation politiques et les compétitions intra-communautaires se dessine la société de demain"*. Face à cela, le monde agricole peut tout perdre, ou tout gagner. *"Un rendez-vous nous est posé"* insiste Christian Decerle "*progresser ou régresser. Alors, Il faut tracer la route"*, même si la PAC actuelle est encore plus exigeante que la précédente. Rassembleur, le président de la Chambre régionale d'agriculture a engagé à "*ne pas opposer les systèmes, il y a de la place pour toutes les agricultures*". Dans la Pac réformée, le budget est sauvé, *"mais un budget ne fait pas une politique"*. "*Les chamailleries et les batailles"* vont bon train autour du premier pilier, mais sans vision claire, "*sans politique identifiable, repérable, il n'y a pas d'emploi, pas de progrès social, pas d'avenir"*. Tout ce qui a été construit par les paysans (le système de formation, la protection sociale...) s'est fait de bas en haut. Le nouvel ambassadeur de la MSA de Bourgogne pour les élections de 2015, a encouragé à "*se structurer au niveau local pour rester présent"* en dépit de la baisse du nombre des exploitants agricoles, et "*conserver ainsi un pouvoir de décision*".

Assemblée générale Global

Les années difficiles l'union fait encore plus la force

Global, les Eleveurs bio de Bourgogne et Terre d'ovin, réunis au sein de l'Union de coopératives Feder, ont tenu leurs assemblées générales à Autun. L'exercice de l'année 2013 fut difficile, ce qui n'a pas empêché les coopératives de jouer la carte du dynamisme et de sortir un résultat à l'équilibre positif.



Global, les Eleveurs bio de Bourgogne et Terre d'ovin ont réussi à transformer favorablement un exercice 2013 difficile.

Il fallait participer à l'assemblée générale de Global pour rencontrer des présidents de section heureux. Gilles Duthu d'abord, pour Terre d'Ovin, apprécie la progression enregistrée ainsi que "*les résultats très corrects*" et encourage les adhérents à s'investir encore plus dans les démarches qualité, "*sources de plus-values*". La montée en puissance du label rouge en témoigne. Le marché en ovin "*est demandeur*", même si la Pac déçoit et suscite des craintes, "*il ne faut pas passer à côté et baisser les bras*".

Mêmes éléments de satisfaction chez Nicolas Boucherot, pour les Eleveurs bio de Bourgogne, où l'année est marquée par la stabilité des résultats et le développement de nouveaux points de vente locaux pour répondre à la demande, sur Beaune notamment. En ligne de mire maintenant, le développement de l'autonomie alimentaire sur les exploitation bio, un challenge qui est aussi la clé de l'amélioration de la performance et de l'augmentation du revenu.

De son côté, Franck Gambino pour Bourgogne Elevage s'affirme, dans le giron de l'Union de coopératives, comme "*le plus heureux des hommes*" pour le côté coopératif. Satisfait de l'évolution du groupe, de Global à Feder, du travail des équipes et des résultats en agneaux comme en bovins. Satisfait aussi car "*on est bien revenu au coeur du métier*". Un coopérateur heureux qui dénonce quand même les dérives d'une administration qualifiée de "*boulet pour l'économie*".

Sur le plan de l'actionnariat justement, Feder annonce l'arrivée de Dijon Céréales.

Axéréal déjà au capital, fait ainsi une place à la coopérative côte d'orienne. L'actionnariat de l'Union Feder prévoit en effet une ouverture à 20% aux coopératives céréalières, 80% restant obligatoirement aux coopératives d'élevage.

Côté marchés, l'Italie reste une destination privilégiée mais d'autres marchés très concurrentiels se développent.

L'Algérie a ainsi donné un coup d'accélérateur à l'importation de bovin charolais et laitiers avec l'objectif pour le groupe de 7 à 8 000 animaux en 2014. Sur le plan technique, un outil de sécurisation est en cours de développement pour relancer l'engraissement. "*C'est un dossier lourd et compliqué*" témoigne Emmanuel Bernard qui le suit de près, et sur lequel "*on n'a pas le droit à l'erreur*". Cette caisse serait abondée par différents acteurs de la filière de l'amont à l'aval et par les collectivités territoriales. L'année 2013 a donc été marquée pour les coopératives Global, Terres d'ovins et Eleveurs bio de Bourgogne par un ensemble d'actions concrètes à destination des différents adhérents des coopératives et par une large part de réflexion prospective pour préparer l'avenir. L'avenir justement est en partie entre les mains des éleveurs qui peuvent agir concrètement en évoluant dans leurs pratiques et dans leur métier. La génétique, dont les avantages ont été présentés par Jean-Pierre Godot, président de Charolais évaluation, en est une, l'anticipation des sorties en est une autre. Anticiper les sorties d'animaux en les annonçant quelques mois à l'avance, c'est donner la possibilité à l'organisation économique de mieux se positionner sur les marchés et d'anticiper les réponses aux demandes. Pour Denis Renard, cette capacité des éleveurs à anticiper et à faire jeu commun avec leur coopérative "*c'est l'avenir de la production*".

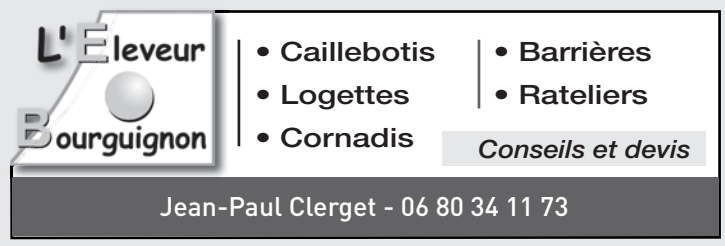
ANNE-MARIE KLEIN



Des professionnels à votre service









Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Repères

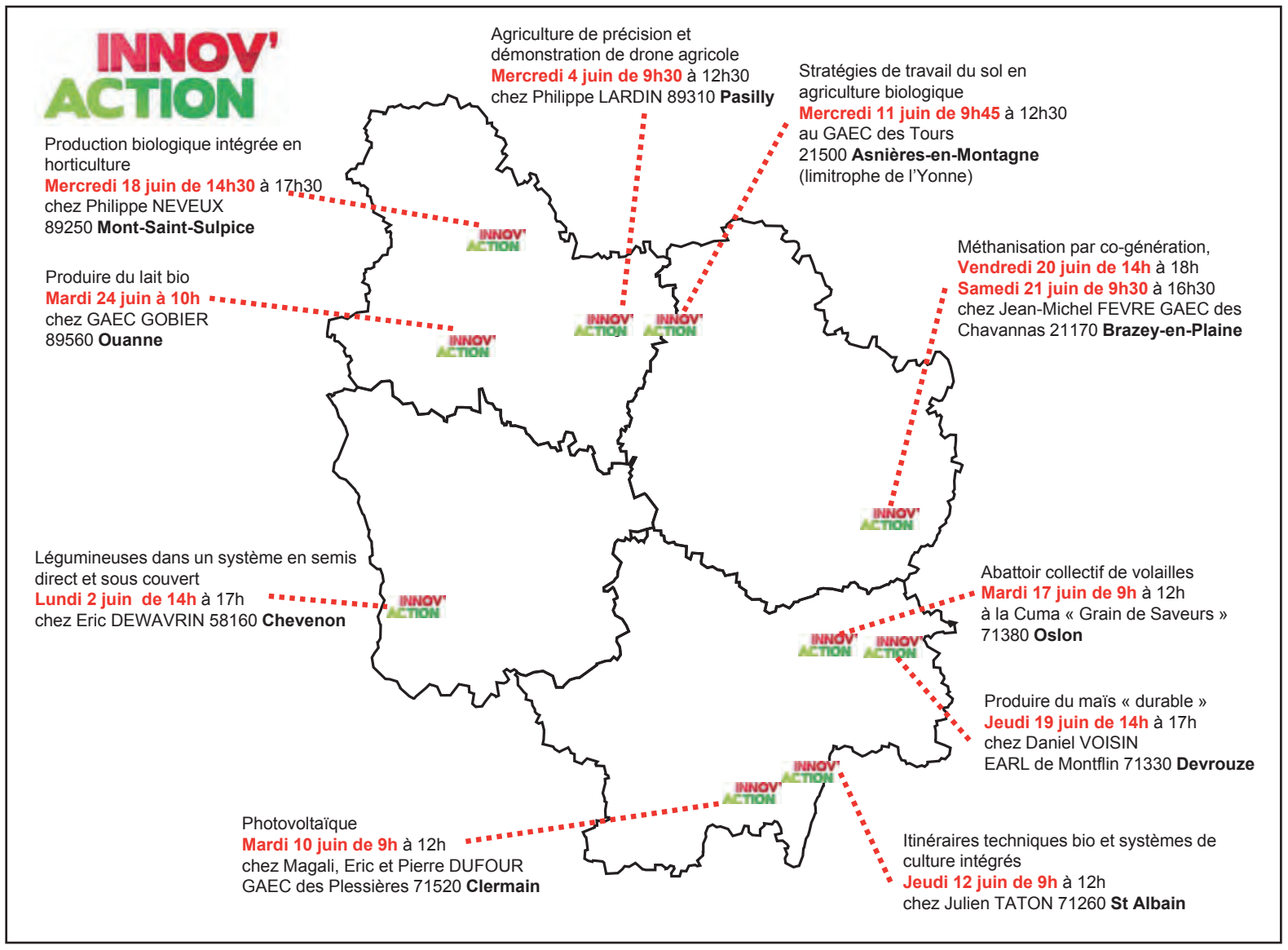
Exportation : l'Europe en perte de vitesse

Côté exportation, les indicateurs ont rarement été aussi bons, mais il n'est pas sûr que la production européenne sache et puisse en profiter. La vieille Europe marque le pas, alors que les grands pays producteurs sur le marché international sont à l'affut de toutes les opportunités. Ingénieur Affaires au Crédit Agricole, Arnaud de Bantel est intervenu lors du débat sur l'exportation. Il a brossé le contexte international d'un marché de la viande bovine en croissance avec une augmentation prévisible de la consommation de plus de 50% d'ici 2050. L'augmentation du niveau de vie est corrélée à l'augmentation de la consommation de viande. En réponse, l'Inde, le Brésil et l'Australie ont augmenté leur production de 10% et développé leurs marchés à l'export. Face aux grands groupes mondiaux spécialisés en filière animale, notre numéro 1 européen -Bigard- n'intervient qu'à la 19ème place. Dans ce contexte porteur, nous marchons à contre-courant. Notre production nationale de bovins finis a été historiquement basse en 2013 (-13%), avec une consommation nationale de viande bovine en récession et des consommateurs très sensibles au prix. Côté transformation la situation n'est pas meilleure, les entreprises d'abattage sont le plus souvent en perte avec EBE trois fois moins élevé que la moyenne des industries agroalimentaires. Il faudra pourtant bien sortir de cette «*dynamique négative*» et Arnaud de Bantel, suivant les prévisions d'AgriMer, estime que 2014 pourrait être «*l'année du rebond pour la production française*». Les défis posés aux éleveurs bovins sont de taille, il faut trouver des relais de croissance pour contrer l'érosion de la filière italienne, relancer l'engraissement, maintenir et accroître la production... alors que la réforme de la Pac et les accords Europe-USA, n'encouragent pas à l'optimisme. Le partenariat avec l'Italie s'est construit dans la durée (en 20 ans), ses bases sont solides, mais l'érosion va continuer. Les marchés émergents sur le pourtour méditerranéen, sont porteurs, mais tout est à construire. L'Algérie offre ainsi de belles perspectives de développement. C'est un marché exigeant qui doit être consolidé et qui nécessite d'adapter notre offre à la demande algérienne sur le plan sanitaire comme sur le plan zootechnique. Ce qui peut faire aussi la différence entre les opérateurs, c'est le «*service plus*», qui nécessite d'aller au-delà de la commande et au-delà du prix, «*en créant une antériorité*» comme l'a expliqué Emmanuel Bernard. L'avantage d'un groupe support important c'est d'être assuré d'avoir les moyens de ses ambitions. En conclusion au débat, Yves Largy, président de Global a souligné l'importance de saisir toutes les opportunités qui s'ouvriront à l'export, mais aussi sur le terrain «*d'avoir une bonne maîtrise de l'acte de production et de ses coûts de revient*», car le prix est important mais la réussite ou l'échec ne dépend pas de ce seul facteur.

Journées Innov'Action du 2 au 24 juin

L'innovation en action

Tout au long de l'année 2014, des journées portes-ouvertes sont organisées dans douze régions françaises sous la bannière Innov'Action. En Bourgogne, ces journées se dérouleront du 2 juin au 24 juin. Les Chambres d'agriculture accompagnent ce grand élan d'innovation qui prend ses racines dans les exploitations, car ce sont bien les agriculteurs innovants et leurs expérimentations qui se trouvent au cœ+ur du dispositif.



Les journée Portes ouvertes Innov'Action qui se profilent vont permettre de découvrir sur le vif les innovations sorties de l'esprit fertile des agriculteurs, pour améliorer leurs pratiques et gagner en compétitivité tout en conciliant performance économique et environnementale. Le laboratoire est à ciel ouvert, car l'originalité du dispositif c'est la parole donnée aux agriculteurs. Des agriculteurs innovants qui accueillent d'autres agriculteurs sur leurs exploitations pour communiquer et échanger.

Ces témoignages vivants montrent la capacité des professionnels à expérimenter, tester et innover, de manière individuelle ou par l'intermédiaire de groupes de progrès.

C'est une occasion unique pour les agriculteurs et les techniciens du monde agricole de s'ouvrir à de nouvelles pratiques, des produits ou des équipements facteurs de progrès.
Innov'action est un label porté par les Chambres d'agriculture pour communiquer lors de journées portes-ouvertes dédiées à l'innovation autour de la triple performance et de l'agro-écologie, toutes filières confondues.

En Bourgogne, les agriculteurs qui vont ouvrir les portes de leur ferme, témoigneront sur les légumineuses en semis direct et sous couvert végétal, l'agriculture de précision, le photovoltaïque, la stratégie de travail du sol en grandes cultures biologiques, les systèmes en grandes cultures biologiques et en agriculture intégrée, l'abattage collectif de volailles, la production biologique intégrée en horticulture, la production de maïs durable, la méthanisation par co-génération et la valorisation de la chaleur et du digestat, la production de lait bio pour la filière élevage.

Sur chaque ferme ouverte, le visiteur va trouver :

- des innovations performantes, réalistes et faisables portées par des agriculteurs
- des présentations et démonstrations faites par les agriculteurs eux-mêmes
- une évaluation des innovations à travers l'expertise Chambres d'agriculture : une fiche témoignage sera disponible sur www.innovation-agriculture.fr.

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur www.bourgogne.chambagri.fr
www.innovation-agriculture.fr

Au programme 2014 :

- Légumineuses dans un système en semis direct et en semis direct sous couvert : utilisation, résultats et performances
Lundi 2 juin de 14h à 17h chez Eric Dewavrin, 58160 Chevenon
- Agriculture de précision et démonstration de drone agricole
Mercredi 4 juin de 9h30 à 12h30 chez Philippe Lardin, 89310 Pasilly
- Photovoltaïque
Mardi 10 juin de 9h à 12h Chez Magali, Eric et Pierre Dufour, Gaec des Plessières, 71520 Clermain
- Stratégies de travail du sol en agriculture biologique
Mercredi 11 juin de 9h45 à 12h30 au Gaec des Tours, 21500 Asnières-en-Montagne (limitrophe de l'Yonne)
- Itinéraires techniques bio et systèmes de culture intégrés
Jeudi 12 juin de 9h à 12h chez Julien Taton, 71260 St Albain
- Abattoir collectif de volailles
Mardi 17 juin de 9h à 12h à la Cuma «Grain de Saveurs», 71380 Oslon
- Production biologique intégrée en horticulture
Mercredi 18 juin de 14h30 à 17h30 chez Philippe Neveux, 89250 Mont-Saint-Sulpice
- Produire du maïs « durable »
Jeudi 19 juin de 14h à 17h chez Daniel Voisin, EARL de Montflin, 71330 Devrouze
- Méthanisation par co-génération, valorisation de la chaleur et du digestat
Vendredi 20 juin de 14h à 18h
Samedi 21 juin de 9h30 à 16h30
chez Jean-Michel Fèvre, Gaec des Chavannas, 21170 Brazey-en-Plaine
- Produire du lait bio
Mardi 24 juin à 10h chez Gaec Gobier, 89560 Ouanne

▶ Témoignage

Loïc Guyard, responsable professionnel d'Innov'Action Bourgogne:
«Innov'Action est une reconnaissance du travail réalisé, en matière d'innovation, par les Chambres d'agriculture et leurs partenaires. La recherche, l'expérimentation, l'accompagnement des agriculteurs, le travail mené avec et pour les agriculteurs… fait de nous les acteurs et accompagnateurs de l'innovation régionale.
Pour l'édition 2015, les rendez-vous donnés lors de portes-ouvertes s'étaleront tout au long de l'année avec, en plus, un carrefour régional réunissant tous les acteurs et partenaires régionaux pour une stratégie commune en matière d'innovation (instituts techniques, de recherche, Draaf, organismes stockeurs, organisations de producteurs, Chambres d'agriculture et les financeurs via le Casdar, Feader, Conseil régional, ...)»



Le changement rapide des pièces d'usure

Pour quels outils ?

Herses rotatives, déchaumeurs à dents et maintenant charrues : le nombre d'outils pouvant bénéficier de dents à démontage rapide ne cesse d'augmenter. Mais est-ce intéressant ?

Les herses rotatives ont été les premiers outils de travail à avoir bénéficié d'un montage-démontage rapide. Bien souvent, ces systèmes de fixation rapide sont montés sur les supports porte-dents classiques, ce qui permet de revenir à des fixations boulons si besoin ou, au contraire, d'adapter une fixation rapide sur un support classique. La grande majorité des constructeurs proposent des mécanismes semblables, à savoir, un système d'axes avec des goupilles. Pour limiter au maximum les pertes de dent, ces goupilles sont assez fermes, ce qui nécessite généralement un outil pour les ouvrir et ou les fermer. Aussi, pour enchâsser les goupilles avec un minimum d'aisance, les constructeurs laissent un petit jeu. *«Jeu qui peut finir par générer de l'usure sur les plateaux, notamment dans les sols difficiles, avoue David Finetti d'Algritec, filiale d'Alpego. Aujourd'hui, on voit autant d'agriculteurs qui reviennent à la fixation boulon que d'autres qui se mettent à la fixation rapide. D'où un statu quo des ventes de herses à démontage rapide. C'est un effet de mode, avec des régions qui sont très demandeuses, comme la Bretagne ou le nord de la France et d'autres moins. Quoi qu'il en soit, une fixation boulon tiendra plus fermement la dent et sera plus résistant sur le temps».*

Lemken tient cependant un discours sensiblement différent. *«Les dents à démontage rapide constituent une large majorité de nos ventes, explique Jean-Luc Farges. Mais il est vrai que dans les terres faciles, typiquement pour les pommes de terre, le démontage rapide a moins d'intérêt. C'est comme comparer les pneus sur une formule 1 et sur une voiture de tourisme : le temps de démontage n'a pas le même impact. Mais quoi qu'il en soit, ceux qui y ont goûté ne reviennent généralement pas en arrière».*

Sulky se distingue cependant avec un système de verrouillage central à quart de tour, ce qui nécessite une clé spécifique. *«Mais aussi par un démontage et un remontage par le milieu, explique Alexis Guilloton, de Sulky. De cette façon, même s'il y a un peu de jeu, la force centrifuge envoie les dents vers l'extérieur, donc un cul-de-sac : ainsi, on ne perd pas les dents. À cela s'ajoute un second avantage : l'opérateur n'est pas gêné par le plateau voisin pour sortir ses dents. Cela lui évite d'avoir à réactiver la prise de force après avoir démonté la moitié des dents, pour faire tourner d'un quart de tour. Une manœuvre parfois dangereuse».*

L'avantage de ces fixations rapides réside donc principalement dans le gain de temps lors des opérations de montage et démontage. *«Et encore, tempère David Finetti, pour enlever facilement les goupilles, il est souvent nécessaire de passer un peu plus de temps à nettoyer attentivement autour de celles-ci. Les fixations rapides se justifient surtout sur les herses rotatives à châssis fixe, car cette opération peut présenter des risques. Sur les modèles repliables, la mise à la verticale des deux moitiés de machine facilite grandement l'accessibilité».* Algritec annonce un démontage des dents de 10 à 15 minutes sur un modèle de trois mètres équipé de goupilles, contre 20 minutes, avec une boulonneuse pneumatique… quand les boulons ne sont pas trop élimés.

Au tarif, la différence de prix entre les deux types de machines se ressent surtout à l'achat. Compter entre 700 et 1 000 euros sur une herse de 4 m de large.

Des atouts sur les déchaumeurs à dents

Plus récemment, plusieurs constructeurs ont lancé des systèmes de fixation rapide sur les déchaumeurs à dents. C'est à mon avis l'outil où il y a le plus d'intérêt à avoir des pièces d'usure rapidement démontables, estime Nicolas Millet de Grégoire-Besson, car au cours d'une même saison, un même chisel peut servir au faux semis, avec des pattes d'oie, et à un travail plus profond avec des socs fins. Aujourd'hui sur certains secteurs, jusqu'à 40% de nos chisels sont vendus avec deux jeux de socs différents. *«Avec le système Knock-on de Kverneland (Quick-Lock chez Vicon), à l'aide d'un outil spécifique et d'un marteau, tous les socs sont changés en 2-3 minutes sur un appareil de trois mètres, explique Thomas Grégoire de Kverneland. Qui plus est, ces systèmes évitent le risque de trop élimer les boulons, obligeant l'emploi d'une disqueuse. Récemment, nous avons vendu deux appareils à une Cuma du sud de la France, dans laquelle tous les adhérents ont leurs propres jeux de dents : dans cette configuration, le démontage rapide des dents est le bienvenu».*

Si Thomas Grégoire assure que ce type de fixation convient à tout type de sol, Nicolas Millet émet un peu plus de réserves pour les conditions extrêmes, dans des terres collantes ou caillouteuses. *«Il est difficile d'optimiser aussi bien avec des pièces boulonnées, développe ce dernier. Aussi, c'est pour cette raison que nous avons développé et breveté une fixation boulonnée dans laquelle le boulon du bas est enfoncé dans la tige porte-soc. Cela évite d'élimer le boulon, donc de perdre du temps au démontage, tout en garantissant une fixation ferme».*

Quant au prix, la différence entre système boulonné et fixation rapide ne se ressent qu'à l'achat et reste faible (10 euros par dent pour Grégoire Besson), les pièces de rechange étant facturées au même prix.

Enfin, derniers outils en date : les charrues. Kverneland a présenté au salon Agritechnica un système de fixation rapide qui ne sera commercialisé qu'à l'automne. De par l'absence de boulons, le constructeur annonce un prolongement de l'utilisation des pièces, permettant de passer d'une usure maxi de 50 à 75 %. De son côté, Lemken a simplifié les fixations des corps à clairevoie, les Duramaxx ne disposant plus que d'un boulon au lieu de 11 avant, *«mais c'est une conséquence du choix d'un traitement d'acier plus dur, plus qu'un choix ergonomique»*, explique Jean-Luc Farges. Si, sur une charrue classique, le boulon est rarement le facteur déterminant le changement de la pièce, il reste à patienter pour découvrir sur les nouvelles charrues Kverneland la nouvelle architecture des pièces et supports…

LUDOVIC VIMOND


Lemken

Le démontage rapide des dents permet de passer d'une position agressive à une position douce des dents, une opération très peu pratiquée sur le terrain.


Alpego

Bon nombre de constructeurs montent des fixations rapides sur des plateaux classiques.


Grégoire Besson


Grégoire Besson

Le système Quick Change de Grégoire Besson est constitué d'un support fixé sur la dent par un écrou enfoncé dans cette dernière, ce qui limite l'usure de l'écrou.


Kverneland

Sur le déchaumeur à dents, le système Knock-On de Kverneland permet de passer rapidement d'une configuration travail superficiel (socs à patte d'oie) à une version travail profond (socs étroits).

Les outils à 3 et 4 rangées de dents

On ne peut que constater l'engouement pour les outils à trois ou quatre rangées de dents depuis quelques années. Polyvalents, ces deux types d'outils, qui ne correspondent pourtant pas aux mêmes besoins des clients, ont tout de même quelques similitudes. Jean-Marc Debien, responsable produit chez Kuhn et Robert Dorsemagen, directeur commercial chez Horsch, nous livrent leur analyse.

Quels sont les points à ne pas négliger dans la conception d'un outil à 3 ou 4 rangées de dents pour s'assurer de sa polyvalence (écartement entre dents / rangées de dents, dégagement sous bâti...)?

Kuhn : *«Les outils à 3 rangées de dents sont dits polyvalents puisqu'ils peuvent travailler à des profondeurs de travail différentes, en changeant uniquement les pièces d'usure. Polyvalents, ils peuvent travailler dans tous les types de terres et résidus de récolte, y compris les terres à cailloux, de 3 à 35 cm de profondeur (déchaumage, pseudo labour et fissuration) et après tous les types de culture y compris couverts végétaux (mulchés) et maïs grain (broyé).*

La dent doit être maintenue en terre pour garantir un travail homogène en profondeur.

Il est nécessaire d'avoir une offre de pièces d'usure pour s'adapter à tous les travaux et obtenir un passage facilité dans les débris végétaux et forts volumes de paille.

Il faut de l'espace entre les dents et sous le châssis pour éviter tout blocage. Le Cultimer L offre un dégagement sous bâti 85 cm, un écartement entre dents de 90 cm et un espacement de 70 cm entre 2 rangées de dent, pour avoir une très bonne fluidité de la terre sans blocage. Les dents sont positionnées tous les 30 cm pour travailler toute la largeur de l'outil sans laisser de zones non travaillées.

La polyvalence passe aussi par une bonne qualité de travail de manière générale : obtenir une bonne qualité de mélange (courbure de la dent et déflecteur), un bon nivellement (module disque de nivellement pour laisser un sol plat), une qualité de rappui correcte (différents choix de rouleaux pour s'adapter aux différents types de terre qui nécessitent plus ou moins de rappui) et des réglages simples».

Horsch : *«La chose la plus importante dans la conception d'un outil à dents est de ne pas perdre de vue l'objectif agronomique : la génération d'un lit de semence et d'un horizon de développement racinaire adaptés aux besoins du futur couvert. Ceci repose sur 4 paramètres : l'ameublissement, le mélange, le nivellement et le réappui. La polyvalence va s'exprimer, d'une part, par la capacité de l'outil à atteindre son objectif le plus rapidement (1 passage) et le plus économiquement (puissance, consommation) possible, d'autre part, au travers de configurations variées de ré-appui et de pièces travaillantes. Ces dernières permettent de s'adapter à des conditions d'utilisation changeantes (profondeur, type de sol, climat, saison de travail).*

D'un point de vue pratique lors de la conception de l'outil, l'agencement des pièces travaillantes va avoir un impact important sur l'intensité et la qualité du travail du sol.

En effet, de manière très simple, un nombre croissant de pièces travaillantes au mètre, associé à une longueur de châssis plus importante, permettent d'augmenter l'intensité du mélange, de la production de terre fine et du nivellement, la terre séjournant longtemps dans le châssis. Un agencement asymétrique des dents permet d'éviter un buttage au centre de l'outil, tandis qu'un écartement d'au moins 90 cm des dents sur la rangée et de 80 cm entre poutres réduit très fortement le risque de bourrages.


Kuhn

Jean-Marc Debien, responsable produit chez Kuhn.

Le travail du sol par soulèvement, obtenu par un système à socs, doit être polyvalent pour offrir non seulement une large plage de profondeurs de travail (5 à 35 cm de profondeur), mais surtout par son angle d'attaque et son rayon de courbure être en mesure d'offrir une bonne capacité de pénétration, de mélange et de maintien de la profondeur lors du travail en conditions de sol très dures ou très lourdes.

Pour conserver ces aptitudes en toutes conditions, un système de sécurité non-stop robuste est nécessaire, comme par exemple la sécurité TerraGrip II (570 kg d'effort à la pointe avec un étançon de 75 cm). Mais attention, un effort à la pointe élevé seul, n'est pas le garant d'une bonne tenue en terre. Ce n'est le cas que si on l'associe à un soc ayant les caractéristiques citées ci-dessus. En effet, le travail par soulèvement dû à la combinaison entre la courbure de l'étançon et l'angle d'attaque du soc évite de presser la terre dans le sens de l'avancement. Il permet de monter la terre très haut dans le châssis et favorise un mélange par roulé-boulé propice à répartir les résidus sur l'ensemble de la profondeur travaillée, accélérant ainsi leur décomposition. Il permet de réduire le besoin de puissance lorsque l'on augmente la profondeur de travail.

Les disques de nivellement et un large choix de rouleaux permettent d'étendre la polyvalence de l'outil pour s'adapter à différents types de sols. Ces caractéristiques se retrouvent sur l'ensemble de la gamme de déchaumeurs à dents Terrano FX à 3 rangées de dents, Tiger LT, Terrano FM et FG ainsi que le Tiger AS, à 4 rangées.

Une piste de polyvalence supplémentaire est proposée par Horsch : le déchaumeur à dents comme outil de placement profond et localisé de la fertilisation».

Quel dispositif utilisez-vous pour maîtriser la profondeur de travail sur ce type d'outil ?

Kuhn : *«Pour garantir un bon travail, la machine doit travailler à plat. C'est pourquoi, il faut régler la profondeur de travail à l'avant de la machine et à l'arrière. Sur la partie arrière, le contrôle de profondeur se fait par les rouleaux avec un système mécanique ou hydraulique. Dans le premier cas, il s'agit d'un chargeur de cales. Ce réglage doit être très fin, chaque cale correspond à 1,5 cm de profondeur de travail. De plus, il doit être simple. Il a aussi l'avantage de pouvoir mettre des cales en butée basse pour bénéficier du poids du rouleau sur la machine pour faciliter son entrée en terre en conditions difficiles. Dans le second cas, il s'agit d'un vérin avec cales. Il permet de régler encore plus rapidement sa machine.*

Sur la partie avant, le contrôle de profondeur se fait soit par le timon, soit par des roues de jauge frontales. L'intérêt de contrôler la profondeur par les roues de jauge avant est de pouvoir faire un suivi de sol parfait. Les roues sont proches des dents et le timon est articulé, donc dans un creux ou une bosse, la machine maintient constante la profondeur de travail. Ce n'est pas le cas lors d'un contrôle de profondeur par le timon (car le point de référence avec le sol est positionné loin devant les dents)».

Horsch : *«Nous utilisons des cales d'épaisseur en alu ou des vérins hydrauliques. Il est important de s'assurer de la rapidité, la simplicité et la sécurité au niveau du réglage de profondeur, la sécurité s'exprimant par la précision et la constance de la tenue de la profondeur».*


Horsch

Robert Dorsemagen, directeur commercial chez Horsch.

Quels sont les différents types de dent proposés en fonction des différentes applications ?

Kuhn : *«Sur ce type de machine, le besoin agronomique est de réaliser un bon mélange dans différentes conditions et à différentes profondeurs. La dent Kuhn est une dent courbe. En effet, la courbure de la dent est impérative pour obtenir un bon mélange terre/paille. Ce mélange est amplifié par le déflecteur vrillé.*

En fonction des terres, deux types de sécurités subsistent : non stop mécanique à double ressort, avec 600 kg de pression à la pointe, qui permet un excellent maintien en terre, même dans les conditions difficiles et en présence de pierres, ou à boulon de traction, idéal dans les terres dépourvues de pierres (3 000 kg de pression à la pointe).

Par ailleurs, le type de pointe influe directement sur la profondeur de travail : le soc patte d'oie est conseillé pour un travail de 3 à 7 cm de profondeur. La pointe de 80 mm avec ailettes de 350 mm, permet un travail de 7 à 15 cm de profondeur. La pointe de 80 mm seule permet un pseudo-labour entre 15 et 30 cm de profondeur. Pour une fissuration du sol de 20 à 35 cm, sans trop de demande de puissance, préférez la pointe de 50 mm. Le carbure permettra d'augmenter la durée de vie de toutes ces pièces d'usure, notamment dans les terres très usantes.

Horsch : *«Pour accentuer la polyvalence, citons le soc MulchMix (pointe + ailerons + déflecteurs vrillés) pour un mélange intensif, la même version sans ailerons pour descendre un peu plus en profondeur, le soc patte d'oie ClipOn pour scalper le sol en superficiel et le soc ''Low Disturbance'' de 30 mm de largeur, pour fissurer sans remonter d'agrégats. Enfin, n'oublions pas l'incorporateur d'engrais pour la fertilisation localisée».*

PROPOS RECUEILLIS PAR GAËTAN COISEL

AgriDis INTERNATIONAL A/S
HE-VA

J.M. Chenillot
6, Rue du Serein
F-89000 St Georges
Tel. 03 86 48 12 64 - Fax 03 86 46 71 91
Voiture 06 08 95 26 90

T. Chenillot
Chosal
F-74350 Cruseilles
Tel. 04 50 44 28 88 - Fax 04 50 32 14 10
Voiture 06 08 97 59 88


Tip-Roller et King-Roller
Rouleaux auto-porteur
de 3,3 à 20,3 m


Disc-Roller
Déchaumeur à disques indépendants
de 3 à 8 m


Triple-Tiller
Chisel porté ou traîné
de 3 à 5 m


Sub-Tiller
Décompacteur de 2,50 à 5 m


Disc-Seeder Porté de 3 à 6 m


Euro-Tiller Vibro traîné
de 6 à 10 m

• LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS

Agram **Un déchaumeur à angle variable**



L Vimond

Le Discagro est un déchaumeur à disques indépendants montés sur lame ressort. Chaque rangée de disques de 610 mm de diamètre dispose indépendamment d'un angle d'attaque réglable de 10° à 34°. À l'arrière, le Discagro reçoit au choix un rouleau tube de 500 mm de diamètre ou un rouleau V-Ring de 600 mm. En option, une rangée de peignes s'intercale entre les disques et le rouleau. Le réglage mécanique de la profondeur est hydraulique en option.
Modèle : Discagro 300, 350, 400, 500 et 600
Largeur : 3 et 3,50 m fixe, 4, 5 et 6 m repliable

Agrisem **L'Agromulch en version Gold**



G.Coisel

L'Agromulch Gold se compose de trois rangées de dents à sécurité ressort (500 kg à la pointe). Le dégagement sous bâti atteint 80 cm. Suivant le type de socs, à ailettes ou droit, la profondeur de travail maximale varie de 10 à 30 cm. L'outil est complété par une rangée de disques. Tout comme la version Silver, la Gold se décline en deux modèles portés fixes et trois modèles portés repliables de 4, 5 et 6 m.

Alpego **Une nouvelle fraise**

La fraise KH Rapido d'Alpego est une évolution de la gamme KH, qui reste au catalogue. Elle se différencie par un démontage rapide des dents, l'opérateur n'ayant qu'à desserrer un boulon pour dégager la dent. La cape arrière est montée sur silentblocs au lieu de ressorts et le réglage de profondeur s'effectue à l'aide de manivelles.



L Vimond

Amazone **Le cultivateur Cenius en grandes largeurs**



A mazone

Après la version 4 m repliable du Cenius T, le cultivateur Amazone prend de l'envergure avec deux modèles TX de 6 et 7 m de large. Les nouvelles dents C-Mix sont disposées sur quatre rangées avec un espacement de 28 cm et une hauteur sous châssis de 80 cm. Ces dents sont proposées en sécurité non-stop à ressort (600 kg sur la pointe) ou boulon. Trois socs C-Mix font leur apparition, assurant une profondeur de travail de 8 à 30 cm. À l'arrière, le travail est achevé par une rangée de disques de nivellement à réglage centralisé et par un rouleau (Matrix, couteaux, tandem, barres...). L'implantation avancée de l'essieu de transport, à l'avant de la dernière rangée de dents, autorise un fonctionnement sans rouleau en conditions très humides. Outre le rouleau ou l'essieu, le réglage de la profondeur de travail (mécanique ou hydraulique) est assuré par deux doubles roues de jauge à l'avant de l'appareil. En option, le timon peut recevoir un système de report de charge qui augmente jusqu'à 1 500 kg le poids sur l'essieu arrière du tracteur.
Modèle : Cenius 6003-2TX et 7003-2TX
Largeur : 6 et 7 m

CHARRUES semi-portées SERVO-PLUS
Rentabilité à grande échelle
5 largeurs de travail
Report de charge «Traction Control»
ESSAI d'une 7 ou 8 corps sur simple demande
UNE GAMME POUR PROFESSION-
POTTINGER France
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Votre distributeur exclusif Yonne et Ouest Côte d'Or
TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**
et ses agents
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

VOGEL NOOT SOIL SOLUTIONS
DÉMONSTRATION POSSIBLE
Terradisc de 2,5 à 6m.
Ets LEVEQUE - 21 Saffres - 03 80 49 63 86

Ets COIGNET
Clamecy 03 86 27 19 38 | Ciez 03 86 26 43 28 | La Charité/Loire 03 86 70 15 93
FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS - GRANULÉS de BOIS
Pneus agraires, camionettes, tourismes, 4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés

CROSSLAND
BESOIN de DENTS ?
DÉMO sur demande
GRÉGOIRE BESSON
BRAZEY AGRICULTURE Brazey-en-Plaine - 03 80 32 00 50

• LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS

Bonnel Une barre fissuratrice légère

La nouvelle barre fissuratrice de Bonnel se monte en combinaison avec l'outil à disques indépendants Multiflex ou une herse rotative. Elle est aussi disponible en version frontale équipée de roues de jauges pivotantes. Sa conception «légère» permet de l'utiliser avec des tracteurs à partir de 140 ch dans sa version 3 m. Trois types de dents montées sur sécurité à ressort sont disponibles : droite, courbe et fissuratrice avec ou sans ailettes, pour une profondeur de travail de 15 à 25 cm. À noter par ailleurs, l'adoption de paliers graissés à vie et d'un rouleau en U sur le Multiflex.



M.Portier

Eco-Mulch Des distributions propres


L.Vimond

Eco-Mulch conçoit désormais ses propres distributions sur ses trémies.
Cela lui permet d'offrir des dosages jusqu'à 4 tonnes d'engrais à l'heure.

Outre la trémie frontale Dual Product (1 500, 2 000 et 2 500 litres), ce nouveau doseur équipe les semoirs de petites graines Cipan Master avec leur cuve de 370 ou 570 litres fonctionnant sous pression.

Farmet Le Softer en porté

Le Tchèque renforce son offre en déchaumeurs à disques indépendants.

Travaillant jusqu'à 12 cm de profondeur avec des disques de 510 mm de diamètre, la gamme Softer dispose de trois modèles portés (3, 4,50 et 6 m) et quatre semi-portés (4,50, 6, 8 et 11 m).

Pourvus de disques de 620 mm de diamètre pour évoluer jusqu'à 18 cm de profondeur, la gamme Diskomat accueille deux modèles portés de 3 et 3,50 m.



Carré Le strip-till se précise

Le strip-tiller Inro dispose d'éléments indépendants montés sur parallélogramme à suspension hydraulique. Chaque élément dispose d'un disque de découpe encadré de deux roues de jauge et suivi de deux chasse-débris. Viennent ensuite une dent d'ameublissement à sécurité non-stop hydraulique et deux disques buteurs. En dernier, un rouleau (au choix) rappuie le sol. Cet outil est compatible avec une fertilisation liquide issue de la gamme de bineuses Econet ou solide avec une trémie frontale d'origine Sulky. Il est pour l'instant présenté en version six rangs portée repliable.
Interrang : 45 à 80 cm
Nombre de rangs : 4 à 12 (fixe ou repliable)


M.Portier

Einböck Du nouveau dans le désherbage mécanique


G.COISEL

La herse étrille Aérostar-Exact bénéficie désormais de quatre roues de jauge, deux à l'avant et deux à l'arrière, qui supportent l'outil pour un travail régulier sur l'ensemble de l'appareil. Le réglage de l'agressivité des dents est plus précis. Chaque panneau se règle avec des chaînes, de 0,5 en 0,5 cm. Le constructeur propose également un châssis de guidage Row Guard, compatible avec toutes les marques de bineuse. Grâce notamment à son capteur composé de trois lentilles, le châssis est capable de se déporter de 500 mm à droite comme à gauche, de jour, comme de nuit. Enfin, adaptable sur bineuses et herses étrille, une trémie frontale pneumatique de 1 500 litres baptisée Jumbo est ajoutée au catalogue. Elle est entraînée hydrauliquement et bénéficie d'un DPA.

Modèle : Aérostar-Exact
Largeur de travail : 6, 9 et 12 m
Longueur des dents : 600 m
Diamètre des dents : 7 mm
Passage entre dents : 2,5 cm



• LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS

Great Plains **Un déchaumeur à disques plus accessible**

La société américaine propose une version d'entrée de gamme de son déchaumeur à disques indépendants Simba X-press. Les disques de 510 mm sont les mêmes, le bâti est quasi identique, avec les mêmes épaisseurs et qualités d'acier. La différence réside dans le réglage de l'angle des disques, désormais individuel et non centralisé. Mais la principale distinction se trouve au niveau des disques qui sont dorénavant fixés par paire sur un même moyeu, la sécurité ressort étant la même. L'écartement entre disques est de 12,5 cm. Comparé à une solution toute option, le poids diffère seulement de 100 kg. Enfin, le constructeur annonce une politique tarifaire agressive, inférieure de 15 %. Cette version plus accessible s'applique à tous les modèles portés et semi-portés. Par ailleurs, le constructeur adopte la même stratégie avec son modèle de décompacteur ST Bar, désormais à sécurité boulon. Là aussi 15 % moins onéreuse, la ST Bar permet un travail de 5 à 30 cm de profondeur à une vitesse de 6-8 km/h.

Modèle : Simba X-Press
Largeur de travail : 2,5, 3, 3,50 et 4 m porté / 4,60, 5,50 et 6,60 m semi-porté

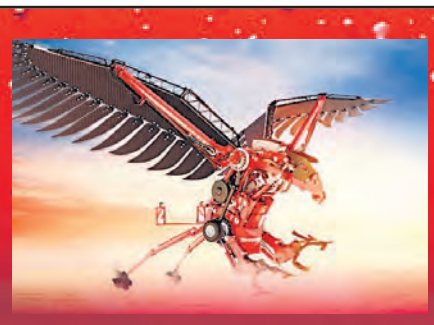

G.Coisel

Grégoire Besson **Le Discoflex version portée**

Le déchaumeur à disques indépendants Discoflex se décline en version portée.
Cinq modèles composent la gamme : les deux plus petits sont fixes ; les autres sont repliables hydrauliquement.
Ils bénéficient de la même technologie éprouvée sur les modèles semi-portés à commencer par la suspension à lame d'acier. Le diamètre des disques est de 560 mm ou 620 mm. L'écartement entre ces derniers est de 230 mm. La pression atteint 120 kg par disque. L'outil est complété par un simple ou double rouleau barre.
Largeur de travail : 2,80, 3,30, 4,20, 5,20 et 6,20 m
Nombre de disques : 24, 28, 36, 44 et 52
Poids : 1920, 2240, 3300, 3900 et 4500 kg



G.Coisel



DÉCHAUMEURS
à disques ou à dents ?
HORSCH: *Le CHOIX*



JOKER HD



TERRANO FX

30 HORSCH 1984-2014
Transformez votre futur avec HORSCH
L'agriculture par passion

Vos concessionnaires exclusifs

BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24

EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90

DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16

MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

La technique au service des professionnels

Profitez dès maintenant de nos financements à taux exceptionnels !

VOGEL NOOT
SOIL SOLUTIONS

VN SEMIS

Combinés de Semis de 2,5 à 6 m

VN DECHAUMAGE

Déchaumeurs à dents de 3 à 8 m

VN OUTILS À DISQUES

Déchaumeurs à disques de 3 à 6 m

VN CHARRUE ©PLUS


Charrues ©plus de 2 à 12 corps

SARL WALTER
SARL WALTER · Concessionnaire VALTRA et VOGEL & NOOT
RD 31 · F-21110 Rouvres en Plaine
Tél. : 03.80.79.17.37 · Fax : 03.80.79.17.34
sarlwalter@wanadoo.fr

Vogel & Noot bureau de Liaison France
Zone d´activité · F-57930 Fénétrange
Tél. : 03.87.07.03.73 · Fax : 03.87.07.15.10
info.fr@vogel-noot.net · www.vogel-noot.info

• LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS

Horsch **Des disques de grand diamètre**

Les déchaumeurs à disques indépendants Joker CT et RT (versions semi-portées) suivent la tendance en adoptant des disques de plus grand diamètre.

Ils délaissent donc ceux de 460 mm au profit de disques de 520 mm. Par ailleurs, les Jocker 10 et 12 RT adoptent un nouvel essieu de transport central disposé entre les disques et le rouleau de rappui.



Horsch

Köckerling **Déchaumeur à disques indépendants**



Köckerling

Le constructeur rompt avec la tradition des outils à dents avec les déchaumeurs à disques indépendants Rebell. Les deux modèles portés arborent des disques de 460 mm de diamètre. Lourds (8 t pour un 5 m), les semi-portés sont dotés de disques de 620 mm et peuvent travailler jusqu'à 18 cm de profondeur. En guise de rappui, les Rebell sont pourvus d'un double rouleau STS, précédant l'essieu de transport sur les semi-portés. Au transport, la largeur est limitée à 2,90 mètres sur les portés, 2,99 m sur les semi-portés.

Modèle Rebell : 500, 600 et 800 Profilne (semi-portés)
Largeur : 5, 6 et 8 m
Modèle : Rebell 410 et 520 Classic (portés)
Largeur : 4,10 et 5,20 m

Kongskilde **Évolutions sur le Vibrotill**

Partageant le même châssis que le VibroSeeder, le Vibrotill hérite sur ses modèles portés de 4, 5 et 6 mètres de large du système de nivellement composé de structures en T supportant des disques montés sur ressort. Simple, cette conception permet de régler en hauteur et en pression le système de nivellement. Du côté des rouleaux, signalons l'arrivée du VibroPack, un rouleau à lames ressorts, ainsi qu'un point d'attache du rouleau avancé au milieu de l'appareil pour un meilleur contrôle de la profondeur.

Kuhn **Performer, un outil modulable**

L'Alsacien propose un outil de travail du sol combinant deux rangées de disques indépendants de 510 mm de diamètre et trois rangées de dents montées sur sécurité ressort, offrant 600 kg de pression à la pointe. Capable de travailler jusqu'à 35 cm de profondeur, cet outil nécessite entre 60 et 100 ch par mètre. Modulable, cet appareil permet si besoin de ne travailler qu'avec les disques ou qu'avec les dents. Logé entre la deuxième et la troisième rangée de dents, l'essieu de transport offre une bonne maniabilité. À l'arrière, les disques niveleurs sont suivis d'un rouleau packer offrant un rappui de 225 kg au mètre.

Largeur de travail : 4, 5, 6 et 7 m


Kuhn

Promodis
Pro, Proche, Promodis
SPÉCIAL DÉCHAUMAGE
Réservez dès maintenant une DEMO de l'OPTIMER 5003 5m. semi - porté


Suite DEMOS 2013 à saisir
CULTIMER 3,50 m
Équipements :
- disques de nivellement,
- rouleau T Liner
17 700 €HT
Sans reprise - Règlement comptant
KUHN
SERVICES MATÉRIELS ÉQUIPEMENTS PIÈCES
YAgri YONNE
3, bis rue des Entrepreneurs - Joigny 03 86 91 79 09 - yonneagri.fr

RÉUSSISSEZ AVEC PÖTTINGER
Pour des semis réussis !

PÖTTINGER SERVO 45

PÖTTINGER LION 3002

PÖTTINGER SYNKRO 3030

PÖTTINGER TERRADISC 6001 T

AEROSEM 1002
PÖTTINGER France
www.poettinger.fr
Bouilloux Sarl
Distributeur exclusif
23 rue de La Brot - ZAE Cap Nord
21000 Dijon
03 80 66 10 00 - 03 80 79 37 21

• LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS

Kverneland **Une version plus légère de déchaumeurs**

La gamme de déchaumeurs à disques indépendants Qualidisc Pro et Classic est complétée par une version plus légère nommée Farmer. Six modèles portés, dont trois fixes de 3 à 4 m repliables et trois autres de 4 à 6 m repliables composent cette nouvelle version. La forme conique et le diamètre des disques de 520 mm permettent un travail superficiel ne dépassant pas 8 cm de profondeur. Les disques sont montés sur les mêmes paliers que les autres versions. Le Qualidisc Farmer peut recevoir jusqu'à six rouleaux différents, dont le dernier-né, l'Actiflex est constitué de lames ressorts. Un semoir pour couvert est également disponible en option.


G.Coisel

Modèle : Qualidisc 3000, 3500, 4000/4000F, 5000F et 6000F
Largeur de travail : 3, 3,50, 4 / 4, 5 et 6
Nombre de disques : 24, 28, 32 / 32, 40 et 48

Monosem **Une pesée sans fil via le bluetooth**



G.Coisel

Monosem propose la pesée sur ses trémies frontales, commandée par une tablette ou un smartphone. La trémie dispose de quatre jauges de contrainte et d'un radar pour indiquer la vitesse d'avancement. Le poids, calculé en continu, est transmis sur la tablette de l'agriculteur, sans fil, via la technologie bluetooth. Le conducteur peut avoir un œil sur sa surface épandue et programmer une alarme de fond de trémie.

Pöttinger **Le Synkro repensé**



G.Coisel

Le déchaumeur à dents et disques Synkro série 1020 bénéficie d'améliorations à commencer par le châssis, plus court pour limiter le porte-à-faux. La tête d'attelage est plus robuste. Les dents de l'outil ont été repensées, avec une sécurité acceptant jusqu'à 500 kg à la pointe. Leur angle est réglable et les ailettes s'ajustent en hauteur. Enfin, le réglage de la profondeur de travail est transféré à l'avant.



Lemken **Le déchaumeur Rubin à grands disques**

Le constructeur allemand continue d'élargir son offre en déchaumeurs à disques indépendants avec le Rubin 12. Cet appareil est doté de disques de 736 mm de diamètre et 6 mm d'épaisseur montés sur sécurité à double ressort. Il est conçu pour piocher jusqu'à 20 cm de profondeur et mulcher efficacement dans les parcelles contenant de grandes quantités de résidus. Par rapport au Rubin 9, les disques sont plus espacés (15 à 17 cm au lieu de 12,5) et l'angle d'entrure est plus important (20° au lieu de 15°). En revanche, l'angle d'attaque est identique (15°). Cet appareil reçoit également deux rangées de herses – une derrière chaque rangée de disques – dont la hauteur de travail est réglable manuellement depuis un système centralisé autobloquant. À l'arrière, un double rouleau assure le rappui : il est positionné derrière les roues de transport sur les versions semi-portées. Le réglage de la profondeur de travail est mécanique (barre à trous coulissante) sur les portés (hydraulique en option) et hydraulique sur les semi-portés. En option, le Rubin 12 porté peut recevoir la roue Unirad qui s'abaisse au transport, delestant le relevage arrière de 600 kg.
Largeur de travail : 3, 3,50 et 4 porté ; 4, 5 et 6 m semi-porté


L.Vimond





• LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS

Quivogne **Un cover-crop court**

Le cover-crop Compact+ de Quivogne dispose d'un châssis plus court. Il est donc moins cher à l'achat, moins lourd et les manœuvres s'en trouvent facilitées. La profondeur de travail est de 15 cm. Pour rappuyer le sol, un rouleau de type cambridge, tube... peut être rajouté, en option.


G.Coisel

Sky Agriculture **Un nouvel arrivant dans la catégorie des déchaumeurs**

La gamme de déchaumeurs à disques DDI TW voit le jour. Fabriqués par une filiale du groupe Grégoire Besson, ces outils semi-portés offrent une largeur de 4,7 à 9,5 mètres. Les disques sont disposés en V, sur une double rangée, séparée par une rangée de peignes qui a pour rôle de réguler le flux de terre. Issus des forges de Niaux, les disques sont concaves et ondulés. Ils sont montés par paire sur un même moyeu. Leur angle d'attaque est réglable entre 16 et 18°. Ces disques sont montés sur une lame de ressort qui fait office de sécurité. La pression exercée par les disques varie de 135 à 175 kg. Le réglage de la profondeur de travail est hydraulique. Les roues de transport sont intégrées au châssis. À l'arrière, se situe un double rouleau barre ou en U. Au transport, le déchaumeur se replie en deux ou trois parties, suivant sa largeur de travail, afin de respecter le gabarit routier.

Nombre de disques : 36 à 76
Diamètre des disques : 570 mm
Écartement entre disques : 230 mm
Poids : 5 900 à 12 030 kg
Puissance requise : 120/160 à 240/340 ch


G.Coisel

Quivogne **Un vibro lourd**


G. Coisel

Le Demeter de Quivogne est un vibroculteur lourd, conçu pour les reprises de labour ou les déchaumages superficiels. Il bénéficie d'un dégagement sous châssis de 58 cm et de 40 dents vibrantes de 70x12 mm.

Il est équipé de série d'un rouleau de rappui en Z et en option d'un modèle cranté, Lamflex... d'une lame crossboard, d'une herse peigne et de roues de jauges de 650 mm de diamètre.

Steketee **Une nouvelle poutre sur les bineuses**

Importé par Stecomat, Steketee propose une nouvelle construction de bineuses. La poutre principale est désormais constituée d'un double IPN un peu fermé en glissière. Cette construction dispense de brides qui peuvent se desserrer ou casser, avec le risque de perdre un élément. Elle permet de coulisser facilement les différents éléments et de s'adapter aux interrangs des différentes cultures. Les parallélogrammes de chaque élément offrent davantage de débattement et disposent d'articulations montées sur roulement à billes.



L.Vimond

Tulip **Un déchaumeur à disques indépendants**

Tulip complète sa gamme de déchaumeurs à disques indépendants par le haut, avec l'arrivée du Multidisc 600 XXLH, de 6 m de largeur de travail.

Ce dernier bénéficie de disques de 610 mm de diamètre et d'une distance entre poutre de 115 cm, pour faciliter le passage des résidus. Au transport, le Multidisc ne dépasse pas les 2,92 m de largeur.


L.Vimond



A découvrir chez vos distributeurs

VÄDERSTAD

AVENIR MOTOCULTURE
Arc/Tille - Ménétreux
03 80 63 07 77

MALECOT POIRIER AGRI
St Loup - Crézancy
03 86 26 24 49

SV PRO
Monéteau - Malay
Grandchamp - Chatillon
03 86 72 09 30

97 CLIENTS SUR 100 RECOMMANDENT VÄDERSTAD
Résultat du questionnaire de satisfaction mené à travers l'Europe via Webropol auprès de 1500 clients Väderstad ayant répondus

• LESNOUVEAUTÉS • LESNOUVEAUTÉS

Väderstad **Nouveau rouleau sur le Swift**


G.Coisel

Le déchaumeur Swift se dote d'un nouveau rouleau à profil en L. Baptisé EasyRunner, il est adapté aux sols légers. Son diamètre est de 384 mm. Il est disponible en largeur de 5,60 à 7,20 m. Ce profil est plus agressif et contrôle mieux la profondeur qu'un rouleau conventionnel. Toutefois, pour plus de rappui, il propose d'atteler un rouleau plus lourd derrière l'appareil.

Vogel & Noot **Trois versions de Terramat hydro**



G.Coisel

L'Autrichien Vogel & Noot propose les herses rotatives Terramat Hydro, déclinées en trois versions M, MS et XS. D'une largeur de travail de 4 à 8 mètres, elles bénéficient de quatre rotors au mètre et d'un nouveau rouleau Packer. Les herses se différencient par leur boîtier d'entraînement acceptant 240 ch pour les M, 280 ch pour les MS et 450 ch pour les XS. Vogel & Noot propose une trémie frontale pour alimenter tous les semoirs pneumatiques de la marque. Elle reçoit un doseur électrique, le DPAE s'effectue à l'aide d'un radar ou de la prise sept broches, en reprenant la vitesse du compteur du tracteur. Il est possible de réaliser de la modulation de dose.

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne

Créez votre compte et consultez nos archives

Vos Spécialistes Agricole

N°1 Hollandais
VREDESTEIN
Distributeur du pneus Agricoles
VREDESTEIN
dans votre région
- Série 85—Traxion 85
- Série 70—Traxion +
- Série 65—Traxion +
- Gros Volumes—Traxion XXL

Nous vous proposons :
Devis
Démontage / Montage
Gonflage eau
Déplacement à la ferme
Réparation à chaud de vos pneus accidentés

JOIGNY
Christophe Bardot
06.45.42.38.71
JEANDOT 90 Pneus
Tonnerre
Bruno Chauvière
03.86.55.45.75


La gamme de précision la plus large du marché !
Jusqu'à 10% d'économie d'intrants.
L'AGRICULTURE DE PRÉCISION NEW HOLLAND
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

- 5 écrans : nouvel écran XCN2050, IntelliView IV, FM1000, FM750, EZ250
- 4 signaux de correction : EGNOS 20 cm, RangePoint 15 cm, CenterPoint 4 cm répétables, RTK 2 cm répétables
- 3 solutions de guidage : autoguidage assisté EZSteer, EZPilot, autoguidage intégré IntelliSteer™
- Des solutions évolutives : ISOBUS, contrôle de sections et modulation de doses (Field IQ, TUVR), contrôle d'outils TrueTraker™, capteur de biomasse GreenSeeker™, etc.

XCN2050

IntelliView IV

ALAVIE CONSEIL

TOP SERVICE 00800 64 111 111
www.newholland.com
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément Brienon et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	**03 86 83 02 01** **03 86 43 07 90**
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU *Groupe Methivier*	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Tannay	**03 86 34 18 35** **03 86 22 11 54**

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 21/05/2014	Bourg-en-Bresse 27/05/2014	St Christophe-en B. 21/05/2014	National 21/05 au 27/05/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,15 €	4,16 €
	R	3,80 €	3,75 €	3,90 €	3,77 €
	O	-	3,55 €	-	3,36 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,50 €	3,45 €	-	3,42 €
Vaches lait (L)	O	-	3,10 €	-	3,07 €
	P	-	2,80 €	-	2,81 €
Génisses VML	U	-	4,50 €	4,95 €	4,45 €
	R	-	4,00 €	4,30 €	3,86 €
	O	-	3,50 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	2,90 €	2,85 €	2,90 €	2,85 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 27/05

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,95	2,85
300-350 kg		2,95	2,82
350-400 kg	-	2,91	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,80	2,50
300-350 kg	-	2,67	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,81	-
400-450 kg	-	2,77	-
450-500 kg	-	2,64	-
500-600 kg	-	2,52	-
600 kg et +	-	2,15	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,63	-
350-400 kg	-	2,60	2,43
400-450 kg	-	2,49	2,34
450 kg et +	2,94	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,84	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,84	2,15	1,95 -
5 -10 ans	-	2,05	1,85
+10 ans	-	1,92	1,70 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,18	2,41	1,99

91% de vendus

Bovins : 829

Broutards-Taurillons : offre importante et de moindre qualité. L'ambiance est plus lourde, et les acheteurs opèrent un tri plus sévère. Les cours baissent dans les lots inférieurs, et sont reconduits dans de bonne marchandise.

Laitonnes-Génisses : transactions fluides et cours reconduits.

Taureaux : cours identiques.

Vaches : le moral des engraisseurs est bien bas et influence une ambiance de marché difficile avec des cours qui continuent de baisser.

Divers :
Broutards culards de 287 à 496 kg: 970 à 1530€ (3,07 à 3,38)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 26/05

Bovins (256)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
2175 à 370 kg	810 - 1030	2,57 - 2,92
435 à 475 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
370 à 400 kg	-	-
440 à 570 kg	1230 - 1370	2,24 - 2,79
Laitonnes		
285 à 325 kg	700 - 900	2,45 - 2,77
345 à 420 kg	850 - 1000	2,38 - 2,62
Génisses		
360 à 445 kg (16-24mois)	820 -1030	2,25 - 2,56
470 à 510 kg (24-36mois)	1090 -1130	2,14 - 2,38
Taureaux		
835 à 1090 kg	1470 - 1930	1,72 - 1,77
Vaches		
suitées mâles et femelles	1230 - 1830	
légères	870 - 1060	
entre-deux	1070 - 1320	
lourdes	1350 - 1700	

En mâles, seuls les animaux herbés et de bonne qualitévoient leurs tarifs maintenus, pour les sujets ordinaires les prix sont revus à la baisse
En femelles, la demande s'oriente également sur les sujets herbés. Vente quasi-totale à des cours reconduits.
Cours plus fermes en taureaux
Le manque de débouchés en bêtes grasses pèse à nouveau sur le cours des vaches maigres orientant à nouveau les tarifs à la baisse.

Prochain marché bovins le lundi 02 juin, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 27/05/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,86	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,67	2,49
300 à 350 kg	nc	2,47
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,07	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,12	1,98
de 5 à 10 ans	2,02	1,92
+ 10 ans	-	1,75

Broutards : Marché perturbé par le calendrier, efectif en baisse ainsi que les cours.

Laitonnes-Génisses : marché plus difficile en relation avec les cours de la viande.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/05/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Moins d'apports, peu de demande, vente calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 19/05/14 au 25/05/2014*

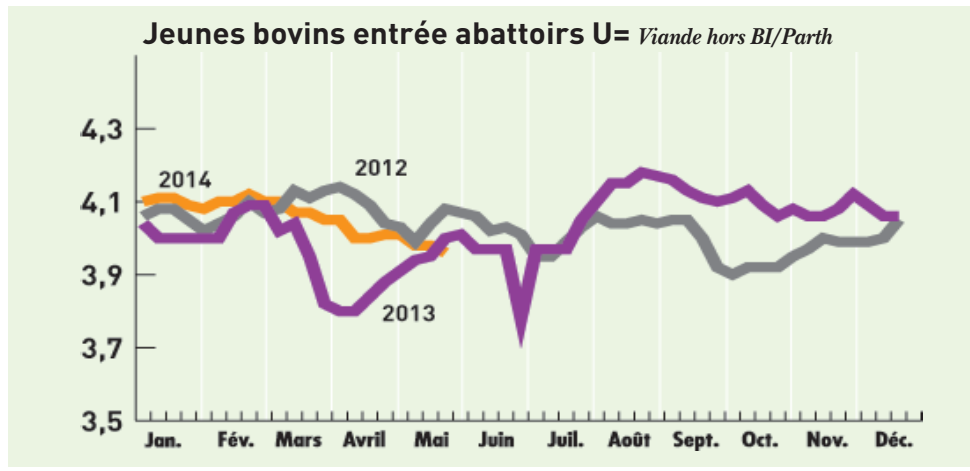
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,89 €	-
350 kg	-	2,80 €	-
400 kg	-	2,65 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,58 €	-
500 kg	-	2,44 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,60 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

Tendance :
La forte demande dans les mâles dope les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 19/05/14 au 25/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,96 €	3,80 €	3,71 €			
Races mixte		-	3,58 €	3,57 €	3,56 €	3,53 €	
Races lait					-	3,33 €	3,30 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,19 €	4,05 €	3,76 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,12 €	4,03 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,72 €	4,48 €				
Races mixte	-	-	-	3,68 €	3,61 €	-	-
Races lait				-	-	3,19 €	3,15 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,81 €	4,59 €	4,29 €	4,17 €			

Tendance : Quorum non atteint.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/05/14 au 25/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,08 €	4,06 €	- €		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,04 €	4,77 €	4,44 €	4,29 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,18 €	4,05 €				
Races mixte					3,71 €	3,64 €		-
Races lait						-	3,18 €	3,11 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,06 €	4,74 €	4,35 €	-				

Tendances SEM. DU 26 AU 30 MAI 2014

Bovins de boucherie

Le jeu de domino qui régit les échanges européens fait que, nos produits ont moins de place chez nos clients traditionnels face à une concurence accrue des autres pays européens. Chacun cherche à se placer pour écouler sa marchandise face à des acheteurs toujours avides de prix bas. Cette orientation baissière du marché n'augure rien de bon pour la production à la veille des sorties d'herbage. Les industriels dont les ventes sont concurrencées par les viandes imports sont prêts à accentuer la pression sur les prix, ce qui serait catastrophique pour les éleveurs. Sur les marchés, la tendance est lourde sur le Nord du pays où les sorties herbages sont plus avancées et couvrent une demande réduite. Dans le Centre et le Sud-Est, les disponibilités sont mesurées ce qui atténue la pression des abatteurs. Les tarifs sont stables dans les Limousines, les bonnes Charolaises de qualité bouchère, ainsi que pour l'ensemble des réformes allaitantes de choix secondaire.
En réformes laitières, les industriels profitent d'une meilleure couverture de la demande pour cette semaine écourtée pour stabiliser les cours des vaches frisonnes et montbéliardes.
En jeunes bovins, face à la concurrence de plus en plus marquée sur le marché européen, la tendance se durcit au grand dam des producteurs qui voient les tarifs s'orientés à la baisse dans l'ensemble des catégories.. ■

Broutards

La bonne tenue des prix incite les éleveurs à garder leurs animaux pour leur apporter plus de kg, à moindre frais. Le décalage entre l'offre saisonnière et la demande entraîne un commerce assez fluide, avec des tarifs qui restent à des niveaux très convenables dans les bons mâles charolais ou limousins d'herbage. Dans les femelles, les prix sont stables dans les bonnes laitonnes herbées exportées sur l'Italie. La vente est calme sur l'Espagne. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

La tension qui règne sur le commerce de la viande démobilise les engraisseurs et le recul des cours est marqué dans le bétail maigre. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités restent insuffisantes pour satisfaire les besoins exprimés. La tendance reste positive dans les bons frisons, montbéliards et abondances. L'activité commerciale reste également assez régulière dans les bons croisés (jaunes, Blanc Bleu...) frais et buveurs. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis
(au 26 mai)

«Les volumes d'abattages de bovins finis, au même niveau que l'an dernier, attestent d'une demande qui reste stable, contrairement au discours porté par les entreprises. D'ailleurs, les prix consommateurs sont toujours à la hausse : où passe la différence ?... »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/05*

Agneaux (592)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	2,93 -3,11	2,59 - 2,97
Gras (38-44 kg)	-	2,84 - 3,20	2,49 - 2,89
Gras (+44 kg)	-	2,62 - 2,99	-
Gras (+50 kg)	-	2,16 - 2,68	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	3,60 - 3,64	3,35 - 3,41
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	3,41 - 3,67	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,23 - 1,63	-	0,60 - 0,74
(+60 kg)	0,96 - 1,76	0,63 - - 0,97	-
Divers			
Béliers: 61 € à 145 €	0,72 - 1,76		
Agneaux maigres : 85 € à 101 €			
Chèvres : 19 à 62 €			
Boucs : 19 € à 52 €			

Ovins : 836
98% de vendus.
Agneaux : l'augmentation de l'offre, combinée à un niveau de consommation qui reste beaucoup trop faible, conduit à une chute spectaculaire des cours. Les tarifs rejoignent ainsi ceux de 2013 après s'être nettement mieux tenus depuis le début de l'année 2014.
Brebis : baisse conjoncturelle, mais vente suivie à des tarifs corrects.
Béliers : cours reconduits.
Caprins : bonne demande.
Effectifs :
Agneau : 592 -Brebis : 215
Béliers : 19 - Caprins : 10

Prochain marché :
Jeudi 12 juin en raison du lundi de Pentecôte, puis le lundi 23 juin aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/05*

Ovins : 98	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	100 - 139	2,56 - 3,23
Agneaux maigres	-	-
Brebis	44 - 86	0,71 - 1,21
Béliers	90 - 100	

Légère baisse en agneaux, cours fermes en brebis.

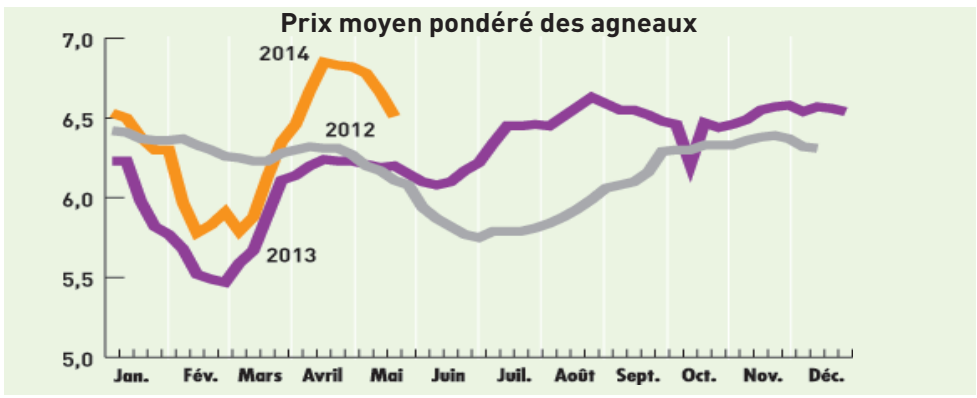
Prochain marché ovins le lundi 02 juin aux horaires suivants :

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 19/05/14 au 25/05/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,82 €	6,35 €
Couvert	16-19 kg	6,99 €	6,74 €	6,21 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	6,01 €	5,64 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 19/05/14 au 25/05/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,51 €	6,76 €	2,15 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 19/05/2014 au 25/05/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	7,08	7,11 -0,18	7,15 -0,09	6,55 -0,08	-	-	-	-
	R *Var.*	6,76 -0,20	6,77 -0,24	6,77 -0,19	-	6,79 -0,13	6,79 -0,15	-	-
	O *Var.*		5,86 -0,19	-	-	6,48 -0,02	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,93 -0,27	6,83 -0,28	6,10 -0,12	-	6,99 -0,15	6,87 -0,080	-
	R *Var.*	6,55 -0,24	6,69 -0,24	6,58 -0,24	5,96 -0,22	6,82 0,01	6,74 -0,04	6,49 -0,13	6,17 -0,08
	O *Var.*	6,14 -0,27	6,22 -0,19	6,10 -0,18	5,58 -0,08	6,35 -0,06	6,21 -0,15	6,06 -0,18	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	6,01 -005	5,83 -0,03	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,64 -0,17	-	-

Zone Nord : Agneaux : baisse saisonnoère généralisée, amplifiée par l'évolution du marché des peaux et le commerce d'importation. Brebis : demande suivie, marché équilibré dans l'ensemble. **Zone Sud :** application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
17-18/2014		156 000	-	-	-	6
19-20/2014		39 000	0,192	-	-	5

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 21 mai 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	140 à 150 €	140€
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

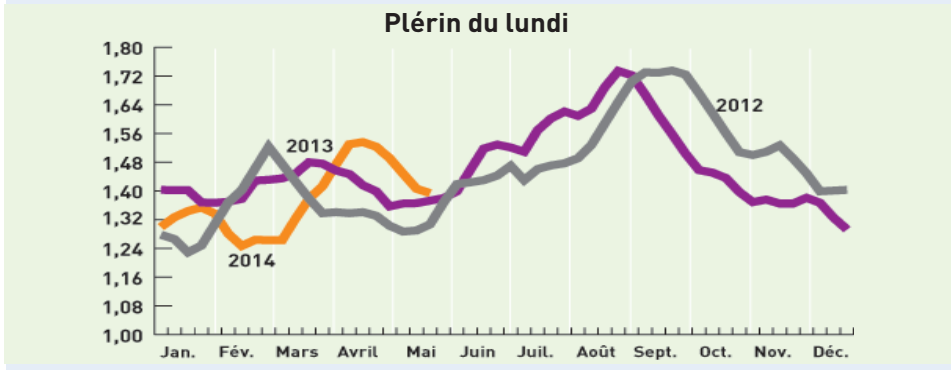
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (15 514 porcs présentés) — *Cotations du lundi 26 mai 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,394 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 16/05 au 22/05/14*

1,65 €/kg/carcasse euros



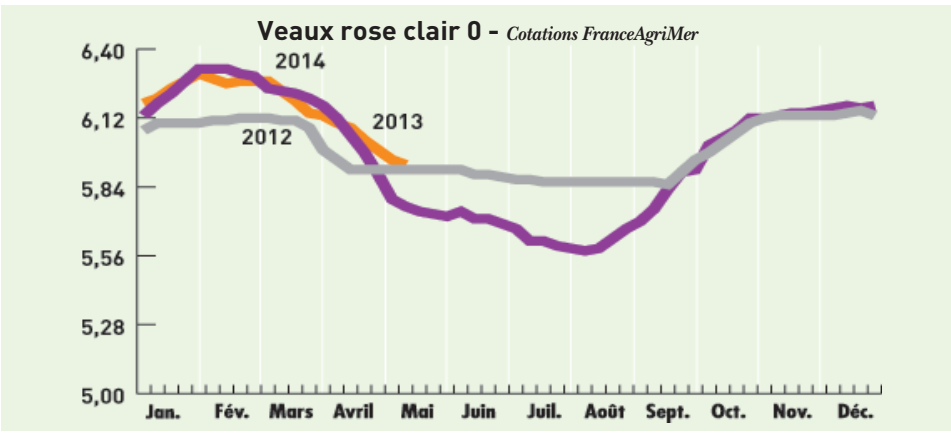
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 19/05/14 au 25/05/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,90 €	6,58 €	-
O	-	5,93 €	5,08 €	4,33 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/05/14 au 23/05/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	83	470-650 €	350-520 €	245-345 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		310-590 €	270-500 €	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	312	-	-	180-330 €	95-165 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	838	275-545 €	245-505 €	130-325 €	90-190 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/05/14 au 25/05/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,48 €	2,32 €	1,55 €	–
Bons	2,14 €	1,88 €	–	

Céréales

Marché du 20 mai 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	fourrager	mai-juin	179	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11% mini	mai-juin	176	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11% mini	mai-juin	180	N C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	mai-juin	149	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	160	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	155	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl		Inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		mai-juin	170	V C
Aube/Yonne		mai-juin	163 à 164	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	250	N C
Côte d'Or		mai-juin	250	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.-déc.	240	N C
Côte d'Or		juil.-déc.	240	N C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	alim. animale		inc.	C
ÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	alim. animale	juil.-déc.	270	C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Mac Cormick 323, presse J. Deere 219, élévateur Gustin, pirouette, rateau faneur
✆ **06.50.55.34.36**

21 - VENDS tracteur Renault 851-4s, 84, 85 ch, 9 800 h, bâti MX, TBE, nombreux frais récents, 8 500 euros à débattre (réf. 21VB5)
✆ **06 32 97 02 03**

42 - Vds tracteur Someca 450 S 2 rm 6200 h 1981 avec chargeur + rotative Kuhn 4 assiettes
✆ **06 26 65 27 25**

42 - Vds andaineur Stoll R 415 DS essieu Tridem TBE 4.15 m ensileuse Taarup 1.50 m goulottes élec. be
✆ **06 20 80 10 88**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 950 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 210B)
✆ **03 86 76 01 78**
06 70 57 20 22

73 - Vds Renault Ceres 335, 2003, pneus neufs, 2 800 heurs, très bon état, sans TVA 73.
✆ **04 79 63 10 53**

84 - Vds Land Rover TD5 Defender 90, an. 2001, entretien suivi, 138 500 km, 3 places. TVA récup., nbr. options.
✆ **06 77 92 58 70**

88 - Vds 2 JD 6530 7, char 73, 1 JD 5200 H de 2009, JD 6830 de 2008 5200 H TBE - EARL OLIVIER
✆ **06 73 67 71 71**

89 - VENDS tracteur NH 5040 TD, 88 CH, 4 RM, année 2009, 1550 h, clim., TBE (réf. 2104)
✆ **06 80 90 71 22**

Travail sol

21 - Vend Brabant NAUD 4 + 1 + Cover - 32 D V Agridis, pneu - 710 - 70 - 38, Godet Distri - Magsi portacour, KUHN (2207)
✆ **06 86 67 84 35**

26 - Vds vibroculteur 25 dents Viking TBE.
✆ **04 75 48 63 45 (HR)**

38 - Vend charrue Huard trisoc non stop mécanique entièrement refaite, prix : 2500 euros.
✆ **06 83 21 73 28**

Récolte

01 - Vds pirouette Pottinger 91NZ 8 toupies ex. ETA - 1 râtelier circulaire 18 places att. 3 pts
✆ **06.74.75.29.99**

18 - Vends MB Laverda 3750, an 89, 2.800 h, 4,2 m, équip. tournesol, scie colza, broyeur, boite méca., clim., grilles réglables, révisée, 16.000 euros à débattre.
✆ **06.85.02.29.07.**

21 - Cause cessation VEND presse JD 580 Balemaster Pickup 1.81 hydraulique, TBE, - vis grains 8 m., diam. 100 (réf. 200D)
✆ **06 15 93 10 18**

21 - VENDS MB NH 1530, 3.60 m., moteur Ford 100 ch (réf. 2205)
✆ **06 69 21 49 70**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 220A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds presse John Deere 336 très bon état.
✆ **04 75 59 83 44**

38 - Vds faucheuse 2 tambours km 22 TB état peu servi : 1000 euros, Nord Isère.
✆ **04 74 94 26 20 HR**

38 - Vds round baller 650 NH 21000 bottes courroies et 1 filet neufs.
✆ **04 74 94 20 83 HR**

42 - Vds faucheuse rotative Vicon 424 - 6 disques état neuf cse retraite sans tva
✆ **04 77 30 42 21**

42 - Recher. presse balle ronde 120x120 ou vol. variable - moiss. batt. NH Class Fahr
✆ **06 23 19 33 18**

58 - Cause cessation VEND round baller John Deere 582, bon état (réf. 21VB1)
✆ **06 03 48 80 46**

58 - VENDS MB MF 410, état de marche, coupe 3 m. (réf. 2204)
✆ **03 86 22 71 10**

58 - VENDS presse moyenne densité RIVIERE Casalis ER40C, très bon état, peu d'usure (réf. 2202)
✆ **06 31 72 78 84**

69 - Vds presse balles rondes Deutz Fahr GP230 graissage et double liage automatiques - Pirouette Kuhn GF 4000 tête pivotante pneus ballon andaineur GA 280 Khun. Le tout TB état.
✆ **04 74 04 56 79 HR**

71 - Vds CS pail. TR Fendt 916V, 170 CV, 45.000, Big baller LB 433, 120 x 90, 2 essx, TBE, 75.000, télesc. Matbro arti. 8.000, camion Renault Magmun 480 + semi 14 m, Surbai M. OK, 22.000.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Vds cse retr. pirouette PZ FANEX 500 larg. 5.40 repliage hydr. tête pivot mise en oblique pneus ballon.
✆ **03 85 74 03 93**

71 - Vends presse MD Rivière Casalis ER 40, B.E., 900 euros.
✆ **06 88 29 89 58**

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD500, année 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07**
ou 03 85 70 64 18 H.R.

Irrigation

21 - VENDS enrouleur Irtec 100 G, 400 Easy Rain, année 2002, TBE (réf. 2203)
✆ **06 08 70 17 69**

26 - Vds 1 ha couverture intégrale alu Irrifrance bon état.
✆ **04 75 61 66 70**

Trav. publics

71 - Vds pelle Liebherr 911, 15 T, chenil. marais 2 GO, 8.000 euros, télesc. articulé Matbro + équipe. 8.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Vds tracteur JD 4050 an 88, 7500h, tbé - épandeur Jeantil 8T équip. céréales ens. décu rapide cultivateur Bonnel 11 dts petit vibro 2m80 charrue Huard 5 corps bon état et 4 corps pour pièces
✆ **04.74.00.38.54.**
(14h ou tard le soir)

07 - Epandeur engrais 18m amazone épampreuse lanières vigne pulveri caruelle 600 9m pulveri berthou train DPA
✆ **06 15 07 69 22**

18 - Vends pulvé Evrard PE 4100, 24 m, 1997, TBEG, 9.900 euros - tracteur Avto P40, 1984, 2 RM, 1.200 h, TBEG, 6.000 euros.
✆ **06.85.05.29.07.**

18 - Recherche tracteur Vendeuvre, même épave - vends moteur Perkins, 6 cyl. - moteur Bernard chaise - tracteur Fordson sup Major.
✆ **02.48.63.59.74,**
heures repas.

18 - Vends presse Claas Variant 180, ficelle filet, TBE, 7.000 euros - cover crop, 38 disques, TBE.
✆ **06.14.40.22.10.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 38 47 69 98**

21 - VENDS 2 tonnes à eau sur chariot Galva, 3 000 l. (réf. 2201)
✆ **03 80 93 24 14**

21 - Vends poste à souder oxyacétylénique complet 2 pneus neufs 7 50 x 20 (2208)
✆ **06 71 40 33 34**

21 - 71 - Vends dérouleuse, film plastique CM, type incorporation directe. Bon état. 4 900 €HT.
✆ **06 61 84 44 65**

25 - VDS bineuse à maïs 1000 euros + Renault Express 115 000 km contrôle technique vierge 2700 euros + vds broyeur à cailloux 1,5 cm 5000 euros + cherche tracteur Renault 75 cv. Faire offre au
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds godet porté hydro L2m 960 euros broyeur hors sol L1,3m 1200 euros Cover crop 2x6d porté gard 480 euros grifon + rouleau 17 dents 360 euros.
✆ **06 03 95 64 56 (Le soir)**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vends tonne à eau galvanisée 600 l : 100 euros - pompe à lisier ou à eau en 380 w : 150 euros - char à bois : 100 euros.
✆ **06 31 80 13 93**

38 - A vdre fourneau bouilleur Franco Belge peu servi, tracteur Someca 800 4 roues motrices, ensileuse maïs avec pick up herbe marque John Deere bon état, caravanne 2 essieux, camion Renault 330 multibenne, remorque et multibenne Benante.
✆ **06 85 66 60 53**

38 - Vds cause cessation tracteur Renault Ceres 65 ch, TBE : 10000 euros - enrouleur Kulker 90x240 - pulvérisateur Berthoud 800 l, RP12 m, mat. bou matic état neuf - semoir vibroculteur herse.
✆ **06 84 62 75 92 HR**

38 - Vds brûleur Gaz pour sécher les noix 12 pales marque Bouffadou, bon état, prix : 1300 euros.
✆ **06 47 96 73 42**

38 - Vds fauch. Kuhn 4 ass. relevage manuel 500 euros à débattre.
✆ **06 31 48 12 48**

38 - Remorque agricole p/tracteur 280x160, plateau basculant manuel, non freinée, prix : 500 euros.
✆ **06 81 49 61 29**

38 - Vends presse New Holland 366 et semoir Nodet 13 rgs.
✆ **04 74 92 73 99 HR**

38 - Elévateur de bottes au champ, monte bottes Gustin 380 volt double chaîne, roues jumelées 13-06-36 jumelage Molcon.
✆ **07 50 86 87 33**

38 - Vends scie circulaire diam. 600, scie ruban diam. 650, bétonnière 600 l, tonneau à deshber 600 l, groupe arro, vibroculteur 2,5D, charrue 2 socs planche coffre fort, 2 planteuse maïs Nodet mo.
✆ **04 74 83 86 69 ap. 21 h**

38 - Vend pelle Poclain 90 bon état moulin à grain.
✆ **04 74 83 86 69 ap. 21 h**

42 - Vds tracteur New Holland L85 DT 97 8500 h + semoir engrais Amazone 600 l soussoleuse dessileuse 2.5 m3 ensileuse herbe Taarup 1.35 - faneuse 2 toupies atomiseur 400 l Caffini TB état sans TVA
✆ **06 01 41 12 11**

42 - Vds cse ret. tract. Ceres 75 - ép fumier 7 T - presse BR - ép. engrais 400 kg - bétaillère 4 B - pique boule
✆ **04 77 24 85 15**
ou 06 28 28 03 36

58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 3000 h, 2 R + fourche, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - pulvérisateur Berthoud 400 l. – mois. Bat. 087 MF, 2.50 m., - cureuse déportée Amagri diam. 0.40, - matériel divers (réf. 18VB3)
✆ **03 86 22 22 19**

67 - Vends tanks à lait 3100 L Serap 2900 euros et 1000 L 800 euros - M.B. MF 507 sans cabine 3,50 m de coupe - tonne à lisier 5000 L le tout en état de marche.
✆ **06 03 16 27 76**

67 - Vends aplat. céréales Skiold mot. 5,5 cv, faucheuse cond. traînée JD 1365, 2 voiles 8 trous 21 x 21, 1 pneu Kléber 13/6 x 24, 4 mot. DAL ou DAC complet, cell. grains 800 qx + gaines gentil., brumisateur, ch. élec., SDT TPA, manu. palettes.
✆ **03 88 01 71 24 HR**

69 - Vds tank à lait Japy 2100 l. an 1996 lavage auto jauge électro. TBE - 1600 euros.
✆ **06 66 25 34 24**

69 - Vds pondoirs à poule balayeuse électrique - caisson hydraulique.
✆ **06 66 07 10 66**

69 - Vds andaineur Khun GA 302 couronne et pignon neuf.
✆ **06 37 93 44 34**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



acm
Rue de la Louvière
62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
▶ Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

Défi-Mat
ST-FLOUR 15 . Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS — CV — Heures — an
CASE IH 4240, bâtis MX 90 ... 6700 . 1994
CASE MXU 115 + ch. Quicke 115 ... 2600 . 2006
CLAAS Celtis 436 RX + ch. MX... 80 ... 3850 . 2007
CLAAS Arion 410 + ch., état neuf 90 650 . 2013
CLAAS Celtis 456 RX + ch. MX 100 . 48000 . 2006
CLAAS Ares 566RZ + ch., rev.... 100 ... 5900 . 2005
DEUTZ Agroplus 70 + char..... 70 ... 6850 . 1997
DEUTZ Agrotron 90 + char 90 ... 3650 . 2005
FIAT 88-94 + char, excel état 88 ... 6900 . 1995
J D 5083 E + char, état neuf..... 83 550 . 2013
J D 6230 + char JD, TBE 100 ... 2950 . 2009
J D 6320 + char Quicke..... 100 ... 6200 . 2004
JOHN DEERE 6510..... 110 ... 6800 . 2000
JOHN DEERE 6620 AP, rév gar.. 125 ... 4600 . 2006
JOHN DEERE 6534, excel état... 125 ... 1500 . 2011
JOHN DEERE 6530 P, TBE..... 120 ... 4700 . 2009
JOHN DEERE 6530 P, TBE..... 120 ... 4780 . 2007
J D 6530 p, rel. av, rév garantie. 120 ... 2800 . 2007
JOHN DEERE 6830 p, rév/gar.... 145 ... 2700 . 2008
JOHN DEERE 6115 M, état neuf 115 950 . 2013
MF 6485, TBE 155 ... 5350 . 2004
MF 6290, TBE 135 ... 6200 . 2003
RENAULT Ares 556 rz, bâtis MX.. 90 ... 7400 . 2003
ZETOR 7745 + char, arceaux 77 600 . 1992

TÉLESCOPIQUES
CATERPILAR TH337C, 3,3 T, 126 700 . 2012
MASSEY FERGUSON 8937, 3 T 100 ... 5600 . 1999

ANDAINEURS
CLAAS LINER 470 S, L 4,70 m, tandm., TBE, an 99
KUHN GA 4101 GM, L 4,10 m, essieu STD, an 94
KUHN GA 280, L 2,80 m, essieu STD, an 1985

FAUCHEUSES
CLAAS Disco 3050+, L 3 m, chang rap cout., an 10
KUHN GMD 602, L 2,40 m, pend.,rév, an 2000
KUHN GMD 700, L 2,80 m, repli hydro, BE, an 97
KUHN GMD 702, L 2,80 m, pendul., rév, an 2005
KUHN GMD 800 GII FF, L 3 m, rév, an 2010
KUHN GMD 802, L 3m, pendulaire, rév, an 2005

CONTITIONNEUSES
JOHN DEERE 1360, L 3 m, tête pivot, an 1997
KUHN FC 303 GC, L 3m, volets élec, TBE, an 04
POTTINGER 310 T, 3,10 m, épand. large, an 2001
TAARUP 337, L 2,80 m, tête STD, an 1997

PRESS BAL RONDE
CLAAS Rollant 240, filet, PU 1,80 m, an 2004
CLAAS Rollant 250, PU 1,80 m, F/F, an 2000
DEUTZ MP125, rotocut, fic, PU 2 m, rév, an 2005
JOHN DEERE 582, F/F, PU 2,20m, hi flow, an 2003
MF 166VLR, ø165, PU, 2 m, F/F, an 2005
GREENLAND RF 120 I, ø120, PU 2 m, fic., an 1993

PRES HAUTE DENSITE
HESSTON 4600, groupeur, an 1991
MF 1510f, PU 2m, 80/80, an 1993
RIVIERE Greeland 8080, 80/80, PU 2 m, rév, an 96

Nombreux autres matériels : RENSEIGNEZ VOUS

LA BOUTIQUE RÉUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE RÉUSSIR



et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▶ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS



Le masque AIR▶ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre. - La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA? - Photos non contractuelles

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ 06 38 89 86 26

71 - Vds presse HD New Holland BB960AS, 2006, rampe à rouleaux, pneus 700 x 22,5, tracteur Mercedes MB trac 1000,1986, 8.400 H, roues 16.9/26 et 12.4/32 équipé pulvé Hydro Jet 2.000 L, 2010, 28 m, adaptation de chargeur Quick avec monolevier et hydraulique pour Case mxm 120 à 155 ou NH tm 125 à 165, tracteur Case cvx 1170,12/2004, 6.300 H, pneus 540 x 30 et 650 x 42, épareuse Mc Connel mag 480 téléflexibles, enrubannage et foin de prairie naturelle, livraison possible.
✆ 06 75 28 47 79

71 - Vends faneuse Kuhn 4 m, repliage manuel, bon état, 800 euros.
✆ 06 18 78 68 94

71 - A V andaineurs : Kuhn GA4101GM, 4,10 m, 10 bras - Stoll R420, 4,20 m, 12 bras, pneus 18 x 850 x 8.
✆ 06 75 69 62 04

71 - A V rotatives Kuhn GMD 602 pendulaire, 6 disques, susp. boule azote sécu. non stop hyd.
✆ 06 75 69 62 04

71 - A V faneuses : 6 toupies Krone 6,40 m et Kuhn 6,30 m + 4 toupies Deutz-Fahr 5,50 m et 5,20 m.
✆ 06 75 69 62 04

74 - Vends cornadis Suédois ck industrie 54 dispos photos sur demande.
✆ 06 76 67 95 67

84 - Cause retraite vds arracheuse ail Erme + pallox séchoir, le toute en TBE.
✆ 06 03 45 07 35
04 90 28 01 38

Elevage

26 - Vds silo + chaîne aliment pondoirs table ramassage ascenseur Big Duchman BE.
✆ 06 11 66 40 81

54 - Vends robot Lely A2 droit, toutes options, possibilité de mise en service par Lely 47.000 euros.
✆ 06 10 44 79 19

Véhicule

Utilitaire

19 - Vends PEUGEOT PARTNER caisse isotherme, 2001.
✆ 06 89 30 57 28

21 - 71 - Vends FOURGON FRIGO CITROËN Jumpy, diesel. 1,9 l. 170 120 km, année 1999, Bon état. Groupe réfrigéré+. 5 500 €.
✆ 06 61 84 44 65

38 - Vds Peugeot Partner HDI90, 06/2009, 120000 kms : 5300 euros HT, clim, 3 places, bon état.
✆ 06 81 62 15 57

38 - Vds camion Mercedès 914, 9 T2 bétaillère 350000 km état ex
✆ 04 74 84 55 73

69 - Bétaillère Master 120 cv., 2009, caisse neuve alu - 125000 kms, portes pont. Tél Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

69 - Vds Mercedes Sprinter 412 - 280500 km - 1999 - Caisse primeur isolée - 5500 euros HT.
✆ 06 70 09 31 71

71 - Vends Master bétaillère 2009, caisse neuve, 118.000 km, PTC 3,5 T.
✆ 06 87 39 25 00

74 - A vendre camion bétaillère Renault 9,5 t PTAC. CT OK, année 1985, 18 700 kms. 5000 euros à débattre.
✆ 06 14 41 35 80

89 - VENDS bétaillère Master DCI 150 CH, 2007. (réf. 2003)
✆ 06 09 32 83 64

Tourisme

01 - Vds 406 ess. an 97, 134 000 km, gris château non fumeur très bon état CT OK 1200 euros garage
✆ 06.88.07.82.70.

01 - Vds 406 ess, an 97, 134 000 km, gris château, non fumeur, très bon état, CT OK 1200 euros garage
✆ 06.88.07.82.70

38 - Vds Scenic2 DCI, 105 cv, TBE, luxe privilège bleu orage, 07/2006, 108000 kms : 5200 euros à débattre.
✆ 04 74 58 76 45 HR

69 - Vds Renault Grand Modus DCI de juin 2011 - Blanche - Régulateur de vitesse - Clim - 70000 km - 7000 euros.
✆ 04 78 19 62 00

69 - Vds Renault Modus DCI de juin 2011 - clim - 70000 km - 6500 euros.
✆ 04 78 19 62 00

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin prairie naturelle 230 BR 120x130 prix 75 euros/tonne + 60 BR prix 60 cts/tonne
✆ 06.15.73.20.88

01 - Vds foin sur pied 10 hectares région Bellegarde et foin 2013 rlx 200 kg 70 euros/Tonne
✆ 04.50.56.58.77. après 20 h

01 - Vds piquets chataignier 1m90 appointis 2 euros/pièce
✆ 03.85.23.10.70.
ou 06.26.95.52.

01 - Vds piquets chataignier 1m90 appointés 2 euros/pièce
✆ 03.85.23.10.70. ou
06.26.95.52.32

01 - Vds foin balles rondes récolte 2012/2013 moyen à très bon 50T
✆ 04.74.00.38.54

01 - Vds foin récolte 2013, 50 bottes carrées 120x90x240 t. bonne qualité
✆ 06.74.75.29.99

69 - Vds arracheuse PDT caisses Autran B état - Recherche caisses pommes plastique.
✆ 06 52 38 84 58

69 - Vds cse retraite faneuse kw550 Krone repl hydr + andaineur Vicon 423 tandem 12 bras + épandeur Heywaw6 5T herisson horizontal bon état.
✆ 06 79 50 64 29

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou
03.84.32.30.91

Fourrage

Communauté de communes
de la Butte de Thil (21390)
VEND 12 hectares de foin sur pied.
Faire offre au 03 80 64 43 07

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ 06.10.78.30.21.

71 - Vends foin, récolte 2013-2014, bonne qualité, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

Bât. Pro.

42 - Achète hangar charpente métalique 200 m2 environ Long. 10/12 m - larg. 18/20 m
✆ 06 61 01 61 08
ou 06 33 39 88 05

Propriété

58 - VENDS région Brinon sur Beuvron 14 ha, prés libres en 3 parcelles (réf. 2001)
✆ 03 86 29 67 80 HR

71 - A côté de Louhans vends propriété agricole, bt couvert 900 m2, 21 ha 60 de terrain, 2 maisons mitoyennes dans la même cour de 95 m2 chacune, rénovées, 2 juments + petits matériels.
✆ 06 15 18 93 89 le soir 20 h

Terrain

89 - Apporteur de capitaux CHERCHE terres à acheter pour location (réf. 2102)
✆ 06 21 57 59 82

Divers

07 - Vends chaine alimentation poulailler Roxel ouvrant automatique vis de reprise silo avec moteur 2000 euros à db + foin récolte 2013 2014
✆ 06 61 17 66 96



38 - Vds 2 Cornadis 3 places chacun, 2 poteaux diam. 100 - 12 brides - 2 fer et pates - accessoires, prix : 400 euros.
✆ 04 76 64 54 40 HR



38 - Cause décès vds fourneau bouilleur Morvan bois circulateur four jamais servi parfait état : 1000 euros.
✆ 06 43 17 62 97

38 - Vds foin prairie naturelle 1Ha20, fauch. Kuhn 4 as relevage manuel.
✆ 04 74 93 16 39
06 31 48 12 48



Solutions Épargne à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Le titulaire exploitant agricole d'un compte Elancio Pro 8 ans 2014 peut affecter sur un compte spécifique, intitulé Elancio Pro DPA 2014, une partie de son solde au régime fiscal de la Déduction Pour Aléas. Cette décision est de la responsabilité exclusive du titulaire qui doit s'assurer de son éligibilité à ce régime et vérifier ses conditions d'application. **Pour connaître l'ensemble des conditions relatives à la Déduction Pour Aléas : se référer à la réglementation applicable.** Compte bancaire rémunéré. Offre valable du 01/05/2014 au 31/08/2014. Versement initial minimum : 1 000 €. Plafond : 3 000 000 €. Taux d'intérêt progressifs annuels bruts jusqu'à 5 % hors prélèvements sociaux et fiscaux. Taux de rendement actuariel annuel brut de 2,60 % pour un versement au 01/05/2014 sans retrait des sommes pendant les 8 années. Un document d'information vous sera fourni sur simple demande. Vous pourrez vous rétracter auprès de Groupama Banque, par écrit, selon les modalités précisées dans votre contrat.
Groupama Grand Est est autorisée, en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 13 003 066, à commercialiser les produits et services bancaires de Groupama Banque, SA au capital de 120 825 712 euros - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 006 369 - www.groupamabanque.com. Document et visuel non contractuels - Groupama Grand Est, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Entreprise régie par le Code des Assurances - 101 route de Hausbergen - CS 30014 Schiltigheim - 67012 Strasbourg Cedex - SIRET : 379 906 753 01294 - 04/2014

38 - Vends piquets de châtaigniers 1m80 à 1,20 HT.
✆ **06 23 82 99 71**

Location

Autre

07 - Loue gîte à la ferme 110m2 3 clés 3 ch TTC libre sem 31 32 sept oct pré gorges ard
✆ **06 74 02 34 31**

15 - Cantal LOUE gîte 2/4 personnes, calme, confort, libre juin, sem 31 et 35, sept., octobre (réf. 21VB2)
✆ **04 71 60 36 64**

84 - Vaucluse, loue mai - juin - juillet, gîte Ventoux proche Luberon. Plus d'infos consultation site Abritel Réf.683217. Propriétaire viticulteur
✆ **04 90 30 19 09**
06 25 08 58 01

Offre

Emploi

CHERCHE CHAUFFEURS
tracteur, télescopique, presse haute densité. Nourris, logés, blanchis.
Sarl PIA
06 83 03 36 86 - 03 80 75 94 37

01 - Service de remplacement Ceyzériat, Treffort, Coligny recherche salarié expérimenté, (traite bovins lait + conduite matériels) – CDI – Permis B + voiture
✆ **06.11.62.01.17**

26 - Recrute saisonniers pour cueillette abricot nord Drôme non logés 18 ans mini
✆ **06 80 05 05 36**

71 - Secteur Chalon-sur-Saône, exploitation polyculture élevage, dominante céréales, troupeau allaitant recherche salarié en CDI temps complet. Poste à pourvoir au 1er juillet 2014. Profil recherché : autonome, motivé, sérieux. Conduite d'engin obligatoire. Expérience de 2 ans exigée. Contacter le Service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex - courriel : service.emploi@fdsea71
✆ **03 85 29 56 50**
ou fax 03.85.29.57.29

Dans le cadre de son développement, concessionnaire basé à Brazey en Plaine (21)
RECRUTE
2 COMMERCIAUX (H/F)
pour ses secteurs de Côte d'Or et Jura
Postes à pourvoir immédiatement
Téléphonez à Etienne François
au 06 19 01 47 45
DEUTZ FAHR

71 - Gaec cunicole 4 associés 3000 CM rech. candidat association 20-35 ans, formation in-situ, motivé, élevage 6-12 mois, parrainage C. agri. 71, Pellenz. courriel : gpellenzi@sl.chambagri.fr
✆ **03 85 29 55 44**

73 - Exploitation maraîchère Savoie, suite départ en retraite, cherche salarié temps complet CDI pour travaux maraîchage. Poste à pourvoir au plus tôt.
✆ **06 07 87 82 75**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Demande

Emploi

69 - Agri 45 ans cherche emploi temps partiel en conduite PL ou engins agricoles - TESA ou autre.
✆ **06 60 74 00 38**

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi agricole. Sérieux, motivé et ponctuel. Libre de suite.
✆ **03 85 44 35 27**
06 40 06 98 57

Mariage

Rencontre

69 - H. 42 ans cél., cath agri reche JF ou Vve sér, avec ou sans enfants, NFU, aimant les animaux, même profil 30/47 ans.
✆ **06 82 35 31 37**

Animaux

Divers

01 - Vds bétaillère Mercedes 1320 caisse à refaire moteur pneus tbé - prends bovins ou chevaux saison herbe bétail calme indem IBR ou vache allaitante mi-fruit
✆ **04.74.00.38.54**
(14h ou tard le soir)

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 18 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 160A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds 8 génisses Ch 26 mois reproduction ind. IBR.
✆ **04 70 06 37 53 HR**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02.48.56.21.49 ou**
06.81.38.47.12 ou
06.07.91.98.08.

18 - Elevage HBC, vends choix de TB taureaux, 12 – 16 mois, type viande et mixte, dont plusieurs issus pères IVMAT 118. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06.82.25.17.13.**

21 - VENDS taureaux HBC 15 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 16VB1)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 18 mois, or. IA, GS. (réf. 2105)
✆ **06 21 88 22 77**
03 80 62 15 52

VENTE 50 génisses Simmental
Tel. 03 80 28 95 49
ou www.simmentalfrance.fr

25 - VDS taureaux MO saillies 15 à 20 mois Redon Ficastone Urbaniste CL bonnes lact. lait TP non IPI.
✆ **06 88 90 81 23**

25 - Race Montbéliarde vends ou échange génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard - TBO - possibilité location et livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds très bons taureaux charolais HBC 16/17 mois Vélage facile TBO Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds mâles reproducteur Charolais 15-18 mois Elevage Lafay Pierron Catherine
✆ **06 71 21 84 56**

42 - Vds VL 66 cause cellules 3 ans ttes garanties sanitaires.
✆ **06 72 27 51 41**

42 - Vds vaches Limousines pleines + taureau Lim. 5 ans cse consanguinité inscrit - Cuzieu
✆ **06 81 31 07 42**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de 15 mois, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - Elevage HBC CHOISISSEZ vos futurs reproducteurs mâles nés sept. - octobre 2013, - femmelles toutes catégories, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS taureau 4 ans. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 19VB4)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 200B)
✆ **03 86 50 37 07**
06 15 01 71 67

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 2004)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VENDS taureaux HBC 2 - 3 et 4 ans, - veaux reproducteurs IBR A. GAEC Marion - Luzy (réf. 20VB1)
✆ **06 07 51 04 99**
03 86 30 11 55

58 - Decize à VENDRE reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans, élevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 21VB4)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureau charolais 6 ans, HBC, IBR A, or. Devillars cause consanguinité. Pannetier Jean-François - Montigny sur Canne (réf. 21VB3)
✆ **03 86 50 04 29 HR**
06 83 24 55 99

58 - Vds Taureau adulte HBC velage facile et veaux 16 M prix raisonnable GAEC PAUTET (2209)
✆ **06 13 33 44 38**

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - VDS TX15&24 mois + VACHES vélées le tout HBC TGS élevage Grange 69 Savigny
✆ **06 31 41 82 83**

71 - Vds TB taureaux repro. charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ **03 85 24 24 96**
06 07 57 55 40

71 - HBC vd 1 taureau adulte, gd choix veaux 16 mois, génisses 15 mois, bonne morphologie, vaches pleines, TGS. EARL Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**
ou 03 85 88 35 80

71 - Vds bons taureaux 2 ans, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds taureaux 17 mois HBC, TGS, gros gabarit. Stewart R., Grury, ancien éle. Sotty B.
✆ **06 70 15 81 07**
03 85 84 82 80

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 220C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations origines et facilités de naissance. Chatillon JM, Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends veaux 1 an HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds 1 taureau 30 mois et 2 ans, élevage HBC, TGS, très bonnes origines.
✆ **06 48 20 82 79**

Ovin

07 - Vds pour reproduction bélier pur Suffolk, père inscrit UPRA mère certifiée - 250 euros
✆ **06 70 04 20 66 après 18h**

38 - Vds cse cess. bélier 4 ans Charolais pour reproduction et deux agnelles 1 an.
✆ **06 73 14 20 58**

38 - EARL La Bertine vends des brebis de réforme pour merguez entre 60 et 70 euros à débattre.
✆ **06 32 42 62 98**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

73 - Vds 2 pouliches n été 13 père pie mère appal hafl vacc pucées 1 050 euro l'une.
✆ **04 79 28 42 00 HR**

Volaille-Lapin

38 - A vendre jeunes lapins pour engraissement rcae Fauve de Bourgogne prix : 7 euros/pièce, s'adresser.
✆ **04 74 58 34 63**

Chien

38 - Chiots M & F Border pur race non lof vaccinés pucés parents visibles au travail (mère : 2EFR845) : 200 euros.
✆ **06 19 59 12 91**

58 - VENDS chiots femelles, type Berger des Pyrénées n° 382951639660 nés le 10/03/14, bonne souche travail et garde (réf. 220B)
✆ **06 14 26 16 97**

69 - Donne chienne Berger Allemand bon berger bon gardien. N°250269602983264.
✆ **04 74 26 30 71**

70 - Vds chiots Border Collie, pure race Non LOF, vaccinés pucés, mère n° 250269810334896.
✆ **06 74 90 51 25**

71 - Vds Border Collie mâle de 3 ans, Lof, travail bovin/ovin, pucé n° 250269801758078.
✆ **06 74 49 76 31**

89 - VEND chiots type Border Collie, 3 femelles dont une 3 couleurs nées le 25/03/2014, 300 euros pièce, n° de la mère : 250269801733602 (réf. 2107)
✆ **03 86 97 11 06**





CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DES TROIS VALLÉES

à Vendenesse en Auxois
N° d'agrément : 21/73/350
RCS Dijon : 440 176 253

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA des Trois Vallées à 21230 Vandenesse en Auxois du 3 décembre 2013 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Dominique Maurage

AL212212393

SCI DU SANGLIER 2004

Société civile immobilière
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège Social : 21200 Beaune,
66 Rue du Faubourg Saint-Nicolas
R.C.S. Dijon 452 469 406

Suivant une décision de l'associé unique en date du 30/04/2014, il a été, savoir :

- pris acte de la démission de M. Jean-Christophe Oudin de son mandat de cogérant à compter du 30/04/2014, Monsieur Armand Groz restant seul gérant,
- décidé de modifier la dénomination de la société qui était « SCI DU SANGLIER 2004 » en « CELESTIN ».

Pour avis et mention.

La gérance

AL212212394

CUMA DES SABLES

à Labryere
N° d'agrément : 21/88/543
RCS Dijon : 344 643 317

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA des Sables à 21250 Labryère du 6 février 2014 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Sébastien NOIZE

AL212212395

CUMA DES DEUX COLLINES

N° d'agrément : 21/84/479
RCS Dijon : 330 004 037

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA des Deux Collines du 23 février 2014 à 21500 Benoisey a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Christophe RENAULT

AL212212396

CUMA DES 4 SAISONS

N° d'agrément : 21 84 493
RCS Dijon : 331 336 651

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Cuma des 4 saisons du 5 février 2014 à 21510 Maitron a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Luc ORMANCEY

AL212212397

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 mai 2014 il a été constitué une société :

Dénomination sociale : PAPICOO

Siège social : 123 rue du faubourg, 21500 Montbard

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 3 000 €

Objet social : conseil en communication, marketing, design, publicité, impression, édition, développement web et mobile, photographie, évènementiel.

Gérant : M. Papa Amadou MBENGUE, 123 rue du Faubourg, 21500 Montbard

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212212374

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHEVANNES: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant

13 a 91 ca - Les chaillots: ZC-357

COLLONGES-LES-BEVY: Lande

5 a 20 ca - En larchotte: B-285

CURTIL-VERGY: Terre - Lande - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les terres

99 a 70 ca - En castet: ZA-37-54 - Le chene du court: ZA-96

L'ETANG-VERGY: Terre - Bois - Lande - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les terres

8 ha 72 a 82 ca - Champs de la folie: B-36-37-38 - Champs du fourneau: B-272 - En charmon: A-494 ZB-73-74(J)-74(K) - En loxey: A-421-422-423-424-426-675[429]-698[367] - En talere: A-76-77-102-104-105 - Ez perriottes: B-76

- Ez pittolles: B-331-357-365-366 - Faye: B-277 - La combe de la cras: A-219 - La pile tache: A-534-580-581-582-603-604-619-620 - Le bas de talere: A-678[74] - Le bois pierre: B-310-324 - Les champs du fourneau: ZA-20-21(J)-21(K)

- Les grands pres: B-69 - Les pres poulot: B-2-6-9-11 - Les trembles: ZB-77[72]

MESSANGES: Terre - Bois - Lande - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les terres

1 ha 14 a 75 ca - Larrey de breuille: A-207 - Piece de pellerey: A-162-163 - Vignes de la pille tache: A-70-71

REULLE-VERGY: Bois - Lande

34 a 34 ca - Champs du fourneau: ZE-56 - Le tremblot: E-558 - Parc de fe: D-66

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/07/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212212404

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BAUBIGNY: Vignes et Terres à Vigne AOC HC de Beaune, AOC Coteaux Bourguignons Cépage Pinot noir, Chardonnay, Aligoté et Gamay.

1 ha 75 a 20 ca - Derriere baubigny: ZH-121-122-123-148[124]-149[124]

10 ha 26 a 49 ca - En aubere: ZK-52(J)-52(K) - En cheignot: ZK-292[131] - En creot: ZK-83-86 - En pain perdu: ZK-243[110]-244[110][F1]-244[110][F2]-244[110][F3] - La couleuvraire: ZK-65[F1]-65[F2]-65[F3] - Les poinsottes: ZI-82(B)-82(A)[F1]-82(C)[F1] - Sous la velle: ZI-176[142](K)-176[142](J)[F1]-176[142](J)[F2] - Sur le four: ZH-47(J)-47(K)-47(L)-51[F1]-51[F2]

SAVIGNY-LES-BEAUNE: AOC SAVIGNY LES BEAUNE blanc

33 a 31 ca - Les pimentiers: AP-40

THURY: Ensemble de parcelles en nature de Terre, Pré et Landes et une ancienne habitation.

3 ha 92 a 26 ca - Au chalumeau: F-62 - Chatillon: D-308 - L econsier bligny: A-240 - La cheinua: B-345 - Le polton: D-23-35 - Le pre des ougenots: D-328-330-332-341 - Le pre durand: F-496 - Le puiset: A-213 - Les champs des puilliers: A-133-13 - Les privolets: B-555 - Les varennes est: F-116-117 - Village: F-230-232-233-234-287

IZEURE: Terre - Objectif : Restructuration parcellaire

43 a 70 ca - Es gros pres: B-31

VILLEBICHOT: Terre - Objectif : Restructuration parcellaire.

3 ha 51 a 64 ca - Le pre maraudet: ZD-1

LOCATION : Terre

IZEURE(21) - Surface sur la commune : 2 ha 85 a 20 ca - Au Pré Brocard B- 157

NOIRON-SOUS-GEVREY(21) - Surface sur la commune : 1 ha 98 a 00 ca - Le Parc ZC- 4

Objectif : Restructuration parcellaire

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212212403

Dénomination: L'étoile Gourmande
Forme: SASU
Capital: 500 euros
Siège: 12 bis rue Sadi Carnot 21000 Dijon
Objet: Traiteur et événementiel.
Durée: 99 ans
Président: M. Truchetet Guillaume 21000 Dijon.

La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.

RCS: Dijon

AL212212382

Par acte SSP du 21/05/2014, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: ALTAY FAÇADE
Objet social: Ravalement de façade et peinture extérieure et intérieure / Isolation extérieure
Siège social: 2 rue du Pontreux, 21170 Losne
Capital: 1 000 euros
Durée: 99 ans
Gérance: M. Mehmet Altay, demeurant 2 rue du Pontreux, 21170 Losne

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212212392

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Élaboration du Plan local d'urbanisme pour le territoire de La Motte-Ternant

Par arrêté municipal du 20 mai 2014, le maire de La Motte-Ternant a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) pour le territoire de La Motte-Ternant.

A cet effet, M Daniel Malot a été désigné en tant que commissaire enquêteur titulaire et M Jean-Claude Desloges, en tant que commissaire enquêteur suppléant, par le président du Tribunal Administratif de Dijon.

L'enquête se déroulera du 17 juin 2014 au 18 juillet 2014 à midi, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Mardi 8h15 à 12 h et vendredi 8h15 à 16h 30). L'avis d'enquête publique est affiché en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de La Motte-Ternant:

- mardi 17 juin de 8h 30 à 12 h
- samedi 12 juillet de 9 h à 12 h
- vendredi 18 juillet de 8 h 30 à 12 h

Pendant la durée de l'enquête, soit du 17 juin 2014 au 18 juillet 2014 à midi inclus, soit 32 jours consécutifs, les observations sur le projet d'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de La Motte-Ternant - 21210 La Motte-Ternant ou par courriel : mairielamotteternant@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

M. Jean-Louis Petit, Maire

AL212212380

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Groupement de Producteurs

SIMMENTAL FRANCAISE

Siège Social : 11 rue Henri Becquerel
21000 Dijon
Coopérative agréée sous le n° 2415

Convocation Assemblée Générale Ordinaire

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le mercredi 11 Juin 2014 à 9 h 30 à la Salle « Fernandel » à Langres (52)** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 17 Juin 2013
- Compte rendu d'activité 2013
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Répartition et affectation du résultat
- Constatation du montant du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Le Conseil d'Administration

AL212212405

ADDITIF

STORES & DÉCO FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 5, Voie Creuse
21490 Saint Julien

Additif

Dans l'avis de constitution de la société STORES & DECO FRANCE paru le 02 mai 2014 dans Terres de Bourgogne, il fallait lire :

Objet social : La fabrication, la commercialisation, l'entretien et la rénovation de stores intérieurs et extérieurs,de brise soleil, de pergolas, de tissus ou toiles tendus, de voile d'ombrage,de toiles, de moustiquaires, de tringlerie, et leur pose par recours à la sous-traitance.- La commercialisation, l'entretien, la rénovation de mobiliers d'intérieur et d'extérieur, d'objets de décoration,de linges de maison et d'équipement pour l'intérieur et le jardin- La commercialisation de systèmes décoratifs de chauffage

Pour avis

La Gérance.

AL212212350

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DU BIGNON

à Champdôtre
N° d'agrément : 21/85/505
RCS Dijon : 334 027 158

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2014 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA du Bignon, à compter du 22/05/2014 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Dominique Leneuf demeurant à Champdôtre
- Pascal Gremeret demeurant à Champdôtre

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la mairie de Champdôtre siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

Les Liquidateurs

AL212212387

CUMA DU BIGNON

Société en liquidation
Siège social : Mairie de Champdôtre
N° d'agrément : 21/85/505
RCS Dijon : 334 027 158

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 21/05/2014 sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL212212388

CUMA DE REMILLY SUR TILLE

N° d'agrément : 21/63/205
RCS Dijon : 427 471 123

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/04/2014 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA du Bignon, à compter du 24/04/2014 et désigné aux fonctions de liquidateur :

- Pierre Deulvot demeurant à Remilly sur Tille
- Royer Marcel demeurant à Remilly sur Tille

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la mairie de Remilly sur Tille siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

Les Liquidateurs

AL212212389

S.N.C. 9 RUE GARIBALDI

Au capital de 1000 €
Siège social : 5 Rue d'Alise
21000 Dijon
499 449 379 RCS Dijon

L'A.G.E. du 05/05/14 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la Société de Promotion et d'Ingénierie Immobilières - SOPIRIM, 5 rue d'Alise - 21000 Dijon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de DIJON, en annexe au R.C.S.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212212391

NON DISSOLUTION

TASTE BURGUNDY WINE SCHOOL

EURL au capital de 8000 euros
9 rue Paradis 21200 Beaune
RCS Dijon 790149439.

Suite A.G.E du 20-05-2014 et à compter du 20-05-2014 il résulte : Non dissolution de la société et poursuite de son activité dans le cadre de l'article L.223-42 du code du commerce bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Formalités au RCS de Dijon.

Pour avis, le gérant.

AL212212383

B.L.C.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 €
Siège social : 2 route des Champs
Changy - 21460 Epoisses
R.C.S. Dijon 530 946 607

Aux termes d'une décision en date du17 avril 2014, l'associé unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

La Gérance

AL212212398

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI PANGLOBE

Société Civile Immobilière
au capital de 23 100 euros
Siège social : 16, Place de la République
21210 Saulieu
348 943 127 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Avril 2014 a décidé de transférer le siège social du 16, Place de la République 21210 Saulieu au 21 Boulevard de la République 58120 Château-Chinon, à compter du 1er Mai 2014. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

AL212212385

NOMINATION

NAUDET ET CIE - NAUDET REBOISEMENT

SNC au capital de 217.819,16 €uros
Siège : Leuglay (21290)
328 339 429 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 MAI 2014 :

- La société ETC AUDIT dont le siège est à Saint Georges sur Baulches (89000) - Place de l'Europe, représentée par Monsieur Claude Boulic, a été nommée Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Dominique Passerat, décédé.

AL212212386

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 72

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2014, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société à responsabilité limitée L3D, société au capital de 3000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le n°528 792 294 RCS Dijon, dont le siège social est 4 Place de Verdun 21460 Toutry a pris acte de la démission de M. Philippe Dal Dosso de ses fonctions de gérant à compter du 1er avril 2014 et a décidé de ne pas le remplacer.

Pour avis

La Gérance

AL212212189

ALLEXANT PATRICE ET DO
SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 3 Rue du Château
21190 Merceuil

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2014, monsieur patrice Allexant est devenu seul gérant de la société, à la suite de la démission de madame Dominique Auger.

La gérance

P. Allexant.

AL212212390

CESSION

Notaires

Philippe Debordes
Notaire associé
5, rue du Bocanon
21310 Mirebeau sur Bèze

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Philippe Debordes, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Philippe DEBORDES», titulaire d'un Office Notarial à Mirebeau sur Bèze (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon, le 12 mai 2014, enregistré à Dijon-Nord, le 16 mai 2014, Bordereau 2014/842 case numéro 1, a été cédé par :

La Société dénommée SARL RIF, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dont le siège est à Chenôve (21300), 31, Rue de Marsannay, identifiée au SIREN sous le numéro 789381068 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Représentée par :

Monsieur Hotman Talbi, né à Chenôve (21300) le 3 février 1983, demeurant à Chenôve (21300), 7, Rue des Tamaris, célibataire,

Monsieur Youssef El Kadri, né à Chenôve (21300) le 16 mai 1974, demeurant à Dijon (21000), 34C, Boulevard de la Marne, célibataire,

Et Monsieur Azzedine Mountaji, né à El Jadida (Maroc) le 1er mai 1980, demeurant à Chenôve (21300), 29, Rue des Clématites, célibataire,

Agissant en qualité de seuls et uniques associés

A :

La Société dénommée M.A, Société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à Chenôve (21300), 31, Rue de Marsannay, actuellement en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Représentée par Mademoiselle Aïcha Mokadem, née à Auxerre (89000) le 15 décembre 1990, demeurant à Chenôve (21300), 19, Rue Georges Sand, logement numéro 125, célibataire,

Et Mademoiselle Saliha Azaazoua, née à Auxerre (89000) le 15 juillet 1991, demeurant à Chenôve (21300), 4, Rue Lamartine, logement numéro 475,

Seules et uniques associées

Un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER SANS ALCOOL, sis à Chenôve (21300), 31, Rue de Marsannay, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LA PIZZ'ETTA», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Djon, sous le numéro 789381068.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DIX MILLE QUATRE CENTS EUROS (10 400,00 EUR),

- au matériel pour QUATRE MILLE SIX CENTS EUROS (4.600,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Etude de Maître Debordes où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL212212384

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

S.C.I. «JG MARINA»

Société Civile immobilière
au Capital de 1 000 €
Siège Social : La Loge de Brande
18120 Massay
R.C.S. Bourges D 449 294 537

Au terme de l'A.G.E. du 01/05/2014, les associés ont décidé :

- de nommer en qualité de cogérants M. Philippe Bouveau demeurant 32 Rue Léon Blum 58640 Varennes Vauzelles et M. Bruno Dubreuil demeurant 25 Rue d'Estutt de Tracy 58000 Nevers à compter du même jour, en remplacement de M. Mikaël Savoureux, M. Cyril Savoureux et Mme Chantal Savoureux.

- Transférer le siège social de la société à Nevers 58000 - 38 Rue Franchet d'Esperey, à compter du 01/05/2014,

- Modifier la dénomination de la société qui devient : ALTIMAG

Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL582212421

FIDAL

Société d'Avocats
Tours (37) 130 rue du Rempart

ATV PRIMEURS

SARL au capital de 100.000 €
Siège social : Les Champs Hardis
58660 Coulanges les Nevers
RCS Nevers 886.620.038

Décisions de l'associée unique du 30 avril 2014

• changement de dénomination sociale :

Nouvelle dénomination : ESTIVIN PRIMEURS NEVERS

AL582212428

SATINGES DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Satinges
58320 Parigny Les Vaux
RCS Nevers 507 607 687

Aux termes d'une décision en date du 14 avril 2014, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, d'administration, de gestion par la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par la société au cours de la vie sociale, ainsi qu'à la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL582212438

AVIS ADMINISTRATIF

Communauté de communes
des portes sud du morvan
Procédure de modification simplifiée
du Plan local d'urbanisme de la

COMMUNE DE LUZY

La Communauté de Communes des Portes Sud du Morvan, compétente en matière d'urbanisme sur le territoire, engage une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Luzy, approuvé par le conseil municipal de Luzy en date du 19 avril 2012.

Objet de la modification simplifiée :

- Règlement de la zone 1AU : il convient d'ajouter dans le secteur 1AUb que les dispositifs d'assainissement autonome peuvent être admis.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre seront mis à la disposition du public pendant un mois à compter du mardi 10 juin 2014 jusqu'au vendredi 11 juillet 2014, au secrétariat de la mairie de Luzy. Ces pièces seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- vendredi : de 9h à 12h30

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

Luzy, le 26 mai 2014

Le Président,

Jean-Claude DESRAYAUD

AL582212448

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 72

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 21/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

SOCIETE NOUVELLE DE METALLERIE (SARL)

RCS NEVERS 394 767 891

Travaux de menuiserie métallique et serrurerie

Chemin du Chêne BP 15

58660 Coulanges-les-Nevers

Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582212429

Par jugement du 21/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

SARL ANDA (SARL)

RCS NEVERS 528 668 973

Cafétérias et autres libres-services

71 avenue Louis coudant 58340 Cercy-la-Tour

Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582212430

Par jugement du 21/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :

EONI MEDIA (SARL)

RCS NEVERS 497 674 218

Autres activités informatiques - Lieudit Haut d'Ardennes 58120 Dommartin

Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL582212431

Par jugement du 21/05/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

M. BOURGES Nicolas

RCS NEVERS 535 121 602

Pâtisserie

11 rue du Docteur Dubois

58110 Chatillon en Bazois

AL582212432

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Par jugement en date du 20/05/2014, le Tribunal de Commerce de Vienne a prononcé Jugement modifiant un plan de continuation de :

TIME SPORT INTERNATIONAL

rue Blaise Pascal

BAT B

38090 Vaulx-milieu

R.C.S.: 339 730 996

ETS SECONDAIRE:

2, route de la Plaine

58640 Varennes-Vauzelles

Le Greffier.

AL582212443

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT-MAUGUERE
Avocats associés
au Barreau de Nevers
23 rue Gambetta 58002 Nevers
Tél.03.86.71.88.54
Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 1er JUILLET 2014
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.

PREMIER LOT : Commune de SAINT BENIN D'AZY (Nièvre), 31 rue Victor Hugo :

Une maison d'habitation comprenant : couloir, salon-séjour, cuisine ouverte sur le séjour, salle de bains, toilettes, trois chambres - Escalier accédant à l'étage où se trouve une chambre mansardée avec fenêtre « velux. ».

Garage attenant à la maison. Terrain.

Le tout cadastré section AY numéro :

370 «31 rue Victor Hugo», pour une contenance de 8 ares 92 centiares.

Bien libre.

MISE A PRIX : DIX SEPT MILLE HUIT CENTS EUROS (17 800,00 €).

DEUXIEME LOT : Commune de SAINT FIRMIN (Nièvre), Le Grand Champ :

a) Maison d'habitation comprenant : salon-séjour avec cuisine ouverte sur le séjour. Escalier permettant l'accès à l'étage où se trouve trois chambres mansardées avec fenêtres « velux », salle de bains avec toilettes.

Bloc de climatisation réversible de marque « Toshiba ».

Cave.

b) Attenant à la maison, partie dédiée aux animaux et à usage de chenil : couloir, quatre pièces, deux box.

c) Auvent séparé et terrains.

Le tout cadastré section B numéros :

230 «Le Grand Champ» pour une contenance de 7 ares 40 centiares, en nature de pré,

231 «Le Grand Champ» pour une contenance de 4 ares, en nature de maison-sol,

232 «Le Grand Champ» pour une contenance de 19 ares 41 centiares, en nature de pré,

233 «Le Grand Champ» pour une contenance de 84 ares 37 centiares, en nature de pré.

Bien occupé.

MISE A PRIX : DIX HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS (18 400,00 €).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à Nevers le 19 mai 2014

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à NEVERS (58002), 23 rue Gambetta - Tél : 03.86.71.88.54.

au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET, huissier de justice à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mercredi 18 juin 2014, sur place à :

14 heures pour le bien situé à ST FIRMIN,

15 heures 30 pour le bien situé à ST BENIN D'AZY.

AL582212424

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire.

Avis

Suivant acte reçu par Me C. Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (Nièvre), le 6 mai2014,Mr Hervé Jack **Rolland**, et Mme Christine **Muller**, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre)14 rue Colette, mariés à la mairie de Cosne Cours sur Loire le22/9/1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire . En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis

Me THEVENY, Notaire Associé..

AL582212447

AVIS DE CONSTITUTION

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Mal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Theveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 20 mai 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme :** Société Civile Immobilière

- **Dénomination :** SCI RAMJA

- **Siège social :** Neuvy sur Loire (Nièvre) 221 route de Paris, les Pelus - Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construc¬≠tion, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.

- **Durée :** 99 ans à compter de son im¬≠matriculation au RCS

- Apport en numéraire de la somme de 1.000 Euros.

- **Capital social :** 1.000 euros divisé en 1.000 Parts de 1 euro chacune, nu¬≠mérotées de 1 à 1000 attribuées aux associés en proportion de leurs ap¬≠ports.

- **Gérance :** Sont nommés comme co-gérants pour une durée illimitée : Mr Ramja Jahja et Mme Alla Merita, son épouse, dt ensemble à Neuvy sur Loire (Nièvre) 17 allée des bois. Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Me Theveny, Notaire Associé.

AL582212437

Notaires

Office Notarial de Clamecy (58500)

Avis de constitution

Par acte de Me François Dinet, notaire à Clamecy, le 16/05/2014, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL W-AUTOSPORT

Siège social : Les Pontots 58350 Saint Malo en Donziois

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

Objet : préparation, vente de pièces en ligne, école de pilotage.

Capital social : 5 000,00 € constitué d'apports en numéraire.

Gérant : Monsieur William Julien Laurette demeurant les Pontots 58350 Saint Malo en Donziois.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis et mention

Me François Dinet

AL582212422

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 20 mai 2014, à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BLUE LINE LOUNGE.

Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 7 rue Etienne Litaud,58000 Nevers.

Objet : - Café, Débit de boissons.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 5 000 euros divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.

Cession de parts et agrément : Agrément pour toutes cessions.

Gérance : Graillot Patrice, 12 Bis Rue Du Docteur Berrier, 58 Nevers(Nièvre).

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance.

AL582212423

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de BRASSY (AA 14/053)

Biens loués sur partie:

5 ha 50 a 20 ca

- Le cloiseau: C-1570-1571 - Le haut du mont: C-1397 - Le talbois: C-1167-1170

Cmne de CORANCY (AA 14/055):

41 a 60 ca

- Les chevannes: B-832

Cmne de DECIZE (AA 14/057):

5 a 23 ca

- Pres du moulin: BO-24[Partie]

Cmne de MONTREUILLON (A 14/047)

Biens loués sur la totalité:

8 ha 99 a 50 ca

- La cotee: B-410 - Les champs pains: B-330

Cmne de OUDAN (AA 14/050):

5 ha 27 a 50 ca

- Foret d arcy: YA-4(*) - La vallee: A-265-268-275-1410[268] - Le vodignard: ZA-25 - Les hantes: ZA-88 - Les troncs: ZB-68

Et, par extension, Cmne de VARZY:

28 a 53 ca

- Derriere beaumont: ZV-182[113]-183[113]-184[114]-185[114] - Le champ des rates: ZE-39

Cmne de SAINT-PERE (AA 14/051):

1 ha 40 a 00 ca

- Les petits coteaux: AM-41[P1]

Cmne de VARENNES-VAUZELLES (AA 14/049):

12 ha 94 a 20 ca

- Champ de la loge: ZR-19 - La pannetiere: ZD-36

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL582212445

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 23 mai 2014, il a été

constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : SARL ALLO ELECTRO.

Capital social : 1.000 €.

Siège social : Rue des Grands Jardins, 58640 Varennes-Vauzelles.

Objet social : Vente en ligne e-commerce de matériels électroména-gers et produits d'entretien.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Gérants : M. Brisset, demeurant à Nevers, 15, boulevard de la Pisserotte et M. Poncet, demeurant à Varennes-Vauzelles, 11, avenue Romain Rolland.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis et mention.

M. Brisset et M. Poncet, gérants.

AL582212439

DISSOLUTION LIQUIDATION

CHEVRIER FRERES & FILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : La Croix Feuillée
58120 Dommartin
RCS Nevers B 314 371 105

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 14/05/2014, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé La Croix Feuillée, 58120 Dommartin.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Chevrier Annick demeurant La Croix Feuillée 58120 Dommartin lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL582212416

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA LES GRANDS RAIES

Société civile au capital de 1 000,00 €
Siège social : 10 Poisson - 58190 Saizy
794 801 324 RCS Nevers

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2014, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 96 000 €, portant celui-ci à la somme de 97 000 €.

Pour avis, la gérance.

AL582212353

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI PANGLOBE

Société Civile Immobilière
au capital de 23 100 euros
Siège social : 16, Place de la République
21210 Saulieu
348 943 127 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Avril 2014 a décidé de transférer le siège social du 16, Place de la République 21210 Saulieu au 21 Boulevard de la République 58120 Château-Chinon, à compter du 1er Mai 2014. La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Le gérant est Monsieur Jean-Claude Villeroy, demeurant Les Robins 58430 Arleuf.

Pour avis, *AL582212427*

NOMINATION

SOCIETE NIVERNAISE DE METALLURGIE SONIMETAL

S.A.S. au capital de 381.122 €
Siège social «Les Glénons»
58260 La Machine
RCS Nevers 348 910 696

L'AG a nommé comme président pour une durée illimitée à compter du 30/04/2014, Mr Halim Saade, demeurant 23 rue Weber 75116 Paris, en remplacement de Mr Daniel Decombe.

AL582212435

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon :

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Nevers en date du 17/04/2014, curateur de la succession de Mme Gladys MANTALA célibataire, décédée le 13/06/2013 à Nevers, réf 14.6376. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

. M. Lucien Georges ALEXANDRE célibataire, décédé le 26/03/2012 à Château-Chinon, réf 13.5820

. Mme Maud Charlette LAUNAY divorcée, décédée le 20/12/2012 à La Charité sur Loire réf 13.5841

. M. Jacqui Bernard VERAT célibataire, décédé le 31/10/2012 à St Pierre le Moutier, réf 13.5930

. Mme Renée PLE veuve PERGET, décédée le 19/05/2013 à Guérigny, réf 14.6096

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 16/06/2014

AL582212436

DIVERS

Mandat de gestion

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve sur Lot du 6 mai 2014, la société GIFI MAG, SAS au capital de 104 342 108 € dont le siège est situé à Villeneuve sur Lot (47300) - Zone Industrielle La Barbière, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agent sous le n° 478 725 625, a donné le pouvoir à la société « MAELII» SARL au capital de 8 000 €, dont le siège est sis 19 rue George Sand 58000 Nevers, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 802 021 626, d'exploiter pour le compte et au nom de la SAS «GIFI MAG», un fonds de commerce de vente au détail de produits d'équipement de la maison et de bien être de la personne, culture et loisirs situé 39, 49 Boulevard du Maréchal Juin 58000 Nevers, pour lequel il est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le n° 478 725 625 00170. Le présent contrat prend effet le 1er Avril 2014 pour une durée expirant le 31 Mars 2015, se poursuivant à compter du 1er Avril 2015 pour une durée d'une année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour avis,

AL582212425

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social :
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SOCIETE DU LAC

Sarl au capital de 10 000 Euros
Siège social :
11 et 13 Rue du Pont National
58140 Lormes
RCS Nevers 489 253 732

Selon l'A.G.E du 23/4/2014, les mentions antérieurement

publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :

Ancienne mention

Gérance :

- Laurent Camus, né le 21/08/1956 à Sens (89), dmt à Lormes

(58140), 13 Rue Barreau

- Agnès Boullet, née le 8/2/1959 à Cosne Cours sur Loire

(58), dmt à Lormes (58140), 13 Rue Barreau

Nouvelle mention

Gérant à effet du 1/4/2014 :

Laurent Camus, sus nommé et domicilié.

Pour avis. *AL582212413*

Par AGE du 05/05/2014 les associés de la SARL DELICE KEBAB, capital 5 000 €, siège : 42 rue Delangle 58210 Varzy, RCS Nevers B 799 572 227 ont décidé le changement de gérant M. Mgadam Mabrouk, 23 rue Maurice Mignon 58500 Clamecy remplace M. Marzougui Nader. Modification RCS Nevers.

AL582212379

EARL SLUSARZ

Les Charriers - 58310 Dampierre/Bouhy
Au capital de 100.000 euros
RCS Nevers - 429.585.839

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 25 avril 2014, il a été procédé au retrait de gérance de Mme Slusarz Micheline.

Pour avis, le gérant

AL582212440

EARL DES BIEZ

La Lutherne - 58260 Trois-Vèvres
Au capital de 65 990 euros
RCS Nevers - 795 311 000

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en

date du 16 mai 2014, il a été procédé à la démission de

gérance de Mme Simon Danièle, née Escutenaire, à la

nomination de gérance de M. Bellon Philippe, Les Biez,

58260 Trois-Vèvres et au transfert de siège social : Les

Biez, 58260 Trois-Vèvres.

Pour avis, la gérance

AL582212441

CESSION

Suivant acte reçu par Me Lionel Laffay, notaire à Saint Yorre (Allier) le 5 mai 2014 enregistré au SIE de Moulins le 19 mai 2014 Bordereau 2014/ 687 case n° 1,

La Société AREBA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000,00 € ayant son siège social à Nevers (Nièvre), Avenue Colbert -Galerie Commerciale «Espace Colbert» SIREN 522 859 669 RCS de Nevers, A CEDE A La Société LORIDA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Nevers (Nièvre), Centre Commercial Carrefour Market - 7, rue Etienne Litaud, SIREN 801 556 788 et RCS de Nevers.

Un fonds de commerce de SALON DE COIFFURE ET ACTIVITES ANNEXES, VENTE DE PRODUITS DE COIFFURE COSMETIQUES BEAUTE ET ACCESSOIRES situé et exploité à Nevers(Nièvre) 7, rue Etienne Litaud, Centre Commercial CARREFOUR MARKET,.

Prix : CENT CINQ MILLE EUROS (105000 €). Jouissance à compter rétroactivement du 2 mai 2014.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Christophe Robert, notaire, 10 , rue Vauban B.P. 407 ,Äî 58004 Nevers Cédex, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.

Pour avis,

Me L. Laffay

AL582212426

VENTE

A VENDRE, à SEGOULE,
commune de Saint-Benin d'Azy (58270)
PARCELLE BOISEE
Références cadastrales, sections
- AC n° 13 pour 1 ha 37 ares et
- AC n° 160 pour 2 ares 30 centiares
Taillis avec réserve
Bois moyen
Taillis de hêtre exploitable
Tél : 06 66 05 55 46 (répondeur)
03 86 68 89 77

AL582212420

SCP « Jean-Paul JACOB
et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Jacob , Notaire, le 03/05/2014, enregistré à Nevers le 12/05/2014, Bord n° 2014 / 606 case n° 1 ext: 1415

Mr Christian André Jean Ponsot, commerçant, et Mme Christel Andrée Jolly, Commerçante, son épouse, dt ensemble à Menou (58210) 26 grande rue.

ONT VENDU A

Mr Pascal Pierre Jacques Gilger, artisan, dt à Menou (58210) 4 chemin des Ecourieux.

Et Mme Catherine Johanna Ledger, secrétaire bilingue, dt à Menou (58210) 4 chemin des Ecourieux.

Un fonds de commerce de BAR, BRASSERIE, êPICERIE, PETITE RESTAURATION, DêPOT DE JOURNAUX, ALIMENTATION GêNêRALE, DêP'T DE PAINS, LIVRAISON √Å DOMICILE exploité à MENOU (58210), 26 Grande Rue, lui appartenant, connu sous le nom commercial «CHEZ KRIS», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers (Nièvre), sous le numéro 399.137.371.

Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Moyennant le prix principal de 13.000 €

L'entrée en jouissance est fixée au 01/05/2014.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Jacob, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion

Maître Jacob

AL582212434

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ACTING

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 6 impasse du stade
89116 La Celle Saint Cyr
753 810 811 RCS Sens

Aux termes de deux décisions en date du 2/05/2014, l'associé unique a :

- Décidé de transférer le siège social du 6 impasse du stade à La Celle Saint Cyr (89116) au 10 rue Augustin Fresnel à Goussainville (95190) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Mention sera faite au RCS de Pontoise

AL892212551

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 14/05/2014, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI BERAT

Capital : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1 €.

Siège social : 14, Promenade des Champs Plaisants 89100 Sens.

Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans.

Co-Gérants M. Mahir Inan, demeurant à Sens (89100), 20 rue Raymond Poincaré et M. Fatih Inan, demeurant à Sens (89100), 14, Promenade des Champs Plaisants.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL892212481

Par acte SSP en date du xx/05/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SMOKE'VAP

Capital : 5 000 €, divisé en 500 parts de 10 €.

Siège social : 1, rue Guillaume des Barres 89340 Villeneuve-La-Guyard

Objet : Toutes activités se rapportant à l'achat et la vente de e-cigarettes y compris les accessoires.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Nicolas Marquis demeurant à Pont-sur-Yonne (89140), 31 rue Pasteur Prolongée.

La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL892212450

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : Le Plaisir des Saveurs

Siège social : La Ferme de Roland 20 - 89130 Toucy

Objet : Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

Durée : 99 années

Capital : 1 000 euros

Apports en numéraire : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Gérard Cochin, demeurant La Ferme Rolland - 89130 Toucy

Cession de parts : Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL892212504

Avis est donné de la constitution de la SARL :

Individuel Service d'Aide

Sous le sigle «ISA»

Au capital de 6 000 euros

Siège social : 6 Ter Rue Principale - La Chapelle - 89340 Champigny

Etablissement : 8 Rue des Bourguignons 89140 Pont sur Yonne

Objet : Services aux personnes

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérante : Mme Isabelle Simon demeurant 6 Ter Rue Principale - La Chapelle 89340 Champigny, nommée pour une durée indéterminée.

AL892212505

Suivant acte reçu par Maître Olivier COUEDELO , Notaire Associé de la SCP «Jérôme VAISSADE, Olivier COUãDELO, notaires, associés d'une SCP titulaire d'un office notarial » , à la résidence de Fontenay Tresigny(77610), 106, rue Bertaux , le 19 mai 2014 a été constituée la société par actions simplifiée unipersonnelle suivante :

Dénomination : SYLAUD

Capital social : 1 000 €.

Siège social : Chéroy (89690), 3 place de la Concorde.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 30/06/2014 au profit de la **Sàrl COUTURE SERVICES** 4 rue de la Fraternité 89000 Auxerre (dépôt vente de tous vêtements). RCS Auxerre 519441380. CIP 3565. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892212537

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la résolution du plan et ouvrant la liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 15/07/2014 au profit de la **SAS ENTREPRISE AUXERROISE DE BATIMENT** 2 allée de Vaucorbon Zone d Activités des Mignottes 89000 Auxerre (entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 382799781. CIP3566. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892212538

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à capital variable **COMM VII** 29 faubourg Dilo 89600 Saint-Florentin (investissement en bâtiments). RCS Auxerre 440557734. CIP 3567. Administrateur : la Selas Segard Carboni16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892212539

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour exécution du plan de cession de la **SA Mat Sup** - Rue de l'Europe 89380 Appoigny. RCS Auxerre 327796173. CIP1863.

AL892212540

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl KG CONSEILS** 3 rue du Puits Noblot 89600 Cheu. RCS Auxerre 449166123. CIP 2464

AL892212541

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Claude Jules Champagnat** 40 rue Rantheaume 89000 Auxerre. RCS Auxerre 316459882. CIP 2128

AL892212542

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl TOUS SERVICES BATIMENT** 7 allée Jacquard 89000 Auxerre. RCS Auxerre 499084150. CIP 3356

AL892212543

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl BOULANGERIE PATISSERIE C.G**. 4 rue du Colonel Rozanoff 89660 Châtel-Censoir. RCS Auxerre 489529529. CIP 3307.

AL892212544

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LES CAVES DE LA HALLE** 6 rue de la Halle 89200 Avallon. RCS Auxerre 498347426. CIP 3404.

AL892212545

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Eric AMBERT** 14 route d'Arcy Hameau Avigny 89270 Mailly La Ville. RCS Auxerre 519893218. CIP 3127.

AL892212546

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl NEW ENERGY SOLUTION** 21 route de Chassigny 89200 Avallon. RCS Auxerre 509009635. CIP 3471

.

AL892212547

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl YES COQUINES** 7 place Robillard 89000 Auxerre. RCS Auxerre 534217443. CIP 3521.

AL892212548

Objet : en France et à l'étranger : exploitation d'un fonds de commerce de bar, restaurant, plats à emporter, animations

Durée : 99 ans

Président : Madame Sylvie Masson, demeurant à Noisiel (77186) 8 Grande Allée du Cor

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des actions.

Immatriculation : RCS Sens.

AL892212524

Avis est donné de la constitution, par acte S.S.P. en date du 15/05/14 de la Société SALMA TRANSPORTS S.A.S.au capital de 2 700€, dont le siège social est à Nailly (89100), 7, rue des Coquelicots ayant pour objet : Transport routiers de marchandises pour le compte d'autrui au moyen de véhicules de moins de 3,5 tonnes - Achat et vente de véhicules d'occasion. Sa durée est de 99 années. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés. Le président est M. El Moctar Mohamed, domicilié à Nailly (89100), 7, rue des Coquelicots. La société est immatriculée au RCS de Sens.

AL892212520

Avis est donné à la constitution pour une durée de 99 ans de la société dénommée « SCI GREVASALVAS » société civile au capital de 171.000 Euros, siège social : Le Moulin Châtelain 89420 Sainte Magnance. Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.

Gérant : Madame Christl Aubry, demeurant : Le Moulin Châtelain 89420 Sainte Magnance.

Les parts sociales, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires y compris les descendants, ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL892212522

Suivant acte reçu par Maître Olivier Couëdelo , Notaire Associé de la SCP «Jérôme Vaissade, Olivier Couëdelo, notaires, associés d'une SCP titulaire d'un office notarial » , à la résidence de Fontenay Tresigny(77610), 106, rue Bertaux , le 15/05/2014, a été constituée la SCI suivante :

Dénomination : SCI DE LA TOUR DE CHEROY.

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, La mise à disposition des locaux au profit d'un ou des associés

Siège social : Chéroy (89690), 3 place de la Concorde.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Madame Sylvie Masson demeurant à Noisiel (77186) 8 Grande Allée du Cor et Monsieur Michel Masson demeurant à Yebles (77390) 42 Avenue de la Gare

Immatriculation : RCS Sens.

AL892212523

Dénomination : PASPAT-RESUCLO

Forme : SCI

Capital : 1 000 euros

Siège : Route de Passy 89510 Véron

Objet : Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Loiseau Pascal, Route de Passy 89510 Véron Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Sens

AL892212529

Par acte sous seing privé en date du 15 mai 2014 à Rosoy, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INGENIAP

Siège social : 16 Chemin Champbertrand, 89100 Rosoy

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- La maîtrise d'oeuvre en bâtiment et travaux publics ainsi que tous travaux d'études en bâtiment et travaux publics,
- Toutes les prestations de services réalisées en matière de conseil dans le cadre de la maîtrise d'oeuvre en bâtiment et travaux publics et d'études en bâtiment et travaux publics,
- Le développement et la commercialisation de tout procédé, technique, et de tout produit dans ces domaines d'activités,
- La formation dans ces domaines d'activités,
- L'apport d'affaires dans ces domaines d'activités.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 2 000 euros, apporté en numéraire, divisé en 100 parts de 20 euros chacune.

Gérant désigné pour une durée illimitée : Madame Alejandra LAZARO PE√ëA De nationalité Espagnole, Né le 07/05/1982 à Sagunto (Espagne),Demeurant à Rosoy (89100), 16 Chemin Champbertrand.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL892212530

Par acte SSP en date du 7 avril 2014, il a été constitué une SARL dénommée: AU PAIN D'ANTAN

Objet social : Vente de pains, viennoiseries, tartes, gâteaux et toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Siège social : 8 Grande Rue 89480 Etain la Sauvin

Capital : 1 000 euros

Gérance : M Benoît Cauvard et Melle Nadège Berthereau co-gérants demeurant tous deux 6 rue Docteur Julie 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL892212531

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 mai 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : GLOBAL DIFFUSION

Siège social : 33 rue Victor Hugo, 89100 Malay le grand

Forme : SASU

Capital : 1 000 euros

Objet social : Atelier de cuisine, traiteur, commerce de compléments alimentaires,commerces de gros et détails via internet.

Président : Monsieur Damien NICOLAS demeurant : 33 rue Victor Hugo, 89100 Malay le grand élu pour une durée de 99 années

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892212535

Par acte SSP du 21/05/2014, il a été constitué une SARL.

Dénommée : ABSCISSE

Siège social : 30 rue de la Redoute, 21850 Saint-Apollinaire

Capital : 10.000€

Objet : L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la participation de la société à toutes sociétés, la prestation de tous

services administratifs financiers et de gestion.

Gérance : Mme Leclercq Fabienne, 40 bis rue Léon Mignotte, 91570 Bièvres

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

AL892212536

➜ CONVOCATION

SOCIETE COOPÉRATIVE AGRICOLE CAPDEA

Rue du Mont 10220 Assencières
Tél. : 03 25 42 62 62
RCS Troyes 302 760 210
Agrément N° 11503

Avis de convocation

Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de sections de la façon suivante :

• Adhérents de la section **Ouest** : le mardi **17 juin 2014** à 9 heures à la salle des fêtes de AvanT Les Marcilly (Aube)

• Adhérents de la section **Est** : le jeudi **19 juin 2014** à 9 heures, à la salle des fêtes de Bouy-Luxembourg (Aube)

Ordre du jour

1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2013/2014 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle :
• Rapport du conseil d'administration aux associés sur l'exercice clôturé le 31 mars 2014
• Rapports du commissaire aux comptes
• Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes
• Quitus aux administrateurs
• Affectation du résultat
• Renouvellement partiel du conseil d'administration
• Approbation des conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce
• Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
• Constatation de la variation du capital social souscrit
• Pouvoirs.

2. Discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :
Extension de la circonscription territoriale de la coopérative
• Modifications statutaires et lecture des statuts
• Pouvoirs pour les formalités.

3. Election des délégués de section aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières.

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières

Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections précédentes, seront convoqués en

assemblées générales ordinaire et extraordinaire plénières le : **Jeudi 19 juin 2014 à 12 heures, salle des fêtes de Bouy-Luxembourg (Aube)** pour délibérer sur les points présentés en assemblées

de sections (voir paragraphes 1 & 2 ci-dessus).

Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du code rural et de la pêche maritime, de prendre connaissance au siège social de la coopérative, Route de Bouy à Assencieres, quinze jours au moins avant la date de la première assemblée de section, des documents suivants :

• Les comptes annuels,
• Les rapports du conseil d'administration aux associés,
• Les rapports du commissaire aux comptes,
• Les textes des résolutions proposées par le conseil d'administration au vote des associés.

Le Conseil d'Administration

AL892212560

➜ ADDITIF

Additif à l'annonce publiée le 23.5.2014, concernant la société L'ATRIUM. Il fallait lire «Extension d'objet social : Débit de boissons, licence IV».

AL892212527

Dans l'annonce N° 891912393 parue le 09/05/2014 concernant la SARL TESS, il convient d'ajouter : **SARL TESS immatriculée au RCS de Sens**

AL892212553

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

L'AGE du 28.04.2014 des associés de la SAS SOCIETE IMMOBILIERE JULIN au capital de 163.142,98 €, siège social à Migennes (89) 133, av. J. Jaurès, 630 501 476 RCS Sens, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme Martine Créneau demeurant à Migennes(89) 133, av. J. Jaurès, a été nommée liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Migennes (89) 133, av. J. Jaurès. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de Sens. Cette dissolution met fin aux fonctions du Président

.

AL892212459

PIZZA FA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.500 Euros
Siège social : Centre Commercial Casino
Avenue Haussmann - 89000 Auxerre
344 667 175 R.C.S. Auxerre

L'AGE du 28/04/2014 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, de nommer aux fonctions de liquidateur M. Marc Gravina demeurant à Appoigny (89380) - 15, quai des Regennes, et de fixer le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL892212518

PG ENTREPRISES

EURL au capital de 5.000 €
Siège social :12, rue aux Prêtres
89113 Fleury-la-Vallée
502 452 865 RCS de Sens

En date du 30/04/2014 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sus le régime conventionnel à compter du 30/04/2014, il a nommé en qualité de liquidateur M. Gardien Philippe, demeurant 12, rue aux Prêtres, 89113 Fleury-la-Vallée, pour la durée de la liquidation avec pouvoirs les plus étendus.

Le siège de liquidation est fixé chez le liquidateur.

Modification au RCS de Sens

AL892212521

S.C.I. LE VILLAGE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 45.734,70 €
Siège social : 89340 Chaumont
N° RCS Sens 400 640 579

Par décision de l'A.G.E. réunie le 21 mai 2014 les associés ont prononcé la clôture définitive de la société, déchargé le liquidateur Mr Didier Bagneris de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et constaté la fin de la personne morale le 21 mai 2014.

Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892212525

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LA GRANDE VIGNE EN LIQUIDATION

au capital de 152,45 euros
Siège social : 89340 Chaumont
N° RCS 347 569 790

Par décision de l'A.G.E. réunie le 20 mai 2014 les associés ont prononcé la clôture définitive de la société, déchargé le liquidateur Mr Bagneris Didier de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et constaté la fin de la personne morale le 20 mai 2014

Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892212526

EURL CKG

EURL au capital de 7622 €
Siège social :
1 Rue Jean Strougar, Aisy sur Armançon,
89390 Aisy-sur-Armançon
420 041 311 RCS d' Auxerre

L'AGO du 23/05/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 23/05/2014.

Radiation au RCS d' Auxerre

AL892212550

L'associé unique de la société AGAC, SASU au capital de 2000€, 09 la Huronnerie, 89330 Verlin, 789 544 087 RCS Sens, a approuvé, le 30.12.2013, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Hermier épouse Vantieghem Céline, 09 la Huronnerie, 89330 Verlin pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société. Mention au RCS de Sens.

AL892212559

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGE du 20.5.2014 de la SCI CP IMMO, capital 762,25 €, siège social à Auxerre (89) Jonches rue du Château d'Eau, 338 576 572 RCS Auxerre, a décidé de transférer son siège social à compter du même jour.

Ancienne mention publiée siège social : Auxerre (89) Jonches rue du Château d'Eau.

Nouvelle mention siège social :

Perrigny (Yonne) Domaine du Petit Bois.

AL892212502

➜ NOMINATION

GROUPEMENT FORESTIER DE CHATRES

Société Civile dénommée Groupement Forestier
Au capital de 2 550 000 euros
Siège social : Château de Chatres
89220 Champcevrais
R.C.S. Auxerre 508 257 326

L'AGO du 14/05/ 2014 a nommé ès-qualités de cogérant Monsieur Jean-Claude Ducatte, demeurant 52 bis boulevard du Général Leclerc à Neuilly Sur Seine (92200).

Mention sera faite au RCS de Auxerre.

AL892212517

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.C.I. DE CHATRES

Société Civile
Au capital de 423 300 euros
Siège social : Château de Chatres
89220 Champcevrais
R.C.S. Auxerre 508 288 560

L'AGO du 14/05/ 2014 a nommé ès-qualités de cogérant Monsieur Jean-Claude Ducatte, demeurant 52 bis boulevard du Général Leclerc à Neuilly Sur Seine (92200).

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL892212516

Le 7 Mai 2014, l'Assemblée Générale Mixte de la SARL ARC EN CIEL au capital de 30.489,80 €, dont le siège social est situé à Brienon sur Armançon (89210) Chemin de la Petite Prairie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS Sens 382 338 473, a constaté la démission de Monsieur Jérôme Oghard de ses fonctions de gérants et a nommé à compter du même jour un nouveau gérant.

Ancienne mention publiée :

Gérant : M. Jérôme Oghard 4 rue de Moret 77810 Thomery

Nouvelle mention :

Gérant : M. Malik Hamza - 8 rue du Fossé Maillet 02380 Fresnes sous Coucy.

AL892212533

AGV EMBALLAGE CONCEPT

SARL au capital de 7500 €
Siège social :
1 Rue des Champs Pluviers,
ZI des Vauguillettes - 89100 Sens
512 872 268 RCS de Sens

L'AGO du 30/04/2014 a nommé en qualité de gérant Mme Reibel Joëlle, demeurant 8 Rue St Joseph, 57140 Plesnois en remplacement de Mme Dancot Christine, à compter du 10/05/2014.

Modification au RCS de Sens

AL892212555

Suivant acte S.S.P. en date du 28 Octobre 2013,

La société DELEK FRANCE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 171 940 000 euros, dont le siège social est situé 12 avenue des Béguines, Immeuble Le Cervier B, Cergy Saint Christophe 95800 Cergy Pontoise, 439 793 811 RCS Pontoise ,

A donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Guillon (89420) Route Nationale 6, dont elle est propriétaire ou exerce la jouissance,

A la SAS SodiCentre, dont le siège social est à Bron (69500) 6/8 rue du 35ème Régiment d'Aviation, à compter du 30 Octobre 2013 pour une durée indéterminée.

AL892212558

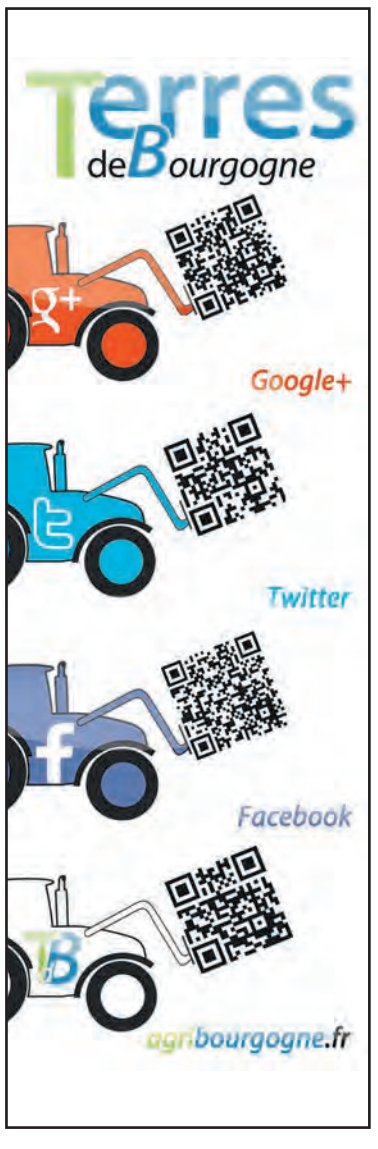
➜ CESSION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à Nailly du 15/05/14 enregistré au S.I.E. de Sens le 19/05/14. Bordereau n° 2014/421 Case n°3.

M El Moctar Mohamed, immatriculé sous le n° 513 291 484 au RCS de Sens, demeurant à Nailly (89100), 7 rue des Coquelicots, né le 12/07/1979 à Sens (89), de nationalité française, divorcé, a vendu à la Société SALMA TRANSPORTS S.A.S. au capital de 2 700€, dont le siège social est à Nailly (89100), 7, rue des Coquelicots, en cours d'immatriculation au RCS de Sens, un fonds de commerce de «transport de marchandises avec des véhicules légers - Achat et vente de véhicules d'occasion» exploité à Sens (89100), 7, rue Fenel, pour lequel le vendeur est identifié sous le n° SIRET 513 291 484 00014, avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 01/04/2014. La cession a eu lieu moyennant le prix de 40 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 35 000 € et aux éléments corporels pour 5 000 €.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au domicile élu, 7, rue des Coquelicots à Nailly (89100).

AL892212519



▶ Sudoku

		7	3	5				
	4				8			
	9	8		2				5
6								7
	3		9		7		8	
9								2
4				3		8	6	
			5				2	
				6	2	5		

Résultat du précédent numéro

6	4	5	7	8	9	1	2	3
9	8	3	2	1	5	6	7	4
2	7	1	3	6	4	8	9	5
8	5	7	1	3	2	4	6	9
4	6	2	9	5	8	7	3	1
3	1	9	4	7	6	5	8	2
5	2	8	6	4	3	9	1	7
1	9	4	8	2	7	3	5	6
7	3	6	5	9	1	2	4	8

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU
Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ (Signature)
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits & légumes
☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre
☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 31 mai 2014 au 6 juin 2014

Samedi 31

TF1
20.55 Le grand concours des animateurs. Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Julien Arnaud, Estelle Denis, Christophe Beaugrand, Thierry Beccaro, Jérôme Bonaldi, Benjamin Castaldi, Alexandre Debanne, Alexandre Devoise, Elsa Fayer, Karine Ferri, Jean-Pierre Foucault, Gérard Holtz, Sandrine Quétier, Catherine Laborde, Ariane Massenet, Marie-Ange Nardi, Julie Taton, etc.
23.30 Ce soir tout est permis avec Arthur. Divertissement.

France 2
20.45 Rugby «Finale du Top 14 : RC Toulon/Castres Olympique».
23.10 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Simple question de temps. Téléfilm avec Line Renaud, Romane Portail, Julien Tortora, Yvon Back.
22.50 Inspecteur Barnaby «Le fantôme de Noël». Série avec J. Nettles.
00.20 Appassionata «Concert de l'Orchestre de Paris».

Arte
20.45 L'aventure humaine «L'histoire de l'électricité». Documentaire.
23.50 La tumultueuse histoire des peep-shows. Documentaire.
00.40 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caane ⑩.

Canal +
21.00 Rugby «Finale du Top 14 : RC Toulon/Castres Olympique».

Dimanche 1er

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Paraguay».
23.05 Esprits criminels. Série ⑩.

France 2
20.45 L'amour c'est mieux à deux. Comédie (2009) de Dominique Farrugia et Arnaud Lemort, avec Clovis Cornillac, Virginie Efira, Manu Payet, Annelise Hesme (1h36).
22.305 Faites entrer l'accusé «Les petites économies de Claude Clément». Magazine ⑩.

France 3
20.45 Le 5e commandement : «Le labyrinthe», «Un cadavre peut en cacher un autre», «Le dixième moine», «Le dernier païen ⑩» ★★. Série avec Francis Fulton-Smith, Christine Döring. (voir Sélection)
00.05 Le brigand bien-aimé. Western (1957) de Nicholas Ray, avec Robert Wagner, Hope Lange (1h30).

Arte
20.45 L'homme orchestre. Comédie (1970) de Serge Korber, avec Louis de Funès, Olivier de Funès (1h25).
22.05 Monsieur de Funès. Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Amour, sexe, séduction : Les codes ont changé». Magazine de Wendy Bouchard.
23.00 Enquête exclusive «Coupe du monde, fêtes et favelas : État d'urgence à Rio». Magazine ⑩.

Canal +
20.55 L'ombre de la loi. Téléfilm avec Til Schweiger, Fahri Yardim ⑫.

Lundi 2

TF1
20.55 Résistance (5 et 6/6). Série avec Pauline Burlet ⑩.
22.55 New York, unité spéciale ⑫.
01.25 Au Field de la nuit, avec C. André, Charlotte Valandrey, Emmanuelle de Boysson, Tatiana de Rosnay, Guy Roux, Lola Bessis, Audrey Dana.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre. Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander ⑩.
22.15 La 26e cérémonie des Molières. Soirée présentée par Nicolas Bedos.
00.25 Un baiser papillon. Drame (2011) de Karine Silla Perez, avec Valeria Golino, Vincent Perez (1h41).

France 3
20.45 Qui veut la peau de Bernard Tapie ? ★★★. Documentaire avec Jacques Séguéla, Bernard Kouchner, Éric de Montgolfier, etc. (voir Sélection)
22.25 Jérôme Cahuzac «L'homme qui ne savait pas mentir».

Arte
20.50 Le juge et l'assassin. Drame (1976) de B. Tavernier, avec Philippe Noiret, Michel Galabru (2h01).
22.55 Rendez-vous l'été prochain. Comédie dramatique en VO (2010) de et avec Philip Seymour Hoffman, et avec Amy Ryana (1h27).

M6
20.50 L'amour est dans le pré «Que sont-ils devenus ?». Magazine.

Canal +
20.55 Vikings (7 et 8/10). Série ⑫.

Mardi 3

TF1
20.55 Unforgettable : «60 minutes pour vivre», «Témoins clés», «La fille de l'air», «Quand le doute s'installe». Série avec Jane Curtin.

France 2
20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ? Magazine présenté par Virginie Guilhaume, avec Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
23.25 Infrarouge : «21 jours au camping», «Tous ensemble».

France 3
20.45 Le voyageur de la Toussaint. Téléfilm avec Renaud Cestre, Danièle Lebrun, Michel Duchaussoy.
23.35 Les carnets de Julie «Le Morvan». Magazine.

Arte
20.50 Produire bio «Un business comme les autres ?». Documentaire.
22.20 Où va l'Ukraine «Un pays en état d'urgence». Documentaire.
23.15 Entre fractures et mutations «La Chine». Documentaire.

M6
20.50 Cauchemar à l'hôtel «Bellegarde». Magazine présenté par Philippe Etchebest.
22.30 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ? Magazine.

Canal +
20.55 Promised Land ★★★. Comédie dramatique (2013) de Gus Van Sant, avec Matt Damon, Rosemarie DeWitt, John Krasinski, Frances McDormand, Hall Holbrook, Titus Welliver (1h42). (voir Sélection)

Mercredi 4

TF1
20.55 Grey's Anatomy : «L'instinct parental», «La vérité qui dérange», «Doute contagieux». Série avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey ⑩.
23.20 Revenge. Série ⑩.

France 2
20.45 Les fées du logis. Téléfilm avec Lucile Marquis, Anne Loiret, Claire Jaz, Davy Sardou (1h21).
22.15 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Marie Bochet, Franz-Olivier Giesbert et Jeff Panocloc.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : De la Vendée au pays nantais». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.40 Les chansons d'abord «Spéciale France-Portugal». Magazine avec Tony Carreira, Anggun, Gérard Lenorman, Dany Brillant, Vincent Niclo.

Arte
20.50 Sport de filles. Comédie dramatique (2011) de Patricia Mazuy, avec Marina Hands, Josiane Balasko, Bruno Ganz, Isabel Karajan (1h37).
22.30 Sylvette, un modèle de Picasso. Documentaire.

M6
20.50 Pékin express «Course-poursuite au sommet du mont Sigiriya : Qui ira en demi-finale ?». Divertissement présenté par S. Rotenberg.

Canal +
20.55 Paris à tout prix. Comédie (2012) de et avec Reem Kherici, et avec Cécile Cassel (1h29).

Jeudi 5

TF1
20.55 Sacrifice «Du débarquement à la libération de Paris» ★★★. Documentaire avec les voix de Lambert Wilson, Kristin Scott Thomas ⑩. (voir Sélection)
22.40 New York, section criminelle. Série avec Mariska Hargitay ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Arnaques à domicile», «Très cher cinéma ?».
22.20 Complément d'enquête «Délinquance : Taubira veut-elle vider les prisons ?». Magazine.
23.30 Alcaline, le concert «Bernard Lavilliers».
00.55 Au clair de la Lune «Lulu». Opéra d'Alban Berg.

France 3
20.45 Le jour le plus long. Film de guerre en NB (1962) de Ken Annakin, A. Marto, B. Wicki, avec John Wayne, Robert Mitchum, Henry Fonda (3h).

Arte
20.45 Real Humans (7 et 8/10). Série en VO avec Lisette Pagler.
22.55 Le roman de ma femme. Comédie dramatique (2010) de Djamshed Usmonov, avec Léa Seydoux, Olivier Gourmet, Gilles Cohen (1h36).

M6
20.50 La plus belle région de France «Haute-Normandie, Bretagne, île de la Réunion, Poitou-Charentes et Limousin». Divertissement.
23.20 Les maisons les plus originales. Magazine.

Canal +
20.55 Scandal (13 et 14/18). Série ⑩.

Vendredi 6

TF1
13.00 6 juin 2014 «Journée spéciale : 70e anniversaire du débarquement».
20.55 Money Drop. Divertissement présenté par Laurence Boccolini, avec Roselyne Bachelot, Arnaud Tsamère, Flora Coquerel, Laurent Mariotte, Issa Doumbia, Jean-Baptiste Shelmerdine, Anne Roumanoff et Jean Marc Généreux.
23.30 Qui veut épouser mon fils ?

France 2
08.35 70 ans du débarquement «France 2 au cœur du jour J».
20.45 6 juin 44, la lumière de l'aube ★★★. Documentaire ⑩. (voir Sélection)
22.30 Les survivants d'Omaha Beach. Documentaire.

France 3
20.45 Paradis criminel. Téléfilm avec Quentin Baillot, Jemina West, Samuel Labarthe (3h) ⑫.

Arte
20.50 L'histoire du jour le plus long. Documentaire.
21.40 Comment les maths ont vaincu Hitler «La drôle de guerre d'Alan Turing». Documentaire.
22.45 Polynésie, un avenir irradié.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel ⑩.

Canal +
20.55 Pacific Rim ★★★. Fantastique (2013) de Guillermo Del Toro, avec Charlie Hunnam, Idris Elba (2h06) ⑩. (voir Sélection)

SÉLECTION



Promised Land - Parce qu'il est né à la campagne, Steve Butler est engagé par une puissante compagnie qui exploite le gaz de schiste, pour acheter leurs terres aux paysans. C'est ainsi qu'il se retrouve dans une petite ville de l'Amérique profonde. Tout se passe très bien, car les paysans sont ravis de cette manne qui leur tombe du ciel, jusqu'au jour où un professeur à la retraite, s'oppose à eux. Matt Damon a écrit ce scénario, avec la collaboration de John Krasinski, qui interprète le rôle de Dustin. Puis il l'a proposé à son vieil ami Gus Van Sant. Au début, on pense qu'il s'agit d'un film militant. Mais il n'en est rien. Certes, les dangers sur l'environnement de la méthode de fracturation sont développés, tout comme les procédés des grosses compagnies pour endormir les populations. Mais c'est presque secondaire, tant l'histoire s'intéresse à l'humain, à ces hommes de la campagne durement secoués par la crise. C'est en s'attachant à eux que le cinéaste confère à son film une belle épaisseur humaine, en faisant alterner scènes d'émotion et touches d'humour. Matt Damon est sensationnel en salarié persuadé d'annoncer la terre promise aux paysans. C'est passionnant, sans temps mort, et l'on s'intéresse à ces personnages ordinaires prêts à se rebeller. ***Mardi 3, sur Canal +, à 20h55.***

Le 5e commandement - Il est jésuite à Rome, elle est commissaire de police à Munich. Le hasard des enquêtes les feront travailler ensemble pour découvrir ceux qui ont violé le 5e commandement. Une série policière réunissant un prêtre et une commissaire de police, il fallait oser ! Les Allemands l'on fait avec cette série sympathique, qui n'est pas sans défaut, mais ne manque pas d'humour. Surtout, au détour d'une enquête, on apprend beaucoup de choses sur des œuvres d'art ou des ordres anciens. Mais on regrette un peu que le héros ne soit pas un peu plus crédible en prêtre. ***Dimanche 1er, sur France 3, à 20h45.***

Qui veut la peau de Bernard Tapie ? - Il a représenté ce que l'on a appelé «les années fric», avec son bagout et son sens des médias. Ce passionnant documentaire retrace le parcours de ce «flambeur flambé, ce manipulateur manipulé». Sans parti pris, mais avec un réel sens de l'équilibre, l'auteur de ce documentaire donne la parole à ceux qui l'ont bien connu. Cet homme, dont le culot a tant impressionné François Mitterrand, qu'il l'a utilisé pour affaiblir Michel Rocard, est présenté avec tous ses défauts, mais toutes ses qualités aussi. C'est clair, très bien fait et fascinant, à l'image de son personnage. ***Lundi 2, sur France 3, à 20h45.***

Sacrifice «Du débarquement à la libération de Paris» - Ce sont les auteurs des célèbres séries «Apocalypse», Isabelle Clarke et Daniel Costelle, qui signent cet excellent documentaire qui retrace l'histoire du débarquement jusqu'à la libération de Paris. En mêlant des images d'archives colorisées à des témoignages bouleversants, dont ceux de Kay Summersby, chauffeur et (peut-être ?) maîtresse du général Eisenhower, et celui de Samuel Fuller, devenu plus tard un grand cinéaste. C'est bien construit et bien rythmé, et l'impasse n'est pas faite sur les terribles bombardements qui ont dévasté la France. ***Jeudi 5, sur TF1, à 20h55.***

6 juin 44, la lumière de l'aube - En point d'orgue d'une journée consacrée au 70e anniversaire du débarquement, France 2 propose cet intéressant documentaire qui rend un bel hommage à tous ces héros du débarquement. C'est toute l'histoire de ce débarquement qui est racontée, du point de vue des soldats alliés et allemands, avec des témoignages très émouvants et des images d'archives bien choisies, en particulier les rares photos de Robert Capa à Omaha Beach. Mais on regrette qu'il ne soit jamais fait mention du commando Kieffer, composé de soldats français, dont certains n'avaient jamais foulé le sol français. ***Vendredi 6, sur France 2, à 20h45.***

Pacific Rim - Des créatures monstrueuses ont surgi des flots et ont dévasté des villes entières. Dans ce film, Guillermo Del Toro laisse libre cours à son imagination délirante. Le téléspectateur est littéralement scotché sur son fauteuil par ces images impressionnantes. Mais, peu à peu ces combats répétitifs finissent par lasser. ***Vendredi 6, sur Canal +, à 20h55.***

Rencontre agricole, artisanale et commerciale en Côte d'Or

Liernais : Une économie en synergie

Le Comice agricole et la Maison familiale rurale ont organisé une belle fête samedi dernier. Agriculteurs, artisans et commerciaux du canton s'étaient réunis dans le parc de la MFR. Portraits d'exposants nous donnant quelques repères sur leurs activités.

Aurélien Genest



La boulangerie Rossi, à Cencerey, vend 90 000 baguettes de pain par an.



La caisse locale de Groupama compte 246 sociétaires. Le portefeuille agricole est très majoritaire.

L'entreprise Fichot André, spécialisée en charpente, couverture et zinguerie à Censerey, est intervenue sur une quarantaine de chantiers depuis mai 2013, dont les deux tiers sur le seul canton de Liernais.

L'entreprise Mortier présentait plusieurs tracteurs. Une vingtaine d'engins neufs ont été vendus depuis un an sur la seule base de Censerey.



La délégation MSA de Saulieu/Liernais était représentée par son président Michel Thibault. Le canton liernaisien compte environ 250 adhérents.



L'ébénisterie Chevrier, spécialisée dans les meubles et la menuiserie, est intervenue chez près de 80 clients en une année.



Aurélien Decaen s'est installé maréchal-ferrant dans le canton depuis seulement quelques jours. La SARL *«Les écuries d'Island»* propose toute activité autour du cheval comme le débourrage, l'attelage et des spectacles équestres.
Contact : 06 42 10 37 33.



Le Gaec Guenot Père et Fils, à L'Huis Renaud, avait amené plusieurs de ses Charolais. Environ 80 animaux ont été commercialisés l'an passé.



Dijon Céréales et son dépôt situé dans le hameau de Cenfosse accueille une moyenne de 25 agriculteurs par jour, principalement pour des conseils céréales/élevage et des approvisionnements. Environ 2000 tonnes de céréales ont été collectées en 2013.



Fabrice Brochot, spécialiste en maçonnerie, carrelage et rénovation, a une moyenne 36 chantiers par an, avec une grande proportion de clients liernaisiens. «Quand je me rends à Saulieu, c'est un grand déplacement pour moi !» confie l'entrepreneur.



Les ovins étaient bien représentés lors de cette fête. La présence de plusieurs jeunes laisse entrevoir un bel avenir pour cette production. Le canton compte environ 10% des effectifs de brebis du département.



Abel, Florian et Léane Bizouard faisaient partie des éleveurs de Traits Auxois présents à la MFR. Un petit concours modèles et allures était organisé à l'occasion.



Gérard Sagetat (président du comice), Julie Lopes (directrice de la MFR), Pierre Poillot (conseiller général) et Dominique Héry (maire de Liernais) lors de l'inauguration.